XIV 28. 3. C.

UNIVERSITÉ DE LIÉGE

OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS

LE 11 NOVEMBRE 1919

Discours de M. le Recteur Eugène HUBERT

RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'UNIVERSITÉ

PENDANT L'ANNÉE 1918-1919

LIÉGE
IMPRIMERIE LIÉGEOISE, HENRI PONCELET, S. A.
54, Rue des Clarisses, 54
1919

126201

Bibliothèque universitaire de Liège

UNIVERSITÉ DE LIÉGE

OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS

11 NOVEMBRE 1919

UNIVERSITÉ DE LIÉGE

OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS

LE 11 NOVEMBRE 1919

Discours de M. le Recteur Eugène HUBERT

RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'UNIVERSITÉ

PENDANT L'ANNÉE 1918-1919

LIÉGE

IMPRIMERIE LIÉGEOISE, HENRI PONCELET, S. A.

54, Rue des Clarisses, 54

1919

126201

La séance solennelle de reprise des cours à l'Université de Liége a eu lieu, le mardi 11 novembre, dans la salle académique.

A onze heures précises, le corps professoral, précédé des massiers, et conduit par M. le Recteur Eugène Hubert, a fait son entrée, accompagné des autorités, qui, en grand nombre, avaient apporté, par leur présence, un témoignage de sympathie et d'intérêt à l'Université.

L'assemblée était présidée par le Lieutenant-Général Comte Leman. Siégeaient autour de lui :

M. Paul Van Hoegaerden-Braconier Ministre d'Etat ; le Lieutenant-Général Van Acker, commandant la position fortifiée de Liége et la 3e circonscription militaire *ad interim* ; M. Meyers, Procureur général près la Cour d'appel de Liége ; le Général-Major Balle, commandant la Province et la Place de Liége ; le Général-Major Hellebaut, commandant la 9e Division d'infanterie et la 3e Division d'armée *ad interim ;* M. Gaston Grégoire, Gouverneur de la Province de Liége ; M. C. le Paige, Administrateur-Inspecteur de l'Université ; le Colonel Adjoint d'Etat-major Leclercq, commandant le 1er régiment de Chasseurs à pied ; le Colonel Adjoint d'Etat-major De Schryver, Chef d'Etat-major de la Position fortifiée de

Liége ; le Colonel Adjoint d'Etat-major Ledoseray ; le Lieutenant-Colonel Neefs, Chef d'Etat-major de la 3e Division d'armée ; le Lieutenant-Colonel Henry, commandant le 14e régiment de ligne ; le Lieutenant-Colonel Adjoint d'Etat-major Wéry, commandant le 9e régiment d'artillerie ; M. Debarsy, Membre de la Députation permanente du Conseil provincial ; M. Maisin, Greffier provincial ; MM. V. Hénault et L. Fraigneux, Echevins de la Ville de Liége ; M. E. Digneffe, Conseiller communal ; le Major Adjoint d'Etat-major De Jonghe, Sous-Chef d'Etat-major de la Position fortifiée de Liége ; le Major Adjoint d'Etat-major Buisset, Sous-Chef d'Etat-major de la 3e Division d'armée ; le Major Adjoint d'Etat-major Collard, Adjoint au Lieutenant-Général Comte Leman ; le Capitaine-Commandant Clavareau, Adjoint au Lieutenant-Général Baron Jacques ; MM. les Consuls de France, d'Angleterre, des Etat-Unis d'Amérique, d'Espagne, des Pays-Bas, du Paraguay, etc. ; M. Gérard, Préfet des études à l'Athénée royal ; de nombreux magistrats, officiers et fonctionnaires. Le Lieutenant-Général Baron Jacques, retenu auprès du Roi, et le Lieutenant-Général Baltia, Haut-Commissaire royal, Gouverneur des territoires réunis à la Belgique, s'étaient fait excuser.

L'entrée des autorités est saluée par l'air du *Valeureux Liégeois*. L'orchestre exécute ensuite la *Brabançonne* et les hymnes nationaux des puissances alliées, que l'assistance écoute debout.

M. le Recteur prend la parole en ces termes :

MESDAMES, MESSIEURS,

Ma première parole, en ouvrant cette séance, doit être une parole de gratitude pour l'illustre défenseur de Liége, le Lieutenant-Général Comte Leman, qui nous fait le grand

honneur de nous présider aujourd'hui. *(Applaudissements).*

Le Général Leman peut attendre avec confiance le verdict de l'histoire ! Elle dira ce qu'il a fait pour sauver l'honneur de la Belgique, et nous avons tous présente à la mémoire l'inoubliable lettre, qu'il écrivit au Roi, lorsque, succombant sous le nombre, il exprimait, avec une noble simplicité, le regret de n'avoir pu mourir, les armes à la main, enveloppé dans les plis de son glorieux drapeau.

Je salue en lui l'éminent homme de guerre, dont la renommée est universelle, le patriote sans peur et sans reproche ; je salue aussi l'homme d'enseignement, le savant directeur de notre admirable Ecole Militaire, où j'eus, pendant de longues années, le bonheur de collaborer avec lui, et où j'ai pu apprécier à la fois sa haute valeur scientifique et son caractère inébranlablement loyal et droit.

(Longues acclamations. Toute l'assistance se lève et fait une ovation prolongée au Général Leman).

L'intérêt qu'il veut bien prendre à nos travaux nous touche infiniment, et je lui exprime ici les sentiments de profonde reconnaissance de l'Université.

MON GÉNÉRAL, MONSIEUR LE MINISTRE,
MESDAMES, MESSIEURS,

L'an dernier, à pareil jour, un souffle d'allégresse passait sur la Belgique entière.

Après quatre années d'une lutte tragique, telle que le monde n'en avait jamais vue, lutte marquée, du côté

allemand, par des horreurs dignes des temps barbares, l'orgueilleux édifice de l'ambition germanique s'effondrait dans la honte ; l'ennemi, violateur du droit et de la parole jurée, repoussé sur tous les fronts de bataille par les vaillantes troupes de l'alliance, l'ennemi, obligé de subir les conditions les plus humiliantes, battait en retraite à travers nos cités affranchies, dans nos rues pavoisées, au bruit de nos chants de victoire, et regagnait ses foyers dans un pitoyable désordre, courbé sous la réprobation et le mépris du monde entier.

Et tandis que nos bien-aimés souverains, escortés de leurs troupes fidèles et héroïques, rentraient dans leur capitale, portés en quelque sorte par les acclamations de leur peuple, l'odieux agresseur de la Belgique neutre et loyale, l'empereur parjure, désertant son armée, obligé de fuir pour échapper aux balles de ses propres soldats, franchissait furtivement la frontière, et rendait piteusement son épée à un obscur caporal hollandais !

Cette date du 11 novembre 1918 est à jamais mémorable, nous célébrerons toujours avec un légitime enthousiasme ce glorieux anniversaire, et il nous appartiendra de retenir et de méditer la grande leçon politique et morale qui s'en dégage.

Il est d'usage que le Recteur ouvre l'année académique par une dissertation dont le sujet est choisi dans son enseignement.

L'an dernier, les circonstances m'ont amené à rompre avec la tradition ; je m'y conforme aujourd'hui.

Au moment où la Belgique fut envahie par les hordes allemandes, j'avais entrepris d'éditer, sous les auspices de la Commission royale d'histoire, la correspondance des ministres accrédités auprès de la Cour de Bruxelles par le roi Louis XVI, pendant les dernières années du régime autrichien.

Cette publication, entravée par les événements de la guerre, n'a pas encore été reprise. En attendant qu'elle puisse être menée à bonne fin, je voudrais vous donner aujourd'hui un court aperçu de l'intérêt qu'elle présente pour notre histoire nationale, et tout d'abord vous exposer quelques considérations sur la valeur documentaire des correspondances diplomatiques en général.

On s'accorde, dans le monde des historiens, à reconnaître que les dépêches des agents diplomatiques constituent pour l'histoire des Etats modernes, une source d'informations importante et digne de confiance dans une large mesure.

Ces dépêches ne mettent pas seulement dans leur vraie lumière les relations qui existent entre les pays, dont les ambassadeurs sont les représentants, et les cours auprès desquelles ils sont accrédités, mais elles dévoilent les intrigues dont ces cours sont le théâtre, les influences qui y dominent, et elles fournissent aussi des indications

précieuses sur le caractère des princes et de leurs conseillers (1).

A côté de leur mission spéciale, définie par leurs instructions, les agents diplomatiques avaient une mission plus générale de recueillir, chemin faisant, et de transmettre toutes les informations utiles ou curieuses concernant les états où ils étaient en mission.

Ils étaient supérieurement qualifiés pour cela, car, recrutés dans l'élite des administrations et des cours, ils étaient généralement doués de cet esprit d'observation que développe le maniement des affaires et des hommes.

D'autre part, comme étrangers, ils étaient plus indépendants plus dégagés des influences ambiantes, et plus frappés que les indigènes des particularités nationales, de la différence des mœurs et des institutions.

Il en résulte que l'on trouve dans ces relations des statistiques précieuses sur les ressources des états, des portraits de personnages politiques, des anecdotes de cour et mille menus détails que l'on chercherait vainement ailleurs (2).

Avant l'époque relativement récente où la presse mit sous les yeux du public, à des intervalles de plus en plus rapprochés, d'innombrables renseignements d'ordre politique et économique, les indications sérieuses de l'espèce n'étaient guère recueillies que par les ambassadeurs, au profit de leur souverain et de ses ministres.

Et ce travail était passablement malaisé. Tandis qu'aujourd'hui les journaux facilitent singulièrement la besogne des diplomates, au temps jadis, ceux-ci sont obligés d'en-

(1) Voir Gachard, *La Bibliothèque nationale à Paris*, t. II, p. IV.

(2) Ch. Moeller, *Introduction critique à l'histoire moderne*, p. 360.

treprendre des campagnes aussi actives que discrètes pour se procurer des détails exacts et complets sur tout ce qui touche à la politique, et spécialement sur les ressources et les forces des pays où ils résident ; ils ont pour mission d'observer de près les évènements et les hommes, de jouer dans l'intérêt de leur maître ce que Voltaire appelle : « le rôle d'un espion honorable ».

Comme le but à atteindre est d'importance, on ne sera pas toujours scrupuleux sur le choix des moyens.

L'espionnage est organisé partout ; au XVIII^e siècle, le comte de Mercy a des indicateurs secrets à Paris, comme le prince de Rohan en possède à Vienne (1).

Les influences féminines ne sont pas négligées (2) : plus d'une grande dame de la Cour de Marie-Thérèse rendit d'éminents services à l'ambassadeur de France ; et, d'autre part, nous voyons Edelsheim, le jeune et sémillant secrétaire de la légation de Prusse à Vienne, s'insinuer dans les bonnes grâces d'une noble personne, que le prince de Kaunitz appelle : « sa petite femme, sa bonne et intime amie » (3), et obtenir d'elle maint détail qui sera soigneusement mis à profit.

On n'hésitera pas non plus à pratiquer la corruption des fonctionnaires et à soudoyer la domesticité des rois.

On a parfois comparé les correspondances diplomatiques aux nombreux mémoires dont la mise au jour provoqua tant de curiosité pendant le cours des derniers siècles, et qui obtinrent un prodigieux succès de lecture,

---

(1) Dépêche adressée par le prince de Rohan au comte de Vergennes, de Vienne, le 27 avril 1774. (Archives du Ministère des Affaires étrangères à Paris. *Correspondance de Vienne,* reg. CCCXIX, fol. 16.)

(2) Dépêche adressée par Riedesel au roi de Prusse, le 8 avril 1780 (Archives secrètes de l'Etat à Berlin. *Œsterreich. Correspondenz von Riedesel.*)

(3) *Politische Correspondenz Friedrichs der Grossen,* t. XXIV, p. 300.

depuis les mordantes diatribes du duc de Saint-Simon jusqu'aux frivoles médisances de la comtesse de Boigne et aux pimpants commérages de la comtesse de la Tour du Pin. Quelquefois même certains ont-ils accordé à ces deux catégories de sources une valeur documentaire sensiblement égale.

Sans doute, on trouvera dans les unes comme dans les autres des éléments semblables et des agréments du même genre. On y rapporte des conversations plus ou moins confidentielles ; on y reproduit des notes prises au jour le jour ; on y mentionne les bruits qui courent la ville et les cercles politiques ou mondains. Mais on constate aussi des différences essentielles, et nous accordons une importance bien supérieure aux dépêches écrites pour être lues seulement par le souverain et ses ministres, destinées, dans la pensée des rédacteurs, à demeurer soustraites aux yeux du public, et enfouies à jamais dans le secret des archives.

Écartons d'abord les mémoires rédigés par un homme politique désireux d'exposer ses actes aux yeux de la postérité sous le jour le plus favorable. Ces écrits ne sont habituellement ni des témoignages empreints de véracité ni des œuvres de probité historique : ce sont des plaidoyers *pro domo*, où trop souvent la vanité se donne libre carrière, et dont l'auteur a bien soin de passer sous silence tout ce qui pourrait contrarier ou affaiblir sa glorification. L'historien ne peut en tenir compte que dans une mesure très faible et avec une extrême défiance.

Mais supposons même un écrivain d'un désintéressement réel, consignant sans passion et sans haine le résultat de ses observations quotidiennes. En quoi consistera son travail? En règle générale, il se borne à la transcription, sans le moindre souci de la critique, des nouvelles du

jour ; rien ne nous garantit que la mémoire de l'annotateur soit fidèle ou que la perspicacité soit sa qualité dominante. Ajoutons enfin que sa responsabilité est nulle, d'autant plus que, dans la plupart des cas, la publication de son œuvre est remise à une époque où lui-même aura disparu.

On ne peut assimiler à ce genre de documents les correspondances et les rapports qu'un diplomate adresse au Prince. Avant d'être appelé au poste qu'il occupe, l'agent diplomatique s'est préparé d'habitude à ses éminentes fonctions par un laborieux apprentissage, poursuivi durant de longues années dans des pays divers, en gravissant les degrés inférieurs de la carrière ; il a reçu une éducation toute spéciale, et a pu développer à l'aise ses facultés d'observation, sous la direction de guides rompus aux affaires.

Un point important à signaler ici : les dépêches diplomatiques sont toujours datées d'une manière précise ; on comprend aisément combien se trouve ainsi facilité le travail de l'historien.

D'autre part, nous y trouvons bien des particularités intéressantes pour nous, et que les mémoires du temps ne relèvent pas, par la raison que les contemporains n'y attachent pas grande attention.

Le principal défaut des mémoires, dit Albert Sorel, est de ne signaler que ce qui paraît extraordinaire à l'auteur, alors qu'en histoire c'est l'ordinaire, le permanent qui est l'essentiel.

La dépêche diplomatique, au contraire, retrace le tableau quotidien des incidents qui se produisent sous les yeux d'un personnage expérimenté et doué souvent d'une finesse remarquable.

Le bon » Résident » transmet toutes les nouvelles. Le meilleur est celui qui écrit le plus souvent, et tient soigneusement son maître au courant des détails, qui

étudie le caractère des principaux personnages, la nature de leur influence, leurs tendances politiques, le peuple et son caractère, le degré d'attachement qu'il éprouve pour son souverain (1), etc.

A ce point de vue, les relations des ambassadeurs vénitiens sont des modèles qui n'ont pas été dépassés.

Il ne faudrait cependant pas conclure de nos observations que l'on puisse accueillir sans un contrôle minutieux les affirmations contenues dans les correspondances diplomatiques : les règles de la critique doivent être appliquées, et rigoureusement appliquées à ces dépêches, comme à tous les documents utilisés par l'historien.

En effet, suivant une juste remarque (2), les diplomates peuvent, aussi bien que les historiens, être amenés à donner à leurs écrits une allure tendancieuse. Un fonctionnaire, qui a pour mission de faire des rapports réguliers, peut succomber à la tentation d'inventer ou tout au moins d'embellir les choses ; il fera briller en pleine lumière sa propre habileté, même quand sa part personnelle dans les évènements a été peu marquée : il caressera peut-être les préjugés et les caprices de ses mandants.

L'illustre Ranke lui-même était trop fin psychologue pour n'avoir pas, à l'occasion, regardé avec méfiance certaines relations d'ambassadeurs, mais ses élèves se sont parfois laissé égarer.

Sous ce rapport, les dépêches des ministres prussiens accrédités à Vienne pendant le règne de Frédéric II sont particulièrement curieuses et intéressantes.

On connaît l'humeur défiante du maître et ses exigences. Quand les nouvelles chôment, le roi s'imagine que ses agents ne font pas leur devoir.

---

(1) L. Rousseau du Chamoy. *L'idée du parfait ambassadeur*, édité par L. Delavaud, p. 38.

(2) E. Fueter. *Geschichte der neueren Historiographie*, p. 481.

Le 26 novembre 1777, Frédéric Ier écrit au baron von der Goltz, son ministre à Paris : « Il y a de nouveau » beaucoup de verbosité dans votre dépêche du 16. » Jamais je ne trouve ce que je désire savoir... Je ne » comprends pas à quoi vous passez votre temps. Serait-ce » à des amusements frivoles ou à contracter de nouvelles » dettes ? » (1).

Alors, pour ne pas s'exposer au soupçon de négligence ou de paresse, les diplomates prussiens, connaissant la haine que Frédéric nourrit pour les Habsbourg, multiplient les inventions méchantes, dans le but de se faire bien venir, de capter la faveur du monarque.

Cependant, il n'est pas inutile de le faire remarquer, la haine, qui souvent les aveugle, les rend parfois clairvoyants, et tout ce qu'ils racontent n'est pas inventé, il s'en faut de beaucoup.

Celui qui écrirait l'histoire du règne de Joseph II exclusivement d'après les sources diplomatiques prussiennes, agirait comme l'historien d'un de nos groupes politiques qui fonderait uniquement ses appréciations sur les gazettes et les pamphlets d'un seul parti. Et cependant l'historien qui négligerait cette source d'information, tout impure qu'elle soit, produirait une œuvre incomplète.

D'ailleurs tous les souverains n'ont pas la mentalité de Frédéric II, et tous les diplomates n'ont pas une nature de valet. Le plus souvent c'est le contraire qui est vrai

Ces rapports, envoyés régulièrement par l'agent diplomatique, sont conservés dans les archives du ministère

(1) Flammermont. *Rapport sur les correspondances des agents diplomatiques en France avant la Révolution*, p. 85

des Affaires étrangères, après avoir passé sous les yeux du Souverain et avoir été utilisés par le Secrétaire d'Etat.

Comment ces dépêches parviennent-elles à leur adresse?

Pour ne parler que du XVIII^e^ siècle, nous n'apprendrons rien à nos auditeurs, en disant que la poste était très peu sûre et que l'indiscrétion y était d'usage courant.

Depuis des temps reculés, il existait, en matière de communications diplomatiques, un véritable brigandage ; il n'était pas de ministre qui n'obtint ce que l'on appelle, dans le style du temps, des *intercepts*.

Des lettres se perdent : se sont-elles réellement perdues? ou bien les a-t-on gardées et puis détruites ? On ne sait, mais elles n'arrivent pas à destination.

Dès lors, les diplomates usent bien de la poste, attendu que les courriers coûtent cher ; mais ils ne lui confient, *en clair*, que des dépêches banales, des messages indifférents, pouvant, sans qu'il en résulte du danger, être connus des autres cabinets : nouvelles de santé ou de Cour, naissances ou décès dans les familles régnantes, récits de cérémonies ou de fêtes, quelquefois même des communications contenant des inexactitudes voulues et destinées à tromper les violateurs du secret.

La même indiscrétion règne en matière de correspondances chiffrées, transmises par la voie postale.

En effet, les chancelleries ont à leur service des agents tellement habiles, que la lecture des formules les plus compliquées est un vrai jeu pour leur perspicacité. On doit donc changer fréquemment le chiffre.

Cette déloyauté, que l'usage semble avoir autorisée, dit encore Albert Sorel, est si commune, qu'on a cru presque partout trouver le moyen d'en éluder les effets, en se servant d'un chiffre que l'on croit indéchiffrable.

Mais la clef s'achète, et il n'est pas de combinaison qui, à la longue, ne révèle son secret. Le cabinet noir est une

institution d'Etat ; les *intercepts* sont une source constante d'information. Certains agents étaient réputés maîtres dans l'art de décacheter, déchiffrer et recacheter les lettres. Ceux de Paris passaient pour très habiles ; ceux de Vienne ne le leur cédaient en rien.

La chose est bien connue des intéressés. C'est ainsi que Mercy écrit au comte de Neny, le 3 mai 1769 :

« J'observe les plus grands ménagements dans tout ce » que j'écris, et qui, au bout de vingt-quatre heures, passe » sous les yeux du Roi. » (1).

Et le même ambassadeur écrit à Joseph II, le 10 novembre 1783 :

« Relativement au chiffre que Votre Majesté daigne » m'envoyer, je dois observer très humblement qu'il y a » ici des déchiffreurs d'une habileté à laquelle rien » n'échappe en ce genre. »

On ne peut donc avoir confiance qu'en faisant transporter les messages diplomatiques par des courriers de cabinet, sûrs, braves, diligents. Mais ce n'est encore qu'un expédient assez précaire et d'ailleurs extrêmement coûteux.

Outre les correspondances en clair et les missives chiffrées, il existe enfin une troisième catégorie de dépêches : ce sont les lettres particulières ou ultra-secrètes.

Celles-ci sont remises à une personne de confiance, qui transporte la pièce jusque sur le territoire français. C'est surtout dans les documents de l'espèce que l'on peut vraiment saisir la pensée de l'agent.

Nombre des dépêches contenues dans notre recueil

(1) Archives impériales de Vienne, citées par le comte DE PIMODAN. *Le comte de Mercy-Argenteau*, p. 67.

furent portées par des affidés — « une personne sûre » — « un voyageur de ma connaissance » — « une occasion particulière qu'un heureux hasard me procure à l'instant » — de Bruxelles jusqu'à Lille, Valenciennes ou Cambrai, et confiées ensuite à la poste française. Beaucoup d'autres urent remises en mains propres du Ministre des Affaires étrangères par des personnages d'importance, tels que le duc d'Arenberg, le prince de Ligne, la duchesse de Looz-Corswarem, etc.

A Paris, l'Administration des archives a fait relier dans l'ordre chronologique ces lettres, essentiellement secrètes, avec les dépêches expédiées en clair ou chiffrées.

Mais y sont-elles toutes? Il est permis d'en douter : plusieurs lacunes de la correspondance ne peuvent s'expliquer que par l'enlèvement voulu de certains documents

Au dépôt des archives secrètes de l'Etat à Berlin, les pièces sont classées par ordre de date, et, comme à Paris, l'on peut ainsi suivre parallèlement la politique officielle et la pensée véritable des dirigeants. Mais nous devons faire les mêmes réserves, et il est infiniment probable que, là aussi, des papiers ont été soustraits à l'examen du public.

Sans doute procède-t-on de même aux archives du Vatican. Nous avons pu prendre connaissance des dépêches envoyées à Rome par le Nonce Busca pendant le voyage que Joseph II fit dans les Pays-Bas en 1781. On chercherait en vain dans ces nombreuses missives la trace des préoccupations que faisait naître certainement dans le monde ecclésiastique les projets du Prince novateur, projets déjà pressentis, puisque le Cardinal de Franckenberg avait manifesté ses alarmes à l'Empereur lui-même quand il visita Malines.

Busca ne transmet guère au Cardinal Secrétaire d'Etat que des récits de fêtes, et met surtout en lumière ce que

l'on pourrait appeler le côté anecdotique du voyage impérial

Il nous paraît cependant certain qu'il y eut des envois de lettres confidentielles, traitant de sujets auxquels la Curie romaine devait prendre un intérêt plus vif qu'aux relations de revues militaires et de conversations marquées au coin d'une banale courtoisie.

Quoi qu'il en soit, l'examen parallèle des dépêches en clair et les dépêches particulières nous révèle des contradictions souvent piquantes.

En voici deux exemples typiques :

Le baron de Breteuil, ambassadeur de France à Vienne, écrit au Ministre des Affaires étrangères, dans le courant du mois de janvier 1781, *en clair*, par la poste :

« L'Empereur annonce la sage résolution de beaucoup » examiner, écouter, réfléchir, avant de prendre aucune » résolution sur son administration intérieure. »

En même temps, part une dépêche secrète, qui dit tout autre chose :

« Le vœu général est que l'Empereur se remarie. Il est » certain qu'il paraît avoir besoin d'une femme, pour » prendre un genre de vie convenable à sa haute dignité, » et qui, en le faisant rester chez lui, cache une partie du » vide absolu de sa journée aux regards les moins attentifs sur l'emploi de son temps...

» On le voit sortir, tous les matins, dans une calèche » qu'il mène lui-même, et aller passer des heures entières » dans ses écuries, puis passer l'après-midi, depuis six » heures jusqu'à onze, qu'il va se coucher, à faire des » visites dans des maisons ouvertes, où le plus souvent, » Sa Majesté se rencontre en médiocre compagnie. »

Le 16 juin 1781, une dépêche secrète de Barthélemy met le gouvernement français en garde contre l'ambition

et la malveillance de Joseph II : l'avarice du monarque est extrême et ne connaît pas de scrupules ; le jour où il se croira suffisamment riche pour ne plus devoir dissimuler ses visées dominatrices, la France sera en danger, et il importe qu'elle se mette dès à présent en garde contre un allié inconstant, dont on peut tout craindre.

Or, le 7 juillet suivant, une dépêche *en clair* du même Barthélemy célèbre sur un ton lyrique le talent, la constance et les vertus de l'homme que l'on dénonçait, peu de jours auparavant, avec tant d'âpreté, et enfin, huit jours plus tard, en usant de nouveau de la précaution du chiffre, on revient aux mêmes accusations, et l'on fait entendre les mêmes avis alarmistes.

Ces exemples, qu'il serait aisé de multiplier, doivent nous mettre en garde. Sans méconnaître l'importance des dépêches diplomatiques, loin de là, nous retiendrons qu'il faut les utiliser avec circonspection, et en usant de tous les moyens de contrôle appropriés.

Depuis le commencement du XVII[e] siècle, le Roi de France est représenté auprès de la Cour de Bruxelles par un agent diplomatique.

Sans doute la légation de Bruxelles ne compte point parmi les postes les plus en vue de la diplomatie française, et les affaires d'une importance primordiale sont parfois traitées, ou par l'intermédiaire de l'ambassadeur de France à Vienne, ou par les soins du représentant de l'Empereur auprès de Louis XVI. Cependant la compréhension de notre histoire du temps de Joseph II est singulièrement facilitée par l'étude de la *Correspondance des Pays-Bas*.

Des témoins attentifs, à l'affût de toutes les nouvelles, bien placés pour observer les choses et les hommes, tiennent minutieusement le cabinet de Versailles au courant de toutes les affaires qui, de près ou de loin,

touchent aux intérêts de la France. Ils écrivent fréquemment ; nous avons relevé, pour un espace de dix années, plus de sept cents dépêches, sans compter celles qui ont certainement été expédiées, et qui, ou bien se sont perdues, ou bien ont été placées dans des dossiers d'affaires spéciales.

La politique tient naturellement une grande place dans les nombreuses missives échangées entre Bruxelles et Versailles.

En 1786, une frégate hollandaise, en station à l'embouchure de l'Escaut, y arrête deux bâtiments de la marine impériale, chargés de grains, lesquels, battus par la tempête, se sont réfugiés au Hazegras, sur le Zwijn, et y ont mouillé, afin de pourvoir à leur sûreté.

Or, l'endroit où s'est opéré le mouillage est revendiqué à la fois par l'Empereur et par la République. De longues controverses surgissent sur ce point. Les dépêches de l'agent français Hirsinger donnent de cette affaire, très intéressante au point de vue du droit international, une relation aussi complète que les dossiers hollandais. Nous avons compulsé ceux-ci aux archives du royaume des Pays-Bas à La Haye; ils ne nous ont rien appris de plus que les relations adressées au gouvernement français par son chargé d'affaires.

Il est aisé de comprendre que si un pareil incident, de nature secondaire, est observé d'aussi près, les affaires plus graves, telle la question de l'ouverture de l'Escaut, provoquent un redoublement d'attention de la part d'une diplomatie vigilante et avisée.

Non seulement le Résident de Bruxelles tient le cabinet de Versailles au courant des négociations qui se poursuivent entre les États intéressés, mais il se fait instruire très minutieusement du sentiment public, aussi bien dans les Provinces Unies que dans les Pays-Bas Autrichiens.

Même vigilance quand se répandent des bruits concernant les projets d'échange de notre pays contre la Bavière.

Si la France, à cette époque, est en proie à de violentes agitations, il en va de même chez nous, et, chaque jour, des rapports partent de Bruxelles, donnant des détails précis sur les émotions populaires qui se propagent de la capitale dans les provinces.

Le 8 juillet 1787, deux membres des Etats de Brabant communiquent officieusement à l'agent diplomatique français la décision prise d'envoyer une députation auprès de Louis XVI. Ces délégués solliciteront le Roi d'intervenir pour que les Brabançons conservent leurs droits et privilèges séculaires. On cherche à pressentir l'accueil qui leur sera réservé.

Conformément aux instructions reçues de Versailles, Hirsinger déconseille l'envoi d'une mission de ce genre. Les Etats se borneront donc à faire connaître leur désir au gouvernement français par un mémoire. Ce mémoire, disons-le en passant, ne fut pas accueilli.

Hirsinger sait exactement tout ce qui se passe aux Etats, aussi bien dans les réunions privées que dans les séances officielles. Il est tenu au courant par un membre de l'assemblée, qu'il ne nomme pas, même dans ses billets ultra-secrets, sans doute par crainte d'une indiscrétion possible.

Les renseignements se multiplient, et les dépêches, de plus en plus précises, se succèdent à intervalles rapprochés.

Les désordres causés par l'érection du Séminaire général font l'objet de nombreuses communications Afin de se documenter d'une manière plus précise, Hirsinger n'hésite pas à se transporter à Louvain, et à poursuivre son enquête sur place.

Durant les troubles, les placards et les pamphlets abondent ; des exemplaires de ces publications sont régulièrement joints aux correspondances diplomatiques, et nous avons découvert, reliés dans les registres du Ministère des Affaires étrangères de Paris mainte plaquette devenue introuvable chez nous.

La diplomatie française a également l'œil ouvert sur ce qu'elle appelle : « les manœuvres de l'étranger ».

Le 5 février 1789, La Gravière (1) avise Montmorin (2) des bruits qui circulent avec persistance au sujet d'intrigues ourdies par la cour de Berlin.

On affirme que le gouvernement prussien entretient des intelligences dans les parties du territoire belge qui confinent à la Westphalie ; le général Gaudi, commandant supérieur de la place de Wesel, déploie une grande activité, et son attitude fait naître des soupçons.

D'autre part, les moines, dans leurs sermons, se montrent de plus en plus agressifs à l'égard de Joseph II, et se plaisent à faire des comparaisons entre lui et Frédéric II, tout à l'avantage de celui-ci ; ils proclament qu'au point de vue religieux, la Silésie, province catholique, est, depuis son annexion à la Prusse protestante, dans une situation infiniment plus favorable que les Pays-Bas, gouvernés par l'Empereur apostolique.

Un peu plus tard, nous voyons Ruelle dénoncer les menées hollandaises. Les dirigeants de la République, secrètement d'accord avec les cabinets de Londres et de Berlin, caressent, pense-t-il, le projet de réunir tous les anciens Pays-Bas.

Ruelle incrimine surtout les visées ambitieuses de la princesse d'Orange, et croit savoir que cette sœur du roi

(1) Ministère de France à Bruxelles.
(2) Ministère des Affaires étrangères.

de Prusse insiste auprès de son frère pour qu'il l'aide à conquérir nos provinces.

Pour mener cette entreprise à bonne fin, il suffirait, prétend-elle, de mobiliser quelques milliers de soldats hollandais, auxquels se joindraient les garnisons prussiennes de la Westphalie. Les envahisseurs se verraient reçus à bras ouverts par les populations belges; les troupes autrichiennes seraient incapables de résister, et la France, absorbée par ses dissensions intérieures, ne pourrait songer à intervenir.

Bientôt on constate des mouvements suspects de corps prussiens à Clèves et à Wesel. Quelques mois plus tard, on annonce que ces troupes préparent leur jonction avec la petite armée de Van der Mersch, et le frère de Van der Noot lui-même déclare à Ruelle que l'alliance avec la Prusse est un fait accompli.

La légation de France devait avoir à son service des indicateurs attentifs et bien placés, qui lui révélaient régulièrement les secrets du gouvernement autrichien et ceux des États.

La publication des lettres du général d'Alton a démontré la parfaite exactitude des informations fournies par Ruelle, notamment au sujet des divergences de vues qui se produisent entre l'autorité civile et le commandement militaire

Même constatation pour les débats du Congrès et les dissensions, de plus en plus profondes, entre Statistes et Vonckistes Il y a là de véritables études politiques, où les observations fines et piquantes abondent, et qui jettent de vives clartés sur des faits demeurés longtemps sans explication satisfaisante.

N'oublions pas les intrigues ourdies à Liége par Van der Noot et Van Eupen avec Fabry et Senft ; elles sont ici parfaitement mises en lumière, ainsi que les menées prussiennes.

La politique n'a cependant pas absorbé complètement l'attention des représentants de la France à Bruxelles. Les questions économiques ne leur échappent pas, et maintes dépêches y sont consacrées.

Notons d'abord une série de communications relatives à des demandes d'achat de grains, émanées du gouvernement français en 1788.

On sait que la pluie et les inondations de 1787, puis la sécheresse et la grêle, en 1788, avaient diminué le rendement des récoltes, en France, dans une proportion considérable.

En conséquence, Necker, désireux d'apporter un prompt remède à cette fâcheuse situation, fit demander au gouvernement belge d'autoriser l'exportation d'une certaine quantité de céréales.

Il comptait sur une réponse favorable ; en effet, Trauttmansdorff, le chef de l'administration autrichienne à Bruxelles, professait les principes libre-échangistes chers à son souverain. Toutefois les circonstances l'avaient amené à restreindre les premières mesures prises dans ce sens. Le froid précoce et particulièrement rigoureux provoqua une hausse excessive des prix.

En conséquence, les Gouverneurs généraux des Pays-Bas opposèrent un refus catégorique aux sollicitations du ministère de Versailles.

Mais les besoins de la France devenant de plus en plus pressants, les instances de Necker se firent plus vives. Nous assistons à d'intéressantes négociations, conduites activement par le chevalier de la Gravière d'abord, et ensuite par le vicomte de Maulde ; elles se prolongent durant plusieurs mois, et les autorités belges finissent par se laisser fléchir.

Trautmansdorff s'était fait illusion, en croyant qu'il aurait pu venir en aide à la France « sans trop effaroucher l'opinion publique » dans les Pays-Bas.

Bientôt on eut à déplorer des pillages et des désordres tels, qu'il fallut publier l'édit du 3 juin 1789, et recourir à des mesures radicales pour calmer l'émotion populaire.

Nous citerons aussi, au point de vue de l'histoire économique, des communications relatives à la faillite de la Compagnie asiatique à Anvers, en 1785.

Cette association s'était formée, au cours de l'année 1780, en vue de renouer les relations d'Anvers avec les Indes, la place de Trieste devant être la base des opérations. Les principaux intéressés étaient : Guillaume Bolts, Charles de Proli, fils de l'ancien directeur de la Compagnie des Indes, Jean-Charles Borrekens, Dominique Nagels et Van Eupen, frère du fameux Pénitencier, qui joua un rôle en vue de la Révolution brabançonne.

Ils équipèrent plusieurs navires, et réussirent à prendre possession de l'île de Tristan d'Acunha, que l'on baptisa « l'île de Brabant ». Mais le capital était trop faible, et des emprunts mal combinés causèrent la faillite.

Le Résident français avise son gouvernement de la catastrophe, entre dans les détails de l'affaire, et mentionne les pertes subies par de hauts personnages, notamment par l'Empereur lui-même, qui avait avancé à la société nouvelle des sommes considérables.

L'attention des diplomates français se porte également sur la vie judiciaire de nos provinces. Ils signalent parfois de gros procès soumis à nos cours de justice, et, lorsque la chose est d'importance, ils tiennent le cabinet de Versailles au courant des péripéties de l'action.

Il en sera ainsi, par exemple, lorsque la succession de 't Serclaes Tilly sera revendiquée par le prince de Robecq contre don André de Guzman. Le litige est d'ailleurs notable : il s'agit d'une seigneurie comprenant les terres de Tilly, Marbais, Montigny-sur-Sambre, etc.

Un détail fera saisir l'intérêt que souleva cette affaire :

les frais de justice s'élevèrent à plus de trois cent mille florins. Nous trouvons en annexe aux dépêches diplomatiques la copie de plusieurs documents de la cause, entre autres celle du décret impérial annulant toute la procédure

La presse belge occupe une grande place dans les préoccupations des agents de Louis XVI.

Au mois de juin 1787, le *Journal général de l'Europe* tient un langage hostile à la Cour de France, et se permet des « assertions indécentes » sur les ministres du Roi. A la suite des réclamations énergiques adressées aux Gouverneurs généraux, l'éditeur est frappé d'un sévère rappel à l'ordre. Et comme, le mois suivant, la *Gazette des Pays-Bas* s'est permis, à son tour, des incartades du même genre, le Résident estime qu'une simple réprimande ne suffit pas : « la seule correction qui puisse convenir à ce » gazetier, est de faire interdire sa feuille et de l'expulser » des Pays-Bas. »

Il se déclare très surpris de voir que le gouvernement de Bruxelles ait pu tolérer aussi longtemps « les expressions » scandaleuses et offensantes dont cet homme s'est servi » contre les autorités françaises. »

Fréquemment aussi Montmorin charge la légation de faire entendre des plaintes parce que l'on imprime à Bruxelles, et l'on y colporte sous le manteau « d'infâmes libelles » contre Louis XVI et Marie-Antoinette ; il s'irrite parce que les auteurs de ces « productions scandaleuses » trouvent un asile sur le sol belge, et il « compte sur l'amitié » des Gouverneurs généraux pour obtenir que les horreurs » répandues sur une personne auguste soient étouffées. »

Dès le début de la Révolution de 1789, les ministres de Versailles se préoccupent de l'impression produite au dehors. A Bruxelles, comme d'ailleurs dans les autres

capitales, les diplomates veillent, et enregistrent avec soin les commentaires que font naître les incidents variés de la politique française.

C'est ainsi que nous voyons signaler, le 6 octobre 1789, le jugement favorable que portent les habitants des Pays-Bas sur les plans de Necker.

De même trouvons-nous notées les approbations chaleureuses qui saluent les premières mesures décrétées par Louis XVI, d'accord avec l'Assemblée nationale.

Signalons enfin la relation incessante des scènes souvent tragiques et parfois grotesques qui ont pour théâtre les rues de Bruxelles pendant le règne des Statistes ; la dévotion idolâtre dont l'image de Van der Noot fut l'objet est soigneusement relatée par des témoins qui ont peine à en croire leurs yeux.

Tels sont les renseignements variés que nous fournit cette correspondance inédite. Elle constitue, nous a-t-il paru, une contribution importante à l'histoire des dernières années du régime autrichien dans les Pays-Bas.

RAPPORT

SUR LA

SITUATION DE L'UNIVERSITÉ DE LIÉGE

Pendant l'année académique 1918-1919

Il est d'usage qu'en cette séance solennelle, qui marque la reprise du travail académique, le Recteur vous entretienne des faits nouveaux et importants, accomplis pendant l'année qui expire.

Le nombre des étudiants s'est élevé à 2977, supérieur de 133 à celui de l'année 1913-1914. C'est le plus élevé qui ait été atteint depuis que l'Université existe.

Ces élèves se répartissent de la manière suivante :

Faculté de philosophie et lettres	405	dont 240	nouveaux (1)
» de droit	214	» 63	»
» de droit (Ecole spéciale de commerce)	807	» 712	»
» des sciences	485	» 395	»
» des sciences (candidats ingénieurs)	551	» 451	»
» de médecine	194	» 29	»
» technique	321	» 31	»
	2977	1921	

La population de l'Ecole spéciale des Arts et Manufactures et des Mines s'est élevée à 872 élèves.

(1) C'est à dire, inscrits pour la première fois à l'Université.

De ces 2977 étudiants, 2808 sont belges et appartiennent à nos diverses provinces dans les proportions suivantes :

Province d'Anvers	51
» de Brabant	128
» de la Flandre occidentale	15
» de la Flandre orientale	12
» de Hainaut	128
» de Liége	1940
» de Limbourg	171
» de Luxembourg	170
» de Namur	193
Total	2808

169 élèves sont originaires des Pays suivants :

Alsace	1
Angleterre	1
République Argentine	2
Arménie	2
Brésil	1
Canaries	1
Chine	4
Egypte	2
Espagne	5
France	27
Grèce	1
Italie	6
Luxembourg	30
Macédoine	1
Pays-Bas	8
Perse	1
Pologne	8
Portugal	4
Roumanie	8
Russie	56
Total	169

L'Université a compté au nombre de ses élèves 51 jeunes filles, toutes originaires de la Belgique.

La mort n'a pas épargné la jeunesse universitaire.

Trois de nos étudiants ont été prématurément enlevés à l'amour de leurs familles, à l'affection de leurs professeurs et de leurs condisciples.

La mort de ces jeunes gens, destinés au plus brillant avenir, a causé partout la plus vive et la plus douloureuse émotion ; c'est avec un véritable serrement de cœur que j'inscris ici leurs noms comme un pieux souvenir :

Mademoiselle Marie Maillard ;

M. Robert Comblen, de la Faculté des sciences, volontaire de guerre ;

M. Paul Meyers, de la Faculté technique, lieutenant du génie, mort en service commandé.

Le 21 janvier de cette année, en prenant possession de la dignité rectorale, j'ai rappelé la part glorieuse prise par nos étudiants à la défense du sol natal. Nous savons aujourd'hui d'une manière plus précise à quel prix cette gloire a été achetée.

Sur seize cents élèves belges de l'Université de Liége, près de treize cents ont pris les armes au mois d'août 1914.

Cent et quatorze sont tombés au champ d'honneur avec quatre-vingt un de leurs anciens condisciples. Leurs noms seront gravés sur le monument qui perpétuera bientôt le souvenir de leur héroïsme.

Ces noms les voici : Je m'incline avec un douloureux respect devant cette élite de notre jeunesse. *(Toute l'assistance se lève et écoute debout le funèbre mémorial).*

Faculté de Philosophie et Lettres.

Anciens étudiants.

MM.
Bastin, Maurice.
Boumal, Louis.
Eucher, Lucien.
Lequarré, Denis.
Libotte, Marcel
Marichal, Louis.
Populaire, Louis.

Etudiants inscrits en 1913-1914.

MM.
Biron, Karl.
Close, Félix.
Dressen, Albert.
Everaerts, Hadelin.
Flohimont, Stanislas.
Grignard, Alfred.
Lamarche, Michel.
Lejeune, Fernand.
Marichal, Maurice.
Michaux, Emile.
Petitqueux, Frédéric.
Raick, Emile.
Van Sieleghem, Gustave.

Faculté de Droit.

Dardenne, Fernand.
de Baré de Comogne, Jules.
de Ponthière, Jean.
Derriks, Jean.
Drion, Victor.
Foccroulle, Armand.
Francotte, Philippe.
Galler, Robert.
Hamoir, Jean.
Melon, Fernand.
Nicolas, Louis.
Roosens, Joseph.
Serulier, Ferdinand.
Staes, Henri.
Tombeur, Raoul.
Weyenberg, Joseph.
Biquet, Camille.
Cession, Gaston.
de Harlez, Guillaume.
Magnée, Joseph.
Moosen, Joseph.
Streitz, Jean.
t'Kint de Roodenbeke, Edm.
Van Langenhove, Robert.

Ecole spéciale de Commerce.

Delloye, Georges.
Emond, Léonard.
Habran, Gaston.
Jacobs, Marcel.
Konincks.
Léonard, Maurice.
Mahia, Robert.
Martinot, Paul.
Hansez, Fernand.
Koelman, Charles.
Putzeys, Marcel.
Van Sieleghem, Joseph
Vivario, Robert.

Faculté des Sciences.

Anciens étudiants

MM.

Bozet, René.
Cornesse, William
De Craene, Maurice
Duchesne, Charles.
Hardy, Arnold.
Huberty, Paul.
Malvaux, Evrard.
Mathen, Georges
Warsage, Léon.

Etudiants inscrits en 1913-14

MM.

Amand, Octave.
Amiable, Charles.
Arontschik, Rouvin.
Barbier, Lambert.
Beaurieux, René.
Bonmariage, Emile.
Boset, Emile
Charlier, Paul.
Ciselet, Robert.
Claisse, Edgar.
De Beer, Carlos.
Deltour, Marcel.
Demaret, Robert.
Dmitrenko, Vsevolo.
Dohet, Ernest.
Duchesne, René.
Durieux, Jean.
Germay, Pierre.
Godefroid, Lucien
Grégoire, André.
Grignard, Maurice.
Guilleaume, Louis.
Joassart, Georges.
Lambiotte, Victor.
Mélotte, Joseph.
Moxhet, Léon,
Nihoul, Edouard.
Pirau, Eric.
Preud'homme, Charles.
Roberti, Charles.
Ryss, Abraham.
Sauvage, Léonard.
Schipman, Alphonse.
Stassart, René.
Thomas, Victor.
Truillet, Jean.

Faculté de Médecine.

Anciens étudiants.

MM.

Bastin.
Bouttiau, Paul.
Bury.
Defrecheux, Fernand.
Dewez, Ernest.
Joncker, Ernest.
Martin, Georges.
Schiffers, Paul.

Etudiants inscrits en 1913-14.

MM.

Baguette Hubert.
Becquevort, Léon.
Bronfort, Léon.
Collard, Adolphe.
Delange, Max.
Dolhen, Marcel.
Dury, Franz.
Evrard, Adolphe.
Gabriel, Antoine.
Hennau, Gaston.
Hermesse, Armand.
Lomba, Ernest.
Maca, Oscar.
Mosbeux, Maurice.
Otte, Georges.
Relavisse, Joseph.

Faculté Technique.

Anciens étudiants.

Bris, Eugène.
Calberg, Léopold.
Chaudière, François.
Chaudoir, Jacques.
Claessens, Joseph.
Close, Maurice.
d'Andrimont, Maurice.
Deldime, François.
Delporte, Max.
Delrée.
Firket, Henri.
Gillet, Jean.
Gillet, Lambert
Godin, Paul.
Guatta, Ettore.
Hambersin.
Lamarche, Albert.
Lambert Maurice.
Ledoux, Auguste.
Lippens, Paul.
Martin, Gabriel.
Mercenier, Maurice.
Monjoie, Jean.

Etudiants inscrits en 1913-14.

Bellefroid, Fernand.
Bruns, Jean.
Delrez, Marcel.
Dumont, Paul.
Dupont, Paul.
Dupré, Jules.
Dury, Joseph.
Fabry, Jean.
Faly, Georges.
Frère, Marcel.
Génard, Michel.
Georges, Marcel.
Gob, Louis.
Gomez, Paul.
Gouffaux, Louis.
Hubens, Richard.
Jodognes, Théodore.
Lans, René.
Ledent, Maurice.
Legrand, Pablo.
Libion, Maurice.
Magis, Christian.

Anciens étudiants.

MM.

Nourrit, Pierre.
Paquet, Gaston.
Perdu, Eugène.
Raick, Félix.
Rausin, Eudore.
Taylor, Philippe.
Themelin, Paul.
Wagner, Jean.
Wathieu, Charles.
Westhof, Léon.

Etudiants inscrits en 1913-14.

MM.

Mankowski, Stanislas.
Maréchal.
Meyers, Paul.
Michel, René.
Misson, Jean.
Olivier, Frédéric.
Philippin, Adrien.
Pholien, Servais.
Putzeys, Georges.
Thonus, Maurice.
Trachtenberg, Joseph.
Van den Eynde, Désiré.
Wautelet, Albert.
Wielemans, Léon.

Ils sont morts en défendant la Justice et le Droit.

Jeunes gens qui m'écoutez, n'oubliez jamais ce que vous devez, ce que nous devons tous, à ces vaillants, qui ont répondu avec enthousiasme à l'appel du Roi-Chevalier, qui n'ont pas hésité à donner leur sang et leur vie pour sauver l'indépendance de la Belgique.

Montrez vous dignes de ces valeureux condisciples, et si, ce qu'à Dieu ne plaise, le danger devait renaître un jour, inspirez-vous de leur exemple, sachez montrer la même vaillance indomptable, la même virile abnégation.

Il ne sera pas dit que les étudiants liégeois de 1914 sont morts en vain pour la Patrie et pour la Liberté ! *(Applaudissements prolongés)*

Examens pour les grades académiques

2286 élèves ont pris inscription pour les examens à subir devant les facultés pendant les deux dernières sessions de 1914 et les deux premières sessions de la présente année académique.

2175 ont été examinés ;
1568 ont été admis, dont :

51 avec la plus grande distinction,
259 avec grande distinction,
428 avec distinction,
830 d'une manière satisfaisante.

Voici les noms des élèves qui ont subi leur examen avec **la plus grande distinction** :

A. — Faculté de Philosophie et Lettres.

1. Mlle Delcourt, Mie, d'Ixelles (1)

MM.

2. Close, Félix, de Polleur.
3. Fontaine, Albert, de Namur.
4. Hubaux, Jean, de Marcinelle.
5. Merchie, Ernest, de Liége.

B. — Faculté de Droit.

MM.

1. Clerkx, Louis, de Tessenderloo.
2. Gothot, Victor, d'Arlon.
3. Haversin, Marcel, de Liége.
4. Huppertz, Joseph, d'Aubel.
5. Weyenberg, Joseph, d'Ougrée.

C. — Faculté des Sciences.

1. Mlle Walrand, Germaine, de Sterpigny.

MM.

2. Berthelier, Jos., de Seraing.
3. Bidlot, Raimd, de Liége (2).
4. Borgerhoff, Marcel, de Seraing.
5. Boset, Emile, de Limerlé.
6. Brouha, Lucien, de Liége.
7. Choclet, Léon, de Jambes.
8. Dellis, Paul, de Couvin.
9. Fobelets, Paul, de Diest.
10. Germay, Pierre, de Soumagne.
11. Laloux, René, de Liége.
12. Leclercq, Victor, de Liége.
13. Lecomte, Désiré, de Charleroi.
14. Moureau, Marcel, de Koekelberg.
15. Nihoul, Jacq., de Waremme.
16. Poulet, Joseph, de Binche.
17. Renson, Jean, de Chênée.
18. Sapin, Armand, de Huy.
19. Van Oirbeck, Marcel, de Verviers.

---

(1) Mademoiselle Delcourt a obtenu la plus grande distinction dans deux examens différents.

(2) M. Bidlot a obtenu la plus grande distinction dans deux examens différents.

D. — Faculté de Médecine.

MM.

1. Birck, Léopold, de Liége.
2. Colmant, Ivan, de Nivelles.
3. Divry, Paul, de Momignies.
4. Focquet, Paul, de Liége.
5. Lejeune, Guill., de Wandre.
6. Lomba, Ernest, de Coutisse.
7. Mattez, Albert, de Renaix.
8. Muller, Herman, de Welkenraedt.
9. Naniot, Constant, de Bastogne.
10. Pironet, Georges, de Lierneux.
11. Putzeys, Maurice, de Liége.
12. Roskam, Jacques, de Liége.
13. Thomas, Georges, de Rochecourt.

E. — Faculté Technique.

MM.

1. Barzin, Léopold, de Spa.
2. Chalet, Léon, de Jambes.
3. Drisomont, Ad., de Herstal.
4. Desœr, André, de Liége.
5. Doneux, Maurice, de Liége.
6. Dupré, Jules, de Liége.
7. Van Oirbeck, Marcel, de Verviers.

Les élèves qui ont obtenu la **grande distinction** sont :

A. — Faculté de Philosophie et Lettres.

MM.

1. Remy, Joseph, de Liége.
2. Fraipont, Paul, de Liége (1).
3. Mottart, R., de Liége (1).
4. Cleirens, Paul, de Liége.
5. Lejeune, Fernand, de Rabosée (1).
6. Siméons, Joseph, de Ruysbroeck.
7. Dressen, Albert, de Pepinster.
8. Bonemeyer, B., de Nimègue.
9. Germain, Jules, de Liége.
10. Schwarts, Ed., de Merche (1).
11. Dossin, Georges, de Wandre.
12. Merchie, Ernest, de Liége.
13. Lohest, Octave, de Liége.
14. Everaerts, Adel., de Liége (1).
15. Jacob, Oscar, de Oneux.
16. Picard, Joseph, de Heure-le-Tiexhe.
17. Leger, Fritz, de Buvange.
18. Detroz, Emile, de Liége.
19. Vivier, Robert, de Chênée.
20. Duchâteau, Léon, de Visé.
21. Julsonnet, Léon, de Seraing.
22. Bergh, E., de Gembloux (1).
23. Seressia, Fern[d], de Seraing.
24. Fraipont, Paul, de Liége.
25. de Thier, Jacques, de Heusy.
26. Laloux, André, de Liége.
27. Martinot, Jules, de Hour.
28. Leclef, Paul, de Seraing.
29. Thiry, Marcel, de Charleroi.

(1) MM. Fraipont, Mottart, Lejeune, Schwarts, Everaerts et Bergh ont obtenu la grande distinction dans deux examens différents.

30. Melle Foettinger, J., de Liége.

MM.

31. Duquenne, M., de Liége (1).
32. Schwartz, E., de Mersch.
33. Dossin, G., de Wandre (2).
34. Franchimont, P., de Barvaux.
35. Bartholomé, E., de Spa.
36. Bovy, M., d'Ans.
37. Bovy, G., d'Ans.
38. Thomas, A., d'Angleur.
39. Philippin, A., de Bruges.
40. Graas, E., de Hondelange.
41. Evrard, E., de Liége.
42. Mottart, R., de Liége (2).
43. Wilkin, R., de Montegnée.
44. Fohalle, R., de Verviers.
45. Mathus, M., de Barchon.
46. Péters, F., de Warnant-Dreye
47. Gob, J., de Hasselt.
48. Tomsin, A., de Liége.
49. Jacob, A., de Oneux.
50. Germain, J., de Liége.
51. Picard, J., de Heur-le-Tiexhe.
52. Melle Collette, G., d'Ixelles.

B. — Faculté de Droit.

MM.

1. Detrooz, E., de Liége.
2. Seny, L., de Bertrée.
3. Jehin, M., de Grivegnée.
4. Streitz, J., de Bruxelles.
5. Dejace, P., de Liége.
6. Schmik, M., de Messancy.
7. Gérard, Ch., de Nimy.
8. Cleirens, P., de Liége.
9. Dutilleux, J., de Hollogne-aux-Pierres.
10. Delfosse, A., de Sars-Risbart.
11. Denoël, G., de Liége.
12. Potvin, G., de Forest.
13. Orban de Xivry, E., de Namur (2).
14. Dimbourg, F., de Comblain-au-Pont.
15. Seny, L., de Bertrée.
16. Dejace, P., de Liége.
17. de la Fontaine, E., de Paliseul.
18. Mottard, F., de Herstal.
19. Neven, G., de Tongres.
20. Lefebvre de Vivy, L., de Jambes.
21. Wathelet, A., de Gomzé.
22. Nagant, P., de Rochefort.
23. Malherbe, E., de Namur.

C. — Faculté des Sciences.

1. Melle Walrand, Marie, de Sterpigny,

MM.

2. Thomas, Georges, de Rachecourt.
3. Fobelets, Paul, de Diest.
4. Delporte, Arthur, de Polleur.
5. Deltour, Marcel, de Jupille.
6. Lejeune, Guill. de Wandre.
7. Cambresier, G., de Liége.
8. Jaspar, Jean, de Liége.
9. Gérard, Eugène, de Retinne.

---

(1) M. Duquenne a obtenu la grande distinction dans trois examens différents.

(2 MM. Dossin, Mottart et Orban de Xivry, E., ont obtenu la grande distinction dans deux examens différents.

MM.

10. Quoilin, René, de Liége.
11. Cambresier, R., de Liége.
12. Germay, Henri, de Mortier.
13. Bruwier, Laur[t], de St-André.
14. Winants, Marcel, de Liége.
15. Ledrus, R., de Lodelinsart.
16. Marchandise, R , de Vilvorde.
17. Dewez, Paul, de Liége.
18. Lambinon, Maurice, de Hollogne-aux-Pierres.
19. Bourdillon, G., de Namur.
20. Kodeck, Victor, de Liége.
21. Masson, Ernest, d'Hastière.
22. M[elle] Saroléa, Laure, de Hasselt.
23. Van de Weerdt, J., de Liége.
24. Danze, Joseph, de Liége.
25. Frère, Emile, de Liége.
26. Calberg, Raoul, de Liége.
27 Bréda, André, de Gand.
28. Germeau, Jean, de Liége.
29. Wégy, Marcel, de Jumet.
30 Neef, Albert, de Liége.
31. Radoux, Jean de Haccourt
32. Verheggen, Théod., de Liége.
33. Philippin, Adrien, de Bruges.
34. Daisomont Adelin,de Herstal.
35. Doneux, Maurice, de Liége.
36. Charlier, P., de Neurchâteau.
37. Huleur, Marcel, de Tournal.
38. Breda, Raymond, de Gand.
39. M[lles] Germeau, Céline, de Montegnée.
40. Simonon, Renée, d'Oreye.
41 Walrand, Marie, de Sterpigny.

MM.

42. Dejace, Jean, de Gleixhe.
43. Moreau, Marcel, de Chokier.
44. Laoureux, Albert, de Liége.
45. Bonhomme, F., de Remouchamps
46 Géradon, Louis, de Liége.
47. Muschang, Léopold, d'Alzingen.
48. Carpentier, Fritz, de Malaise.
49. Brull, Lucien, de Tongres.
50. Deleixhe, Eugène, d'Eben-Emael.
51. Dubois, Edmond, de Huy.
52. Piette, François, de Seraing.
53. Demonceau, Guy, de Liége.
54. Herman, Marcel, de Habay-la-Neuve.
55. Radelet, Albert, de Saint-Séverin.
56. Jammaers, Urbain, d'Ordange.
57. Mattot, Henri, de Lompret.
58. Mélon, Louis, d'Ypres.
59 Berthellier, Ch., de Seraing.
60. Guében, Georges. de Liége.
61. Winants, Marcel, de Liége.
62. Fourneau , Georges , de Huy.
63. Defourny, Emile, de Herstal.
64. Jadot, Albert, de Huy.
65. Labasse, Henri, de Liége.
66. Rey, Jacques, de Liége.
67. David, Maurice, de Fléron.
68. Kodeck, Victor, de Liége.
69 Legraye, Michel, d'Ostende.
70. Dewez, Paul, de Liége.
71. Courard, Toussaint, de Hans.
72. Goffin, Raymond, de Souverain-Wandre.
73. Toussaint, Lucien, de Jemelle.
74 Hansoul, Léon, de Chockier.
75. Maréchal, Célestin, de Liége.
76. Grandry, Alphonse, de Héron.
77. Closquin, René, de Grivegnée.
78 Janssens, Georges, de Marcinelle.
79 François, Léon, de Villers-St-Siméon.
80. Navet, René, de Misson.
81. Ruppol, Hubert, de Brusthen.
82. Tomson, Eugène, de Liége.
83. Galler, Paul, de Renory.
84. Biron, Paul, de Liége.

MM.

85. Lenoir, Robert, de Huy.
86. Franchamp, Alfred, d'Angleur.
87. Duquenne, Jean, de Liége.
88. Lahaut, Victor, de Jambes.
89. Lonneux, Fernand, de Liége.
90. Cornélis, Henri, de Cheratte.
91 Lechat, André, de Jemeppe.
92. Maréchal, Marcel, d'Ougrée.
93. Magéra, Raymond, de Jemelle.
94. Viroux, Michel, de Fontaine-l'Évêque.
95. Villers, Marcel, d'Ouffet
96. Denis, Fernand, de Herstal.
97. Stassin, Gaston, de Verneuil.
98. Lenaers, Prosper, de s'Heeren-Elderen.
99. Van de Werdt, Jean, de Liége.
100. Danze, Joseph, de Liége.
101. Hubin, Victor, de Momale.

D. — Faculté de Médecine.

1. Grignet, G., de Marchin (1).
2. Herla, E., de Verviers (1).
3. Etienne, L., de Huy (1).
4. Destrée, A., de Namur.
5. Collard, A., de Seraing.
6. François, N., de Seraing.
7. Gérard, L., de Herstal.
8. Ledoux, E., d'Ocquier.
9. Mathien, Ch., de Liége.
10. Mélotte, J., de Herstal.
11. Prijot, H., de Nandrin.
12. Fabry, P., de Namur.
13. Pirard, F., de Verviers.
14. Wathieu, H., de Seraing.
15. Auguste, J., de Stavelot.
16. Muller, R., de Welkenraedt.
17. Paillet, E., de Burdinne.
18. Ramboux, M., de Herstal
19. Toupy, N., de Bressoux.
20. Dolhen, M., de Rhisne.
21. Firket, J., de Liége.
22 Goldstein, P., de Cureghem.
23 Hébrant, H., de Hotton (2)
24. Leplat, G., de Liége.
25. Mattlet, G., de Chênée.
26. Rorive, M., de Huy.
27. Bellefontaine, E., Pepinster.
28. Chandelle, G., de Pepinster.
29. Birck, L., de Liége.
30. Delcourt, E., d'Ixelles.
31. Dumoulin, L., de Liége
32. Putzeys, N., de Liége
33. Remy, G., d'Awans-Aywaille.
34. Spaas, J., de Hamont.
35. Bormans, W., de Montenaeken.
36. Fabry, P., de Namur
37. Lambrechts, F., de Momalle.
38. Paquay, J., d'Ougrée.
39. Pirard, F., de Verviers.
40. Wathieu, H., de Seraing (1).
41. Auguste, J., de Stavelot (2).
42 Bous, A., de Chokier.
43. Lecomte, G., de Hamoir.
44. Paillet, E., de Burdinne.
45. Pirard, H., de Verviers.
46. Guérin, F., de Mons-lez-Liége.
47. Spinoy, G., de Liége.
48. Toupy, N., de Bressoux.
49. Bodart, R., d'Ampsin (1).
50. Marchandise, L., de Warnant-Dreye.
51 Wéry, C., de Liége.
52 Mme Scoville-Jonckers, F., de Huy.
53. Mme Muller-Kirchmann, B., de Herstal.
54. Mlle Rousseau, M., de Liége.
55. Viroux, Ch., de Liége (1).

(1) MM. Grignet, Herla, Etienne, Wathieu, Bodart et Viroux ont obtenu la grande distinction dans deux examens différents.

(2) MM. Hébrant et Auguste a obtenu la distinction dans un autre examen.

E. — Faculté Technique.

MM.

1. Henrard, Ch., de Liége.
2. Remy, H., de Liége.
3. Chometton, P., de Verviers.
4. Bréda, R., de Gand
5. Van de Putte, M., d'Anvers.
6. Van Dooren, G., d'Arlon.
7. Fobelets, P., de Diest.
8. Fassotte, A., de Dison.
9. Henrotte, A., d'Etterbeck.
10. Zomers, L., de Liége.
11. Regout, Ch., de Liége.

Les élèves qui ont obtenu la distinction sont :

A. — Faculté de Philosophie et Lettres.

MM.

1. Jenicot, W., de Verviers.
2. Michaux, E., de Baulers.
3. Amand, G., d'Angleur.
4. Andries, A., de Liége.
5. Stas, R., d'Anvers.
6. Streel, P., de Waremme.
7. Boden, R., de St-Nicolas.
8. Brahy, A., de Liége.
9. Brossel, Ch., de Spa.
10. de Thier, L., de Liége.
11. Dury, E., Marche.
12. Duquenné, P., de Merkstein.
13. Marichal, M., de Huy.
14. Péters, F., de Warnant-Dreye.
15. Delvaux de Fenffe, J., Liége(1).
16. Everaerts, A., de Liége.
17. Lohest, O., de Liége.
18. Hubaux, J., de Marcinelle.
19. Michaux, E., de Baulers.
20. Dutilleux, J., de Hollogne-aux-Pierres.
21. Haversin, J., de Jambes
22. Henckaerts, J., d'Ans.
23. Duquenne, Paul, de Merkstein.
24. Lejeune, René, de Fosse sur Salm.
25. Thonet, Charles, de Liége.
26. Digneffe, Camille, de Voordt.
27. Misson, Georges, d'Ougrée, (1)
28. Bertrand, M., de Namur (1).
29. Thomas, L., de Stavelot.
30. Amand, G., d'Angleur.
31. Dewandre, M., de Liége.
32. Lemaire, A., Liége
33. Lohest, P., de Liége.
34. Ranscelot, J., de Liége.
35. Ponet, A., de Hasselt.
36. Ledent, G., de Liége.
37. Laloux, P., de Liége.
38. Henusse, E., de Liége.
39. Gourdet, P., de Marche.
40. Van Brabant, Ch., de Coursel.
41. Ranscelot, P., de Liége.
42. Jacob, J., de Liége.
43. Poncelet, R., de Custinne.
44. Comblen, J., de Liége.
45. Mourquin, G., de Hamoir.
46. Castermans, J., de Liége.
47. Bonhomme, G., de Trois-Ponts.
48. Ledent, A., de Herstal.
49. Livin, R., de Mons.
50. Simar, J., de Petit-Rechain.
51. Vandervael, R., de Jemelle.

(1) MM. Delvaux de Fenffe, Misson et Bertrand ont obtenu la distinction dans deux examens différents.

MM.

52. de Fooz, F., de Fraiture.
53. Thiry, P., de Liége.
54. Closon, H., de Flavion.
55 Dieudonné, A, de Beaumont.
56. Gilman, L., de Liége.
57. Grégoire, A., de Huy.
58. Penninck, E., de Waremme.
59. Maisin, L., d'Opprebais.
60. Willems, G., de Liége.
61. Pirotte, J., de Remicourt.
62. Martin, P., de Hannut.
63. Terwangne, R., de Liége.
64. Constant, J., d'Ixelles.
65. Naveau, M., de Limont.
66. Peiffer, A., de Sterpenich.
67. Putzeys, M., de Herstal.
68. Streel, P., de Waremme
69. Mathieu, E., de Huy.
70. Neven, T., de Herderen.
71. Herbillon, J., de Hognoul.
72. Ceyssens, J., de Wychmael.
73. Mlle Jacques, Y., de Liége.
74. Bottin, C., de Montegnée.
75. Russe, L., de Sars-la-Bruyère.
76. Demelenne, M., de Hotton.
77 Pissart, G, de Comblain-au-Pont.
78. Spits, J., de Warsage.
79. Cosemans, A, de Diepenbeek.

B. — Faculté de Droit.

MM.

1. Davignon, F., d'Andenne.
2. Dubois H., de Comblain-au-Pont.
3. Dijon, P., de Huy.
4. Serulier, F., de Liége.
5 Van den Berg, A., de Liége.
6. Liben, H, de Liége.
7. Soukin, G., de St-Amand.
8. Hickter, J., de Fexhe-le-Haut-Clocher.
9. Magnée, J., de Donceel.
10. Waha, L., d'Arlon.
11. Remacle, J., d'Ougrée.
12. Schauer, G, de Verviers.
13. Mortehan, A., d'Arlon.
14. Pevée, P., de Liége.
15. Henrard, R., de Herstal.
16. Deschamps, G., de Jemeppe-s/Meuse.
17. Ries,, V., de Jemeppe-s/M.
18. Lefebve, L., de Jambes.
19. Delvaux de Fenffe,.P.de Liége.
20. Denoël, G., de Liége.
21. Bully, Eug., de Hannut.
22 Hody, G., de Liége.
23 Laurent, A., de Dinant.
24. Potvin, G., de Forest.
25. Biquet, C., de Flémalle-Grande.
26. Neven, G., de Tongres.
27. Vroonen, A., de Tongres.
28. Lohest, F., de Liége.
29. Lohest, C., de Liége.
30. Hamoir, J., de Liége.
31. Herla, P., de Verviers.
32. Depaifve, J., de Tongres.
33. Helbig, L., de Liége.
34. Henckaerts, F., d'Ans.
35. Jacques-Houssa, L., d'Etterbeek.
36. Wathelet, A., de Gomzé.
37. Lamarche, E., de Liége.
38. Wiser, C., de Liége.
39. Michaux, E., d'Andenne.
40. Boland, P. de Verviers.
41. Hupperts, J., d'Aubel.
42. Van den Berg, A., de Liége.
43. Hickter, J., de Fexhe-le-Haut. Clocher.
44. Brossel, Ch., de Spa.
45. Schwartz, E., de Mersch.

MM.

46. Mairlot, G., de Theux.
47. Thonet, Ch., de Liége.
48. Lohest, C., de Liége.
49. Lohest, O., de Liége.
50. Van den Berg, F., de Liége.
51. Constant, G., d'Ixelles.
52. Fincœur, Ch., de Molenbeek.
53. Goffin, R., d'Ans.
54. Jehin, M., de Grivegnée.
55. Cartier, H., de Souverain-Wandre.
56. Dossin, J., de Liége.
57. Jacques, G., de Tongres.
58. Hamal, M., de Liége.
59. Jamar, P., de Flémalle-Haute.
60. Jacob, A., de Warsage.
61. Jacques, G., de Landen.
62. Baudrux, M., de Habay-la-Neuve.
63. Bully, E., de Hannut.
64. Dumoulin, L., de Liége.
65. Wiser, F., de Liége.
66. Isbecque, P., de Roubaix.
67. de Pierpont, G., de Liége (1).
68. Laurent, A., de Dinant (1).
69. Duquenne, A., de Dalhem.
70. Hody, G., de Liége (1).
71. Deschamps, G., de Jemeppe-s/Meuse (1).
72. Lohest, F., de Liége (1).
73. Wathelet, A., de Gomzé.
74. Demeur, P., de Bruxelles.
75. Laloux, H., de Liége.
76. Collinet, G., de Liége.
77. Van Bockryck, C., de Hœsselt.
78. Streel, H., de Walbetz.
79. Detienne, A., de Liége.

C. — Faculté des Sciences

1. Mlle Simonon, R. (1), d'Oreye.

MM.

2. Birck, Léopold, de Liége.
3. Paquet, Albert, de Huy.
4. Huleux, Marcel, de Tournai.
5. Martens, Edmond, de Lanaeken.
6. Godefroid, Lucien, de Tavier-Limont.
7. Collard, Adolphe, de Seraing.
8. Benoit, Albert, de Liége.
9. Mlle Simonon, Renée, d'Oreye.

MM.

10. Berck, Omer, de Flémalle-Haute.
11. Petit, Louis, de Seraing.
12. Pironet, Georges, de Lierneux.
13. Chandelle, Edmond, de Herve.
14. Souka, Amilcar, de Herve
15. Berthellier, Charles, de Seraing
16. Denis, Gaston, de Soy.
17. Franssen, Arthur, de Fouron-Saint-Pierre.
18. Grosjean, Maurice, de Verviers.
19. Mlle Vool, Julia, de Herstal.

MM.

20. Beaurieux, René, de Gand.
21. Rouche, Henri, de Melen.
22. Bertrand, Ernest, de Huy.
23. Hutting, Octave, de Stockem.
24. Pauwen, Léonard, d'Oupeye.
25. Vatriquant, Simon, de Liége
26. Fourneau, Georges, de Huy.

---

(1) MM. de Pierpont, Laurent, Hody, Deschamps, Lohest F. et Mlle Simonon, Renée, d'Oreye, ont obtenu la distinction dans deux examens différents.

MM.

27. Baptist, Jean, de Renory.
28. Lemoine, Charles, de Bressoux.
29. Vroonen, Emile, de Verviers.
30. Sacré, Gaston, de Lesve.
31. Denis, Fernand, de Herstal.
32. Masquelier, Gaston, d'Almache.
33. David, Maurice, de Fléron.
34. Remond, Léopold, de Hollogne-aux-Pierres.
35. Sacré, Beauduin, de Liége.
36. Goossens, Mathieu, de Mopertingen.
37. Timmerhans, André, de Moresnet.
38. Foerster, Joseph, de Liége.
39. Van der Maesen, Charles, de Romsée
40. Van Dooren, Georges, d'Arlon.
41. Lohest, Paul, de Liége.
42. Duquenne, Louis, de Merkstein.
43. Hunebelle, Henri, de Bouillon.
44. Huberty, Jean, de Dolhain.
45. Masquelier, Emile, de Liége.
46. Barth, Marcel, de Charleroi.
47. Sevrin, Gaston, de Marchienne-au-Pont.
48. Lilot, Joseph, de Barvaux-s/O.
49. Brisbois, Jules, de Burdinne.
50. Clerckx, Henri, de Tessenderloo.
51. Goudman, Joseph, d'Aubel.
52. Weberg, Eugène, de Witry.
53. Wansart, Georges, de Liége.
54. Hansroul, Paul, de Rochefort.
55. Marchandise, Raymond, de Hasselt.
56. Lemauvais, Albert, de Sart-lez-Spa.
57. Clesse, A., de Stavelot.
58. Feron, F., de Liége.
59. Mattot, H., de Lompret.
60. Dery, E., de Wandre.
61. M^elle Dans, R., de Montegnée.

MM.

62. Baudhuin, A., de Champion.
63. Nys, L., d'Ans (1).
64. Groulard, Iw., de Verviers,
65. Cajot, P., de Chimay.
66. Grooteclaes, F., de Verviers
67. De Bast, Yves, de Liége.
68. Streignart, E., de Tongres.
69. Buyck, E., de Tirlemont.
70. Simon, L., de Verviers.
71. Jacquemotte, A., de Fexhe-Slins.
72. Van Beneden, J., de Liége.
73. Leboutte, M., de Sprimont.
74. Martin, L., de Herstal.
75. Oelmans, M., de Liége.
76. Ory, M., de Liége.
77. Garot, L., de Racour
80. Pierret, F., de Henripré.
81. Lhonneux, G., de St-Georges.
82. Halleux, J., d'Embourg.
83. Lapierre, S., d'Angleur.
84. Cuypers, M., de Neerpelt.
85. Kunel, Etienne, de Herstal.
86. Libert, J., de Herstal.
87. Penning, A., de Herstal.
88. Mignolet, F., de Huy.
89. Deffet, G., de Lize-Seraing.
90. Plrkin, J., de Statte.
91. Piret, A., de Petit-Rechain.
92. Choisis, A., d'Avernas-le-Bauduin.
93. Demelinne, G., de Liége.
94. Dossin, P., de Liége,
95. Leroy, J., de Wandre.
96. Parisse, J., de Ramet-Ivoz.

---

(1) M. Nys, Lucien, d'Ans, a obtenu la distinction dans deux examens différents.

MM.

97. Schwers, G., de Liége.
98. Mlle Foidart, N., de Liége.
99. Devresse, Fr., de Tavier.
100. Bodart, Jean, de Hevillers.
101. Herbillon, J., de Lanaeken.
102. Plrlot, J., de Freux-Menil.
103. Mlle Foidart, B., de Liége.
104. Ramelot, H., de Seraing.
105. Bouillenne, R., de Liége.
106. Melles Becker, L., de Heusy.
107. Simon, Madeleine, de Chênée.
108. Deleixhe, E., d'Eben-Emael.
109. Mell s Defize, A., de Fexhe-Slins.
110. Vool, Julia, de Herstal.
111. Hutting, O.,, de Heinsch.
112. Kirsch, R., de Messancy.
113. Dion, Léon, de Ben-Ahin.
114 Sacré, Gaston, de Lesve.
115. Masquelier, Gaston, de Fays-les-Veneurs.
116 Wéra, Pierre, de Liége.
117. Besonhé, Albert, de Horion-Hozémont.
118. Mariette, Ernest, de Liége.
119. Hubin, Victor, de Momalle.
120. Andries, Maurice, de Charleroi.
121. Fontenelle, Jules, d'Ampsin.
122. Fraikin, Max, d'Ixelles.
123. Schiffers, René, de Verviers.
124. Vuidar, Franz, de Liége.
125. Leenaerts, Prosper, de S'Heeren-Elderen.

D. — Faculté de Médecine.

1. Bous, A., de Chokier.
2 Degueldre, M., de Liége (1).
3. Gustin, J., de Verviers (1).
4. Harroy, P., de Huy.
5. Herman, U., de Saint-Trond.
6. Ramboux, M. de Herstal.
7. Mlle Jonkers, F., de Huy (1).
8. Mlle Kirchmann, B., de Herstal (1).
9. Clesse, J., de Haut-Bellaim.
10. Tilman, M., de Chênée.
11. Bollen, M., de Bilsen.
12 Dumoulin, L., de Liége.
13. Evrard, A., de Visé.
14. Focquet, P., de Liége.
15. Mosbeux, M., de Magnée.
16. Schuyten, M., d'Anvers.
17. Van Elst, L., de Bilsen.
18. Beauloye, E., de Dinant.
19. Christophe, L., de Spa.
20. Lambrechts, F., de Momalle.
21. Lambrichts, G., de Verlaine.
22. Paquay, J., d'Ougrée.
23. Willems, E., de Liége.
24. Drossart, G., de Philippeville.
25. Lambert, F., de Natoye.
26 Spinoy, G., de Liége.
27. Bovy, G., de Liége.
28. Delava, P.,de Warnant-Dreye.
29. Falmagne, L., de Namur.
30. Gaspar, P., de Spa.
31. Jacques, Ch., de Tirlemont.
32. Marchandise, L., de Warnant-Dreye.
33. Pirson, E., de Chokier.
34 Mlle Rousseau, M., de Liége.
35. Bolland, M., de Montegnée.
36. Desseille, M., de Paliseul.
37. Fagard, J., de Hoesselt.
38. Groven, H., de Jesseren.
39. Pireaux, E., de La Louvière.
40. Hennau, G., de Montzen.
41. Becquevort, L., de Liége.

(1) MM. Degueldre et Gustin et Mlles Jonkers et Kirchmann ont obtenu la distinction dans deux examens différents.

MM.

42. Bremen, A., de Liége.
43. Corillon, E., d'Aubel.
44. Discry, R., de Flémalle-Haute.
45. Georges, J., de Stembert.
46. Gillet, P., de Stavelot.
47. Joiret, G., de Huccorgne.
48. Lambert, E., de Floreffe.
49. Mlle Lantremange, C., de Kinkempois.
50. Lebeau, E., de Russon.
51. Moons, J., de Maestricht.
52. Paillet, L., de Burdinne.
53. Pelzer, L., de Liége.
54. Smeets, M., de Liége.
55. Tielens, G., de Hannut.
56. Wéry, C., de Liége.
57. Leclercq, L., de Verlaine.
58. Benoit, A., de Liége.
59. Mairlot, A., de Theux.
60. Souris, M., de Xhendremael.
61. Bollen, M., de Bilsen.
62. Daris, O., de Looz.
63. Prijot, H., de Nandrin.
64. Thomas, G., de Rochecourt
65. Van Elst, E., de Bilsen.
66. Ledoux, E., d'Ocquier.
67. Leduc, M., de Damré-Sprimont
68. Feron, P., de Namur.
69. Gérard, L., de Herstal.
70. Lambinon, O., de Hollogne-aux-Pierres.
71. Leclercq, L., de Verlaine.
72. Mortiaux, C., d'Andenne.
73. Yernaux, E., d'Aywaille.
74. Bacq, F., de Bois-de-Villers.
75. Bury, L., de Liége.
76. Chaumont, M., de Petit-Rechain.
77. Christophe, L., de Spa.
78. Dechaene, E., de Dolhain.
79. Degueldre, M., de Liége.
80. Delsupehe, J., de Maeseyck.
81. de Wée, A., de Bruxelles.
82. Guillot, P., de Liége.
83. Herman, U., de Saint-Trond.
84. Lambert, F., de Natoye.
85. Peeters, M., de Liége.
86. Picard, R., de Namur.
87. Mlle Prim, L., de Tongres.
88. Ramboux, M., de Herstal.
89. Stas, J., de Membruggen.
90. Willems, E., de Liége.
91. Muller, H., de Welkenraedt.
92. Leroy, S., de Maçon (1)
93. Bouvy, M., de Virton.
94. Bovy, G., de Liége.
95. Delava, P., de Warnant-Dreye.
96. Falmagne L., de Namur.
97. Gaspar, P., de Spa.
98. Jacques, C., de Tirlemont.
99. Schuermans, R., de St-Gilles.
100. Vogelaar, A., de Maestricht.
101. Mme Wéry-Lejeune, B., de Montzen.
102. Lavoye, M., d'Antheit (1)
103. Nysten R., de Tongres.
104. Marcoux, A., de Virginal.
102. Leboutte J., de Bastogne.
103. Moxhet, P., de Vielsalm.

E. — Faculté Technique.

MM.

1. Rifflart, H., de Malonne.
2. Dewé, H., de Herstal.
3. Hauzeur, G., de Hodimont.
4. Demonty, M., de Liége.
5. Misson, J., de Rochefort.
6. Maka, P., d'Ans.
7. Raick, J., de Liége.

(1) MM. Leroy et Lavoye ont obtenu la distinction dans deux examens différents.

MM.

8. Jenot, A., de Bourg-Léopold.
9. Drugmand, E., de La Louvière.
10. Firket, G., de Liége.
11. Lambinon, M., de Hollogne-aux-Pierres.
12. Bréda, M. de Gand.
13. Couvreur, A., de Verviers.
14. Marquet, A., d'Ougrée.
15. Regout, Ch., de Liége.
16. Strauven, M., de Liége.
17. Devillez, R., de Liége.
18. Ghins, O., de Hollain
19. Lejeune, N. V., de Warnach.
20. Schlag, A., de Gembloux.
21. Thiry, P., de Liége.
22. Fonthier, N, de Verviers.
23. Soumagne, P. de Liége.
24. Leplat, M., de Liége.

Examens Scientifiques

97 étudiants ont pris inscription pour subir des examens en vue d'obtenir des grades scientifiques, conformément à l'arrêté royal du 29 juillet 1869.

88 ont été examinés.

60 ont été admis, dont :

3 avec la plus grande distinction,

5 avec grande distinction,

15 avec distinction,

37 d'une manière satisfaisante.

Les élèves qui ont subi leur examen avec la plus grande distinction sont :

MM. Raymond, Anthoine, de Marcinelle.

Bendersky, Mordkaï Léon de Oumagne (Russie), de la Faculté des Sciences.

Kogan, Moïse, de Kherson, de la Faculté de Médecine, qui a obtenu la plus grande distinction dans deux examens différents.

Les élèves qui ont obtenu la grande distinction sont :

Faculté des Sciences.

M. Schor, Jacques, d'Odessa.

Faculté de Médecine.

1. Mlle Stavitskaïa, F , de Dobraïa.
2. Mlle Rosenberg, S., de Poultousk (1).
3. Mme Dzulinski, F., de Tomsk.
4. Mme Pinkous. B., d'Odessa.

Les élèves qui ont obtenu la distinction sont :

Faculté de Philosophie et Lettres.

MM.

1. Schmit M. de Messancy.
2. Duchesne, E , de Liége.
3. Mlle Cappe, J., de Liége (1).

Faculté des Sciences

1. Mlle Lecouturier, P., de Walhain St-Paul.
2. M. Capelle, R., de Neufchâteau.
3. Mlle Froloff, V , de Borissogliehsk.
4. de Koo, J d'Amsterdam.
5. Wisniewski, C , de Kalich.
6. Duchesne, E., de Liége.

Faculté de Médecine.

MM.

1. Belzer, J., de Kischlneff.
2. Mourtada, H., de Sawakin.
3. Metwalli, A.-G . de Cherbine.
4. Paley, S ,, de Tchernigow.
5. Mlle Finkelstein, P , de Tcherkassy.
6. Mlle Hinterhoff, N , de Derajnia.

Ecole spéciale de Commerce

300 élèves ont pris inscription pour les examens de la licence en sciences commerciales, de la licence du degré supérieur en sciences commerciales, de la licence en sciences commerciales et consulaires et de la licence en sciences commerciales et coloniales.

272 ont été examinés.

174 ont été admis, dont :

---

(1) Mlles Rosenberg et Cappe ont obtenu la distinction dans deux examens différents.

4 avec la plus grande distinction,
7 avec grande distinction,
49 avec distinction,
114 d'une manière satisfaisante.

Les élèves qui ont obtenu la plus grande distinction sont :

MM

1. Paul Bicheroux, de Tilleur (1)
2. Georges Thône, de Liége.
3. Paul Goedert, de Francorchamps.
4. De Trooz, Joseph, de Palenge

Les élèves qui ont obtenu la grande distinction sont :

MM.

1 Braibant, R., d'Andenne.
2. Beaufays, M., de Marchin.
3. Veltcheff, K., de Sistov.
4 Naki, H., d'Elassonia.
5. Mlle Stoïtcheff, L., de Widin.
6. Blaise, L., de Spa.
7. Classen, H., de Huy.

Les élèves qui ont obtenu la distinction sont :

MM.

1. Bourgeois, C., de Neufchâteau
2. Haccourt, L., de Seilles.
3. Hanzoul, A., de Verviers.
4. Piette, M., d'Avernas-le-Bauduin'
5. Sablon, L., de Céroux-Mousty.
6. Schérès, C., de Liége.
7. Ubaghs, M., de Liége.
8. Warnier, E., de Terwagne.
9. Nossin, L., de Hopmael.
10. Tasiaux, F., d'Assesse.
11. Kaivers, A., de Verviers.
12. Pieters, G., de Weiswampach. (G. D.)
13. Romans, M., de Liége.
14. Hamal, M., de Liége.
15. Lejeune, P., de Dison.
16. Gruenbaum, M., de Lodz (Pologne).
17. Pirkin, H., de Huy.
18. Kostoff, C., de Gor-Orchovitza.
19. Nicoloff, P., de Tirnovo.
20. Diamandopol, A., de Constanza (2).
21. Léonard, J., de Modave.
22. Mlle Pollak, A., de Minsk (2).
23. Mlle Rosenblatt, E., de Petrokoff.
24. Mlle Tscherny, L., de Minsk
25. Mme Goldberg, R., de Bialystok.
26 Reich, H., de Wadowice.
27. Feilchenfeld, L., de Czenstochowa.
28. Mme Bergol, S., de Kibasty (2).

(1) M. Bicheroux a obtenu la plus grande distinction dans deux examens différents.

(2) Mlle Pollak, Diamandopol, et Mme Bergol ont obtenu la distinction dans deux examens différents.

MM.

1. Koelman, C., de Liége.
2. Braibant, R., d'Andenne.
3. Sépulchre, A., de Huy.
4. Boland, G , de Verviers.
5. De Knoop, J., de Saint-Gilles (Bruxelles).
6. Kittel, M., d'Ixelles.
7. Caroussis, M., de Chio.
8. de Stroynowski, C., de Dominow.
9. de Korybut Woroniecki, H., de Varsovie.
10. Leplat, A., de Liége.
11. Otschakowski, L., de Bendery.
12. Rachman, A., de Bendery.
13. Mlle Jabrowa, F., de Nogaïs.
14. Martens, A., de Membruggen.
15. Aendekerk, V., d'Anvers.
16. Closon, G., de Liége.
17. Marquet, M., de Huy.
18. Jonesco, T., de Bukarest.

Écoles spéciales
Examens scientifiques

A. — Faculté des Sciences.

545 élèves ont pris inscription ;
533 ont été examinés ;
296 ont été admis, dont :
9 avec grande distinction ;
40 avec distinction ;
247 d'une manière satisfaisante.

Ont obtenu la grande distinction :

MM.

1. Legraye, M., d'Ostende.
2. Maksoudoff, G., de Kazan.
3. Diez, J., de Jerez de la Fronterie.
4. Gornostaïpolsky, I., de Kien
5. Elperin Halperin, A., de Minsk.
6. Strebelle, B., de Chièvres.
7. Pereira, E., de Para.
8. Telloglou, A., de Smyrne.
9. Magnée, P., de Herstal.

Ont obtenu la distinction :

MM.

1. Asimoff, G., de Ryssk.
2. Bindler, M., de Dvinsk.
3. Dounoersky, A., de Ekaterinoslaw.
4. Harentz, M., de Smyrne
5. Grimberg, B., de Gorodok.
6. Ronsse, H , de Jannay Glan.
7. Moguilevkine, M., de Blinzy
8. Pervins, E., de Berditchen.
9. Glasmann, M., de Kherson.
10. Chved, L., de Dublin.
11. Tchlek, J., d'Odessa.
12. Schweitzer, M., d'Ekaterinoslaw.

MM.

13. Glasman, J., de Kerson.
14. Pinto Basto, L., de Lisbonne.
15. da Costa Bastos, A., de Fafe.
16. Frimer Schapiro, N., d'Odessa.
17. Goldsteins, I., d'Odessa.
18. Guinzbourg, J., de Nicolaieff.
19. Brier, M., d'Orotava.
20. Bourmeister, B., de Pomeviège.
21. Groissman, M., d'Odessa.
22. Lentine, L., de Krementschong.
23. Braouda, D., de Voroneje.
24. Sirota, D., de Kamenetz.
25. Broussin, M., de Nijni.
26. Bathine, A., de Choral.
27. Dobrovensky, E., d'Oster.
28. Muller, J., de Luxembourg.
29. Gholnikoff, M., de Tchernigoff.
30. Beiser, N., de Seletz.
31. Nollet, N., de Grivegnée.
32. Perline, E, d'Orenbourg.
33. Abramson, P., de Mitau.
34. Mir J. Ségui, J., de Mahon.
35. Betancor, A., Iles Canaries.
36. Malaxa, J., de Galatz.
37. Lunden, D., de Brest Litovsk.
38. Poncelet, F., de Watermael-Boitsfort.
39. Dewert, R., de Saint-Gilles, Bruxelles.
40. Regnier, H., de Liége.

B. — **Faculté Technique.**

372 élèves ont pris inscription ;

319 élèves ont été examinés ;

198 ont été admis, dont :

2 avec la plus grande distinction ;

7 avec grande distinction ;

42 avec distinction ;

147 d'une manière satisfaisante ;

Ont subi leur examen avec la plus grande distinction :

MM.

1. Strebelle, B., de Chièvres.
2. Dellis, P., de Couvin.

Ont obtenu *la grande distinction :*

MM.

1. Kerszlik, J., de Varsovie.
2. Dinulescu, J., de Fetesti.
3. Devillez, G, de Lodelinsart.
4. Guidalevitch, V., de Sinferopol.
5. Charlier, P., de Neufchâteau.
6. Herman, P., de St-Ghislain.
7. Vrielynck, W., de Zele.

Ont obtenu *la distinction :*

MM.

1. Laguna, L , de Lodz.
2. Lassota, L., de Tzeinkowszezyzna.
3. Petrusco, V., de Varsovie.
4. Dembski, J., de Mirzée.
5. Luyten, P., de Charleroi.
6. Rosengard, A., de Lodz.
7. Roustchouk, S., de Bialostok.
8. Artus, H., d'Isbergues.
9. Chainaye, L., de Namur.
10. Tchoudnowsky, S., d'Odessa.
11. Pridonoff, A., de Tiflis.
12. Skotnicki, M., de Skolnicki.
13. Maten, J , de Buenos-Ayres.
14. Barbosa-Braga, E. A., de Bragance.
15. Abouchar, S., de Damas.
16. Lepersonne, F., du Val Saint-Lambert.
17. Bercovici, L., d'Oltenita.
18. Ernotte, J , de Trognée.
19. Szyfer, J., de Varsovie.
20. Devillez, G., de Lodelinsart.
21. Moïsseff, L., de Kassaw-Jurt.
22. Roseiszewski, Z. A., de Bromiezyt
23. Birman, J., de Tugavache.
24. Liffchitz, N.
25. Lopez-Garcia, A., de Linares.
26. Pogorelski, A., de Kherson.
27. Gossens, M., de Liége.
28. Castermans, R., de Bruxelles
29. de la Serna, R., de Buenos-Ayres.
30. Chagoloff, Ch., d'Orel.
31. Makoroff, N., de Moscou.
32. Kogemiakine, J., de St-Pétersbourg.
33. Tzirinsky, L , de Slonime.
34. Zorilla, J., de Soba.
35. Movion, C., de Bayonne.
36. Dounaiewski, N , de Lisianka.
37. Luyten, P., de Charleroi.
38. Wéry, M., de Jumet.
39. Grosjean, P., de Verviers.
40. Huberty, J., de Dolhain-Limbourg.
41. Rogister, J , de Cornesse.
42. Piqueray, J., de Pepinster.

380 élèves se sont présentés à l'examen final ;

248 ont été diplômés, savoir :

14	en qualité	d'ingénieur	des mines, (1)
2	»	»	chimiste,
2	»	»	chimiste-électricien,
33	»	»	mécanicien,
196	»	»	électricien,
1	»	»	métallurgiste.

(1) Indépendamment de ce nombre, 74 élèves ont obtenu le grade d'ingénieur civil des mines.

Sont diplômés :

Avec grande distinction :

MM.

1. Tysland, G., de Christiania.
2. Souvalsky, Alexandre, d'Orenbourg.
3. Khisanichvili, L., de Tiflis.
4. Umé, F., de Saint-Josse-ten-Noode.
5. Devivier, P., de Marchin.
6. Namur, H., de Marcinelle.
7. Stievenart, A., de Matagne-la-Petite.
8. Hurtgen, L., de Seraing.
9. Grandchamps, G., d'Angleur.
10. Van Heemstée, F., de Fontaine-l'Évêque.
11. Delsemme, Ch., de Beyne-Heusay.
12. Doutrewe, E., de Liége.
13. Liebecq, G., de Bruxelles.
14. Le Paige, L., d'Anvers.
15. Lepersonne, F., du Val Saint-Lambert.
16. Chainaye, L., de Namur.
17. Goossens, M., de Liége.

Avec distinction :

MM.

1. Jeancolas, B., de Dwinsk
2. Gryglewicz, R., de Klodawa
3. Schekmann, B., de Varsovie.
4. Falkow, B., d'Alexandrowsk.
5. Tso, D., de Houpé.
6. Mielczarski, S., de Belchatow.
7. Voinesco, M., de Preazna-Noua.
8. Zouperman, N., de Minsk
9. Soukiassioff, A., d'Achtarak.
10. Germeulis, Ch., de Coritza.
11. Close, M., de Schaerbeck.
12. Chaudoir, P., de Liége.
13. Pais, C., de Pitesti.
14. Blum, L., de Gombin
15. Flamache, L., de Woluwe.
16. Ansay, T., de Prayon-Trooz.
17. Van Griethuysen, C. de Haren.
18. Moulaert, F., de l'Etat de Parana.
19. Coens, H., de Schaerbeck.
20. Leurquin, C., d'Avennes.
21. Wagner, J., de Liége.
22. Dumoulin, E., de Liége.
23. Duquesne, J., de Liége.
24. Dufrasne, E., de Liége.
25. Rosengard, A., de Lodz.
26. Artus, H., d'Isbergues
27. Chainaye, L., de Namur.
28. Belli, G., de Pontedera.
29. Morandi, A., de Viareggio.
30. Habelman, M., de Zbierski.
31. Movchovitch, A., de Minsk.
32. Jocher, D., de
33. Binder, N.-S., de Kamenetz-Podolsk.
34. Labkovski, S., de Vitebsk.
35. Kouvaitzeff, G., de
36. Hoïetski, S^t, de Kiew.
37. Chapiro, G., d'Akkermann.
38. Izchakin, K., d'Ekaterinoslaw.
39. Gunzbourg, S., de S^t Petersbourg.
40. Chostak, G., de Kieff.
41. Dewé, H., de Herstal.
42. Canart, A., de Braine-le-Comte.
43. Meyers, A., de Tongres.
44. Walle, M., de Herstal.

MM.

45. Masson, R., de Sprimont.
46. Fistié, G., de Lisbonne.
47. Calente, G., de Bouillon.
48. Libert, J., de Liége.
49. Seny, A., de Bertrée.
50. Gailly, R., d'Asquillies.
51. Paques, G., de Villers-la-Ville.
52. Divoire, E., de Malines.
53 Dindal, M., de Leuze.
54 Villi, M., de Liége.
55. Collette, A., d'Anvers.
56 Blistein, L., de Schaerbeck.
57. Iserentant, F., d'Anvers.
58. François, F., de Hollogne-aux-Pierres.
59 Moreau, J., de Hasselt.
60. Doyen, E., de Seraing.
61. Guissart, G., de Bastogne.
62. De Grez, L., de Tirlemont.
63. Galler, J., d'Angleur.
64. Dupont, J., du Val Saint-Lambert
65. Dubois, F., de Tongrinnes.
66. Maisier, P., de Dolhain-Limbourg.
67. Forgeur, A., de Liége.
68. Kogemiakine, J., de Petrograd.
69. Liberman, W., de Kieff.
70. Castermans, R., de Bruxelles.
71 Constantinou, S., d'Alexandrie.

Institut supérieur d'Art et d'Archéologie

Ont subi avec la plus grande distinction l'épreuve unique de la licence en Art et Archéologie :

M^lles Marguerite Bernard, de Liége ;
Marthe Küntziger, de Liége.

Au nom du corps professoral, j'adresse à ces demoiselles et à ces jeunes gens nos félicitations les plus chaleureuses, et je forme le vœu de les voir poursuivre brillamment la carrière où leurs premiers pas ont été si glorieux.

Concours Universitaire pour 1913-1914

Les concurrents désignés ci-après, ayant obtenu au moins les trois cinquièmes des points attribués par le jury à chacune des épreuves du concours, ont été proclamés :

1° Premier en philologie classique, avec 85 points sur 100, M. Remy, Joseph-J.-H., de Liége, reçu docteur en philosophie et lettres, le 11 octobre 1913.

2° Premier en philologie romane, avec 75 points sur 100, M. Humpers, Alfred-H.-J., de Bressoux, reçu docteur en philosophie et lettres, le 11 octobre 1912.

Le jury a proposé l'impression aux frais de l'Etat du mémoire rédigé à domicile par M. Humpers.

3° Premier *ex æquo* en histoire, avec 90 points sur 100, M. Tihon, Camille-L.-J., de Remicourt, reçu docteur en philosophie et lettres, le 11 octobre 1912.

4° Premier en sciences pathologiques, avec 90 points sur 100, M. Meunier, Marcel-J.-L., de Quevaucamps, reçu docteur en médecine, chirurgie et accouchements, le 20 juillet 1912.

Bourses de voyage

Un arrêté royal du 4 février 1914 a conféré une des bourses de 4000 francs créées par l'art. 55 de la loi du 10 avril 1890, à M. Erpicum, Richard, de Spa, reçu docteur en médecine, chirurgie et accouchements par la Faculté de Liége, le 25 juillet 1913.

L'Université est heureuse et fière des brillants succès remportés par ces étudiants d'élite ; elle leur adresse ses vœux ardents pour leurs succès futurs.

Doctorat spécial

Le 15 novembre 1913, la Faculté des Sciences, d'un suffrage unanime, a proclamé Docteur spécial en sciences anthropologiques et paléontologiques M. Charles Fraipont, Ingénieur civil des mines.

Le 4 juin 1914, la Faculté de Droit, également à l'unanimité, a conféré le titre de Docteur spécial en droit pénal à M. Lucien Servais, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Liége.

Personnel Enseignant.

DÉCÈS

Le corps professoral a été douloureusement frappé par la mort de :

MM. *Nicolas Lequarré*, professeur émérite de la Faculté de philosophie et lettres ;

Godefroid Kurth, professeur émérite de la Faculté de philosophie et lettres ;

Henri Francotte, professeur ordinaire de la Faculté de philosophie et lettres ;

Fernand Thiry, professeur ordinaire de la Faculté de droit ;

Pierre de Heen, professeur ordinaire de la Faculté des sciences ;

Paul Cerfontaine, professeur ordinaire de la Faculté des sciences ;

Constant Vanlair, professeur émérite de la Faculté de médecine ;

Alexandre de Winiwarter, professeur ordinaire de la Faculté de médecine ;

Gabriel Corin, professeur ordinaire de la Faculté de médecine ;

Henri Dechamps, professeur ordinaire de la Faculté de médecine ;

Eric Gérard, professeur ordinaire de la Faculté technique ;

Jules Merlot, chargé de cours de la Faculté technique ;

Schneider, chargé de cours émérite de l'Ecole spéciale de commerce ;

Alexandre Delmer, Bibliothécaire en chef de l'Université.

Dans une séance solennelle, tenue à la Salle académique, le 28 juillet, et honorée de la présence des hauts repré-

sentants de l'armée, de la magistrature et des autorités civiles, nous avons rendu les derniers devoirs à ces maîtres regrettés.

Le personnel auxiliaire a été éprouvé par la mort de :

MM. *Joseph David*, Préparateur du cours d'hygiène (21 novembre 1913) ;
Emile Bragard, Chef des travaux de physique expérimentale (21 mars 1914) ;
Félix Dwelshauvers, Chef des travaux, répétiteur de physique expérimentale (22 février 1915) ;
Joseph Beaufort, Chef des travaux de l'Institut électro-technique (14 avril 1916) ;
Auguste Polis, Chef des travaux de chirurgie (28 janvier 1917) ;
Arthur Abraham, Répétiteur de minéralogie (25 avril 1917) ;
Charles Piette, Chef des travaux de physique expérimentale (10 août 1917) ;
René Beaurieux, Préparateur de botanique (1) ;
Paul Dortu, Assistant de la Clinique oto-rhino laryngologique ;
André Douxchamps, Assistant de cinématique ;
Louis Schindeler, Assistant de métallurgie et de sidérurgie ;
Constant Naniot, Assistant de chirurgie.

L'Université garde un souvenir reconnaissant à ces collaborateurs modestes et dévoués.

---

(1) M. René Beaurieux, professeur intérimaire à l'Athénée Royal de Huy, abandonna ses fonctions pour répondre à l'appel du Roi, et passa la Meuse à la nage, sous le feu des sentinelles allemandes, à Lanaye. Incorporé au 9e régiment de ligne, il fit toute la campagne, et mourut glorieusement à Hoogstaede, le 8 octobre 1918.

Nous avons également éprouvé des pertes sensibles dans le personnel administratif.

M. Paul Damry, après huit années de loyaux services militaires, avait été attaché aux bureaux de l'Université, en 1878, et était devenu successivement aide-bibliothécaire, comptable, et enfin Conservateur général du matériel.

A la réouverture solennelle des cours, le 21 janvier de cette année, j'ai rappelé tout ce que nous avions dû à sa présence d'esprit, à son sang-froid et à son courage pendant la période de l'occupation ennemie, et les titres nouveaux que ce fonctionnaire distingué avait acquis à notre estime et à notre gratitude. Quelques jours plus tard, nous le conduisions à sa dernière demeure. M. l'Administrateur-Inspecteur, avec une émotion que nous partagions tous, a payé un éloquent tribut de regrets et d'affection à son fidèle collaborateur. Le Gouvernement avait reconnu les mérites de M. Damry, en l'élevant au grade de Chevalier de l'Ordre de Léopold.

M. *Adolphe Chantraine*, Secrétaire de l'Administrateur-Inspecteur, était au service de l'Université depuis quarante-quatre ans. Fonctionnaire modeste et laborieux, doué d'une grande expérience et d'une bienveillance constante, il jouissait de l'estime générale, et sa mort a causé au sein du corps académique d'universels regrets. Il était Chevalier de l'Ordre de Léopold et décoré de la Croix civique de première classe.

M. *Michel Auvray* était aussi un ancien et méritant serviteur de l'Université. Chargé durant plus de trente-cinq ans des fonctions modestes, mais très délicates d'appariteur, il avait puissamment contribué à maintenir dans notre institution la discipline nécessaire ; il y avait réussi sans le moindre étalage de sévérité, avec une bonhomie souriante et un peu narquoise, qui l'avait fait l'ami de tous, professeurs et étudiants.

Investi depuis 1891, des fonctions de receveur, il avait vu renouveler son mandat chaque année, par les suffrages unanimes du Conseil académique.

Nominations et changements d'attributions

Par divers arrêtés royaux datés du 30 avril 1919,

Ont été promus au rang de professeur ordinaire :

dans la Faculté de philosophie et lettres : MM. Van der Linden, Closon, Hamélius, Mansion et Janssens ;

dans la Faculté des sciences : MM. Cerfontaine, Bourgeois, Colson, Damas et Fairon ;

dans la Faculté de médecine : MM. Corin, Malvoz, Beco, Nolf, Duesberg et Ch. Willems ;

dans la Faculté technique : MM De Bast et Dehalu.

Ont été nommés professeurs extraordinaires :

dans la Faculté de droit : M. Graulich ;
dans la Faculté des sciences : M. Huybrechts ;
dans la Faculté de médecine : M. Weekers.

MM. Wauters, De Craene, Lonay, Muller, Bure, Delmer et Witmeur ont été autorisés à prendre le titre de professeur à l'Ecole spéciale de commerce (arrêtés royaux du 31 juillet et du 25 octobre 1919).

M. Brassinne, bibliothécaire de l'Université, a été promu au grade de bibliothécaire en chef, avec rang de professeur extraordinaire (arrêté royal du 12 août 1919).

Par arrêté royal du 30 janvier 1919,

M. le professeur Van der Smissen a été déchargé, sur sa demande, du cours d'histoire parlementaire et législative de la Belgique et du cours d'institutions civiles comparées (matières spéciales). Il conserve ses autres attributions.

M. le professeur CRAHAY a été déchargé, sur sa demande, du cours de droit administratif, matières spéciales (*partim.*). Indépendamment de ses autres attributions qui lui ont été conservées, il a été chargé de faire le cours d'histoire parlementaire et législative de la Belgique

M. GRAULICH, indépendamment de ses autres attributions, a été chargé de faire le cours d'institutions civiles comparées (matières spéciales) et le cours de droit administratif (matières spéciales) (*partim*).

Par arrêté ministériel du 4 mars 1919,

Ont été autorisés à faire :

M. CRAHAY, dans la Faculté de droit, les cours délaissés par M. le professeur Thiry (jusqu'à la fin de l'année académique).

M LEGRAND, de la Faculté des sciences, le cours de géométrie descriptive pure, délaissé par M. le professeur De Locht.

Par arrêté royal du 8 mars 1919,

ont été autorisés :

M. GUILLEMIN, M , répétiteur, à faire, dans la Faculté des sciences, les cours de graphostatique et de géométrie descriptive appliquée, en remplacement de M. le professeur De Locht.

M. DE BAST, O., sous-directeur de l'Institut électrotechnique Montefiore, à faire, dans la Faculté technique, les cours délaissés par M. le professeur Eric Gérard, décédé

M. CHANTRAINE, P., assistant, à faire, dans la même Faculté, le cours de technologie du constructeur avec les travaux d'atelier qui s'y rapportent, en remplacement de M. le chargé de cours MERLOT, décédé.

M. Hanocq, répétiteur et A. de Marneffe, ingénieur, à faire, respectivement dans la même Faculté, le cours de construction des machines et le cours d'architecture industrielle avec les travaux graphiques qui s'y rapportent, en remplacement de M. le professeur Dechamps, décédé

Par arrêté royal du 8 mars 1919,

Ont été chargés de faire, dans la Faculté de philosophie et lettres, en remplacement de M le professeur H. Francotte, décédé :

M. Michel, Ch , le cours d'épigraphie grecque ;

M. Halkin, L , le cours d'histoire politique de l'antiquité, le cours d'institutions romaines et les exercices sur l'histoire

Ils conservent leurs autres attributions.

Par arrêté royal du 8 mars 1919,

M. Indekeu, docteur en droit, a été chargé de faire, dans la Faculté de droit, le cours de droit pénal et des éléments de la procédure pénale, en flamand, ainsi que le cours d'application et de rédaction d'actes notariés, dans la même langue

Par arrêté royal du 8 mars 1919,

Ont été chargés de faire, dans la Faculté de médecine,

M. Ch. Willems, docteur en médecine, chirurgie et accouchements, les cours de médecine opératoire et de clinique et policlinique des adultes ;

M. L. Delrez, docteur en médecine, chirurgie et accouchements, docteur spécial en sciences chirurgicales, les cours de pathologie chirurgicale générale et de clinique et policlinique des enfants,

en remplacement de M. le professeur A de Winiwarter, décédé.

Par arrêté royal du 8 mars 1919,

Ont été chargés de faire, dans la Faculté des sciences :

M Damas, D , indépendamment de ses autres attributions, les cours de zoologie systématique et de géographie animale, en remplacement de M. le professeur Cerfontaine, décédé.

M. Huybrechts, M., les cours de chimie analytique et de docimasie, en remplacement de M. le professeur De Koninck, admis à l'éméritat. Il a été déchargé de ses fonctions de répétiteur.

M. Ch. Fraipont, indépendamment de ses autres attributions, le cours de paléontologie animale, en remplacement de M. le professeur Cerfontaine, décédé.

M. Bertrand, E., le cours de physique expérimentale (en candidature), en remplacement de M. le professeur De Heen, décédé.

M. Counson, L., le cours de physique expérimentale (en doctorat), en remplacement de M. le professeur De Heen, décédé.

Par arrêté royal du 15 mai 1919,

M le professeur O. Orban a été déchargé, sur sa demande, du cours de législation industrielle à l'Ecole spéciale de commerce.

Par arrêté royal du 30 mai 1919,

M. L. Graulich a été chargé de faire, à l'Ecole spéciale de commerce, le cours de législation industrielle.

Par arrêté royal du 31 mai 1919,

M. Pierre Thiry a été nommé, pour un terme de deux ans, assistant du cours de métallurgie des métaux autres que le fer, à la Faculté technique.

Il a été chargé de faire, pendant le même terme, les répétitions du susdit cours.

Par dépêche du 31 mai 1919,

M. Arm. Duchesne a été chargé de faire, à la Faculté technique, les répétitions du cours de physique industrielle, en remplacement de M. le répétiteur Hanocq.

Par arrêté royal du 20 juin 1919,

M. Janne, H., répétiteur, a été autorisé à faire, dans la Faculté des sciences, un cours libre sur « Les nouvelles théories électromagnétiques et la radiotélégraphie ».

Par arrêté ministériel du 30 juillet 1919,

il a été institué, dans la Faculté de philosophie et lettres, un cours facultatif de phonétique.

Par arrêté royal du 31 juillet 1919,

M. A. Grégoire, professeur à l'Athénée royal de Liége, a été chargé de faire, à la Faculté de philosophie et lettres, le cours facultatif de phonétique.

Par arrêté ministériel du 10 août 1919,

M. F. Schoofs, chargé de cours à la Faculté de médecine, a été autorisé à faire, dans la Faculté technique, un cours libre d'hygiène industrielle et professionnelle.

Par arrêté royal du 12 août 1919,

M. le professeur Troisfontaines a été déchargé, sur sa demande, du cours de pathologie chirurgicale spéciale.

Par arrêté royal du 13 août 1919,

M. L. Delrez, indépendamment de ses autres attributions, a été chargé de faire, dans la Faculté de médecine, le cours de pathologie chirurgicale spéciale, délaissé par M. le professeur Troisfontaines.

Par arrêté royal du 20 août 1919,

M. E. Stockis, docteur en médecine, chirurgie et

accouchements, docteur spécial en médecine légale, a été chargé de faire, dans la Faculté de médecine, le cours de médecine légale en remplacement de M. le professeur G. Corin, décédé.

Admission à l'éméritat.

Par divers arrêtés royaux,

MM. A. de Senarclens, professeur ordinaire de la Faculté de Droit ;

L. de Koninck et L. de Locht, professeurs ordinaires de la Faculté des Sciences ;

A. Swaen, F. Putzeys, A. Gilkinet, J. P. Nuel et F. Schiffers, professeurs ordinaires de la Faculté de médecine,

H. Hubert, professeur ordinaire de la Faculté technique, ont été admis à l'éméritat.

Sans doute, la séparation d'avec nos savants et sympathiques aînés nous est pénible, et nous déplorons qu'une interprétation trop stricte de la loi nous prive prématurément du concours que leur riche expérience nous rendait particulièrement précieux.

Ce qui nous console un peu, c'est de constater combien leur santé reste florissante, et que leur vigueur intellectuelle ne s'est pas ressentie des atteintes de l'âge.

L'Université leur garde un souvenir profondément reconnaissant de leurs longs et éminents services ; elle forme des vœux pour que leur verte vieillesse se prolonge durant bien des années encore.

M. C. Pierlot, secrétaire du Rectorat, a demandé à être relevé de ses fonctions, après avoir parcouru, dans l'ensei-

gnement et dans l'administration, une longue et honorable carrière. Il emporte dans sa retraite l'estime et la sympathie de tous ceux qui ont été en rapport avec lui, et spécialement de ceux d'entre nous qui, occupant la charge rectorale, ont pu apprécier les capacités, le zèle et la discrétion de cet excellent collaborateur.

Le Roi a bien voulu reconnaître la valeur des services rendus par M. Pierlot, en lui conférant le 19 septembre dernier, la Croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne.

Doctorats honoris causâ.

En séance du 16 janvier 1919, le Conseil académique a conféré, par acclamation, le diplôme de Docteur en médecine, *honoris causâ*, à Sa Majesté la Reine Elisabeth, en témoignage d'admiration et de reconnaissance pour le zèle et le dévouement inlassables avec lequel Elle a prodigué, dans les ambulances et les hôpitaux, Ses soins diligents et délicats à nos soldats blessés (*Applaudissements prolongés*).

C'est la première fois depuis la fondation de l'Université, en 1817, que ce diplôme a été décerné.

Il a été remis à Sa Majesté, en audience particulière, le 7 avril, par une députation du Conseil académique.

Au début de cette audience, le Recteur donna lecture de l'adresse dont voici le texte :

« *A Sa Majesté la Reine des Belges,*

» Madame,

» Nous avons le grand honneur d'adresser à Votre » Majesté le diplôme de docteur en médecine *honoris* » *causâ* de l'Université de Liége. Notre Conseil acadé-

» mique, en sa séance du 16 janvier dernier, Vous l'a » conféré par un vote unanime, sur la proposition de la » Faculté de médecine.

» En daignant accepter ce témoignage public de » notre reconnaissance et de notre admiration, Votre » Majesté comble les vœux du corps professoral ; elle » remplit également de joie et d'enthousiasme les jeunes » soldats, échappés aux dangers de la guerre, qui sont » venus par centaines, s'asseoir sur les bancs de l'Uni- » versité de Liége. Notre hommage ira aussi au cœur de » leurs mères, de leurs sœurs, de toutes les personnes qui » avaient le souci de la santé et de la vie d'êtres chers, » partis à l'appel du Roi pour défendre la patrie en danger.

» On savait ici que, derrière le front de bataille, où » l'on ne pouvait les atteindre, la sollicitude et le dévoue- » ment de notre Souveraine s'appliquaient inlassablement » à remplacer auprès des soldats les affections absentes. » Votre Majesté visitait les malades et les blessés, leur » apportant le charme de Sa présence bénie, les consola- » tions de Ses paroles affectueuses, le réconfort de Ses » soins éclairés. Sans cesse, Elle suscitait et protégeait les » efforts destinés à améliorer l'organisation des hôpitaux et » le bien-être de nos soldats. Enfin, quand, au cours de leur » long sacrifice, nos troupes avaient besoin d'un encoura- » gement moral, Votre Majesté se montrait au milieu » d'elles, à côté de notre Roi héroïque, et son apparition » ravivait chez tous la foi dans la beauté de notre cause et » la volonté inflexible de vaincre.

» Si la médecine a surtout pour objet de maintenir » la santé physique et morale et de soulager les souffrances » humaines, on peut dire que Votre Majesté l'a pratiquée » d'une façon noble et efficace entre toutes.

» Pour Vous aider à remplir cette tâche, Vous n'aviez » pas seulement Votre ardent amour de la patrie et de ses » enfants, la bonté et la charité d'un cœur qu'émeuvent » intimement les douleurs et les infortunes. Vous possédiez » une compétence spéciale, acquise au foyer même de

» Votre famille, étant fille d'un Prince qui voulut conquérir » le grade de docteur en médecine, et qui n'a point cherché » d'autre gloire que celle d'être un savant, afin de faire » le bien.

» Nous aimons à penser que ce Prince, dont la mémoire » est si pure et si vénérée, aurait vu avec plaisir notre » corps scientifique conférer à Votre Majesté un titre » qu'Elle a si justement mérité, et qu'Elle nous fait le » grand honneur d'accepter.

» Nous Vous prions, Madame, d'agréer l'hommage de » notre gratitude infinie et de notre profond respect.

» Liége, le 7 avril 1919. »

Le Recteur,
EUGÈNE HUBERT
Le Pro-Recteur,
AUGUSTE SWAEN.
L'Administrateur-Inspecteur,
CONSTANT LE PAIGE.
Le Doyen de la Faculté de Médecine,
LÉON FREDERICQ.
Le Secrétaire du Conseil Académique,
LÉON PARMENTIER.

La Reine répondit de la manière la plus aimable, et Se déclara profondément touchée de notre hommage. Elle témoigna ensuite un vif intérêt à l'Université, nous félicita de l'esprit patriotique de nos élèves, qui en si grand nombre, avaient pris les armes, et fait vaillamment leur devoir. Enfin, avec une infinie bonne grâce, Elle nous promit le patronage de nos Souverains pour l'œuvre du monument que nous élèverons bientôt à la gloire des étudiants morts pour la Patrie.

En séance du 9 août dernier, le Conseil académique, à l'unanimité, a proclamé docteur en droit, *honoris causâ*,

M. Paul Deschanel, membre de l'Académie française, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, Président de la Chambre des Députés, Associé de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique,

Ce titre d'académicien belge n'est pas le seul qui rattache l'éminent parlementaire français à notre pays.

Il est né sur le sol belge, d'une mère liégeoise ; une partie de son enfance s'est passée en Belgique, et il a toujours gardé des relations avec le monde intellectuel du pays où son père exilé avait trouvé un asile.

Ces raisons seraient déjà suffisantes pour que nous ayons songé à distinguer M. Paul Deschanel de la façon qui nous est propre. Mais il en est d'autres encore.

Pendant toute la durée de la guerre, le Président de la Chambre des Députés a eu la charge d'exprimer, aux occasions solennelles, les sentiments de la France et de ses alliés. Il l'a fait avec une maîtrise incomparable ; ses harangues, aux jours d'angoisse et aux jours de gloire, ont traduit en un langage prestigieux la pensée des défenseurs du Droit, et notre pays y a toujours eu la place qu'il mérite.

Enfin, M Paul Deschanel préside le comité d'entente franco-belge, dont l'action dans le domaine intellectuel, universitaire, économique et financier, a été aussi étendue qu'efficace. Grâce à la haute influence du Président de la Chambre, ce comité, auquel collaborent plusieurs de nos collègues, a resserré, pendant la guerre et pour après la guerre, les liens qui nous rattachent à la France. (*Applaudissements prolongés.*)

Le diplôme de docteur en médecine *honoris causâ* a été décerné à M. Georges Clémenceau. L'Université de la ville, qui, la première, fut la victime de l'agression germanique, et qui voit en Georges Clémenceau un des principaux auteurs de sa libération, a voulu ainsi, par une

manifestation solennelle, lui témoigner sa profonde reconnaissance.

Ce même titre a été conféré à M. Herbert Clark Hoover, Président du Comité américain de secours à la Belgique et au Lieutenant-Colonel van Schaik, Commissaire de la Croix Rouge américaine en Belgique.

En adressant cet hommage à M. Hoover, notre Université a voulu honorer, autant qu'il était en son pouvoir, le directeur de l'œuvre admirable et gigantesque qu'a été le ravitaillement de notre pays occupé par les armées ennemies.

M. van Schaik, par son énergie et son dévouement, a pu assurer leur maximum d'efficacité aux secours que sa noble patrie accordait à la Belgique. Innombrables sont les blessés, les réfugiés et les enfants en exil, qui, pendant tout le cours de la guerre, ont dû leur salut à sa sollicitude intelligente.

Les Belges se souviendront toujours avec émotion de l'aide généreuse qui leur a été ainsi apportée durant la période la plus critique de leur existence nationale. *(Applaudissements prolongés.)*

Distinctions scientifiques

MM. Charles Julin et Pierre Nolf ont été élus membres titulaires de l'Académie royale des sciences; M. Parmentier a été élu membre titulaire de la Classe des Lettres de la même Académie.

M. Eugène Hubert a été appelé à siéger dans la Commission royale d'histoire en qualité de membre titulaire.

M. le Dr Eugène Stockis a été élu correspondant de l'Académie royale de médecine de Belgique.

M. Léon Fredericq a reçu les titres d'Associé étranger de l'Académie de médecine de Paris et de l'Académie royale

des *Lincei* de Rome. De plus, il a été proclamé Docteur en médecine, *honoris causâ*, par l'Université de Groningue.

M. le Dr Charles Firket a été élu correspondant de l'Association française pour l'étude du cancer.

M. Charles Julin a été nommé Professeur d'anatomie au Collège médical de New-York et membre correspondant de la Société de Biologie de Paris

M. Joseph Cesaro a été élu membre ordinaire de l'Académie des sciences physiques et mathématiques d'Italie et membre correspondant de l'Académie des sciences de Rome.

M. Lucien Beco a été élu membre correspondant étranger de la Société de Neurologie de Paris.

M. Charles Willems a été élu correspondant étranger de l'Académie de Médecine de Paris et de la Société de Chirurgie de la même ville.

M. Paul Hamélius a reçu le titre d'Associé étranger de la Société royale historique de Londres.

M. Charles Fraipont a été nommé correspondant de l'Association française pour l'enseignement des sciences anthropologiques.

Les travaux de M. Joseph Cesaro ont été l'objet d'une haute distinction de la part de l'Institut de France, qui leur a attribué le prix Gegner.

M. Herman Van der Linden a vu couronner par l'Académie royale de Belgique (prix Eugène Lameere) son ouvrage intitulé : *Album historique de la Belgique* (publié en collaboration avec M. H. Obreen).

M. le Dr Henri Fredericq a poursuivi le cours de ses brillants succès académiques, en remportant le prix Bour-

ceret, décerné par l'Académie de Médecine de Paris à l'auteur des meilleurs travaux relatifs à la circulation du sang.

M. Ernest Mahaim a eu le grand honneur d'être appelé à siéger à la Conférence de la paix, à Paris, et à la Conférence pour la législation internationale du travail à Washington.

D'autre part, il a obtenu le prix Heuschling pour un ouvrage considérable d'économie politique et sociale : *Les abonnements d'ouvriers sur les lignes de chemin de fer belges et leurs effets sociaux.*

Ce livre important est le résultat d'une longue et consciencieuse préparation ; il présente un puissant intérêt, grâce à la rigueur de la méthode et à la clarté de l'exposition ; le problème qu'il traite est éclairé jusqu'en ses profondeurs, et reçoit une élucidation définitive

Le jury, composé de spécialistes éminents a rendu pleine justice à notre brillant collègue, que la science économique compte depuis tant d'années parmi ses ouvriers d'élite, et dont les succès académiques et scientifiques ne se comptent plus.

Le mémoire de M. le Dr Jacques Roskam sur « *la pulsation cardiaque chez les poissons* », a obtenu la médaille d'or de l'Académie royale des sciences de Belgique.

Voulant reconnaître la notoriété scientifique de M. Charles De Jace, et les services rendus par lui, en qualité de Recteur de l'Université belge établie, au début de la guerre, sous les auspices de l'Université de Cambridge, la célèbre école anglaise a conféré à notre distingué collègue le grade de Docteur en Droit, *honoris causâ*.

Cet honneur insigne, rarement conféré à un Belge, est le couronnement d'une brillante carrière de trente-trois années. L'Université de Liége s'enorgueillit à juste titre de cet hommage rendu à notre savant et sympathique collègue.

Distinctions honorifiqnes

Un grand nombre de nos étudiants ont été décorés pour actions d'éclat accomplies sur le champ de bataille :

Ont été nommés Chevaliers de l'Ordre de Léopold :

MM. Cession, Gaston, de la Faculté de Droit ;
de Thier, Léon, » »
Streitz, Jean, » »
Bruwier, Laurent, de la Faculté des Sciences ;
Colmant, Ivan, de la Faculté de médecine ;
Solomonique, Théodore, de la Fac. technique.

Ont été nommés Chevaliers de l'Ordre de la Couronne :

MM. Dantine, Alphonse, de la Faculté de Philosophie et Lettres ;
Lefebvre de Vivy, Léon, de la Faculté de Droit ;
Delvaux de Fenffe, Jacques, » »
Vronen, Arthur, » »
Leclercq, Lucien, de la Faculté de médecine ;
(deux fois cité à l'ordre du jour de l'armée),
Putzeys, Maurice, de la faculté de médecine ;
Remy, Marcel, » »
Bovy, Gérard, » »
Colmant, Ivan, » »
Lousberg, Théophile, de la Faculté technique ;
Jahn, Henri, » »
Hallet, Louis, » »
Maka, Pascal, » »
Polinard, Edmond, » »

Ont été nommés Chevaliers de l'Ordre de Léopold II :

MM. Jacob, Jules, de la Faculté de Philosophie et Lettres ;
de Pierpont, Guy, de la Faculté de Droit ;
Legraye, Michel, de la Faculté des Sciences ;
Grosjean, Maurice, » »
Gorrissen, Charles, de la Faculté technique.

Ont été décorés de la Croix de Guerre :

Faculté de Philosophie et Lettres

MM. Breuls, Lucien, deux citations ;
de Ryckel, Jean, Croix de guerre avec palme ;
Jacob, Jules ;
Bock, Ernest ;
Poncelet, Raymond, une citation ;
Dantine Alphonse, cinq citations ;
Leclef, Paul, une citation ;
Misson, Georges ;
Loslever, Charles ;
Poswick, Guy ;
Haven, Georges ;
de Lame, Charles ;
Goffin, Joseph ;
Ledrus, Ernest ;
Thiry, Marcel ;
Bodson, Paul ;
Philippe, André.

Faculté de Droit

MM. Cession, Gaston ;
Jacques, Georges ;
Julsonnet, Léon, Croix de guerre avec palme ;
Lefebvre, de Vivy, quatre citations, deux palmes de bronze, un lion d'or et un lion d'argent ;
Lebeau, Yves, deux citations ;
Claes, Franz, deux citations ;
Delvaux de Fenffe, Jacques ;
Bertrand, Marcel, une citation ;
Laloux, Pierre ;
Delvaux de Fenffe, Pierre, deux citations ;
Brossel, Carlos, trois citations ;
Heuse, Henri ;
Michotte de Welle, Albert ;

MM. de Thier, Léon ;
Haversin, Marcel ;
Polain, Jules ;
Hody, Georges ;
Streitz, Jean ;
Delfosse, Antoine ;
De Turck, Hubert.

École de Commerce

MM. Winand, Paul, deux citations, lion de bronze ;
de Ryckel, Frédéric, Croix de guerre avec palme, deux citations ;
Ligot, Etienne, une citation ;
Meessen, Joseph, deux citations ;
Lebeau, Auguste, six citations ;
Simonon, Félix, une citation ;
Makar, Pierre ;
Makar, Antoine ;
Nélis, Louis, trois citations ;
Malherbe, André ;
Goosse, Marcel ;
Joakim, Henri.

Faculté des Sciences

MM. Bourdillon, Georges,
Legraye, Michel, une citation ;
Andris, Maurice, deux citations ;
Fourmanoit, Robert ;
Van Passen, Joseph ;
Sibille, Jacques ;
Grosjean, Maurice, deux citations ;
Dewert, Robert, deux citations ;
Oelmans, Marcel, Croix de guerre avec palme, une citation ;
Muller, Robert ;
Calberg, Raoul, deux citations ;
Gornostaïpolsky, Jean ;

MM. Beer de Laer, René, deux citations ;
Defourny, Jean, une citation ;
Frésart, Henri ;
Bruwier, Laurent, une citation ;
Laloux, René, une citation ;
Leloup, Fernand ;
Ledouble, Lucien, Croix de guerre avec palme, une citation ;
Ledouble, Ernest, Croix de guerre avec palme, une citation ;
Duchesne, Eugène ;
Forthomme, Calixte ;
De Jace, Jean ;
Nellissen, Ernest.

Faculté de Médecine

MM. Collard, Adolphe ;
Fabry, Paul, deux citations ;
Putzeys, Maurice ;
Schuermans, Robert. Croix de guerre avec deux palmes ;
Remy, Marcel, deux citations ;
Thomas, Georges ;
Hertoghe, Lucien ;
Gustin, Hubert, quatre citations ;
Yernaux, Ernest, Croix de guerre avec un lion en vermeil ;
Van den Heuvel, René, Croix de guerre avec palme de bronze et un lion d'or ;
Goessens, François ;
Christophe, Louis ;
Renard, Louis ;
Lambert, Fernand ;
Raick, Edmond ;
Bovy, Gérard ;
Daubit, Gustave ;
Wégimont, Emile;

MM Colmant, Ivan ;
Lenoir, Maurice.

Faculté Technique

MM. Lousberg, Théophile ;
Moineau, Raymond, deux citations ;
Lohest, Paul ;
Solomonique, Théodore ;
Jahn, Henri ;
Grenard, François ;
Collin, Léon ;
Hallet, Louis ;
Maka, Pascal ;
Polinard, Edmond ;
Gorrissen, Charles ;
Couvreur, André ;
Jossa, Henri ;
Luyten, Paul ;
Raick, Julien, trois citations ;
Denoël, Charles ;
Doïban, Jacques ;
de Barquin, Albert ;
Mahaim, Jean.

Je dois citer également ici M Pierre De Jace, de la Faculté de Droit, sergent mitrailleur, auquel un arrêté royal du 12 octobre 1916 a conféré la Médaille civique de 1re classe avec l'exposé des motifs suivant :

« Après le torpillage du *Sussex*, au milieu de l'affole-
» ment général, fit preuve d'un admirable sang-froid, et,
» sans songer à sa propre sécurité, organisa le sauvetage
» de nombreux passagers ».

DÉCORATIONS MILITAIRES CONFÉRÉES A DES ETUDIANTS PAR LES GOUVERNEMENTS ALLIÉS

Faculté de Philosophie et Lettres : Mlle Marie Delcourt, Médaille militaire anglaise ; Mlle Jeanne Fœttinger,

Médaille militaire anglaise ; MM. Robert Vivier et Ernest Bock, Médaille d'argent serbe pour le courage.

Faculté de Droit : MM Gaston Cession, Médaille militaire française ; Jacques Delvaux de Fenffe, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc de Serbie, avec glaives ; Carlos Brossel, Croix de guerre française et Croix militaire britannique ; Léon de Thier, Croix de guerre française ; Jean Streitz, Chevalier de l'Ordre de Saint-Georges.

Faculté des Sciences : MM. Jean Gornosdaïpolsky, Chevalier de l'Ordre de Saint-Georges ; Robert Muller, Médaille de 1re classe de l'Ordre de Saint-Georges ; Fernand Leloup, Croix de guerre française

Faculté de Médecine : MM. Georges Thomas, Croix de guerre française ; Hubert Gustin, Croix militaire britannique.

Faculté Technique : MM. François Grenard et Paul Luyten, Croix de guerre française ; Julien Raick, Croix militaire britannique.

Outre nos étudiants, plusieurs membres du personnel enseignant et du personnel auxiliaire ont reçu des récompenses attribuées à leur valeur dans les combats ou aux services rendus dans les ambulances et les lazarets.

Ce sont :

M. le Dr Nolf, professeur ordinaire de la Faculté de Médecine, Lt-Colonel, chef du service médical, nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold et décoré de la Croix de guerre.

M. le Dr Charles Willems, professeur ordinaire de la Faculté de Médecine, Lt-Colonel, chef du service médical, nommé Officier de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre de la Couronne, Chevalier de la Légion d'Honneur, décoré de

la Croix de guerre belge, de la Croix de guerre française, Officier de l'Ordre de l'Aigle blanc de Serbie ;

M. le Dr Louis Delrez, chargé de cours à la Faculté de médecine, nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold et décoré de la Croix de guerre ;

M. Martin Risack, répétiteur à la Faculté des Sciences, nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold, décoré de la Croix de guerre belge, de la Croix de guerre française et de la Croix militaire britannique ;

M. le Dr Pierre Firket, assistant à la Faculté de médecine, nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold, décoré de la Croix de guerre ;

M. Adolphe Breyre, répétiteur à la Faculté Technique, nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold.

M. le Dr Léo Weekers, professeur à la Faculté de médecine, décoré de la Croix de guerre belge, nommé Officier de l'Ordre de l'Étoile noire et Chevalier de l'Ordre de Sainte-Anne ;

M. J Anten, chef des travaux de géologie, décoré de la Croix de guerre belge, de la Croix de guerre française avec palmes et de la Médaille militaire française ;

M. Alexandre Delmer, professeur à l'Ecole de Commerce, décoré de la Croix de guerre belge avec palme ;

M. Paul Nève, chargé de cours à la Faculté de philosophie et lettres, décoré de la Croix de guerre et de la Médaille civique de 1re classe ;

M Victor Firket, répétiteur à la Faculté technique, décoré de la Croix de guerre et de la Médaille civique de 1re classe ;

MM les Drs Henri Fredericq, Paul Delava, Georges Le Plat, Oscar Kremer, assistants à la Faculté de médecine, décorés de la Croix de guerre ;

M. Herman Chauvin, assistant à l'Institut électro-technique, décoré de la Croix de guerre française et de la Médaille militaire anglaise ;

M. Robert Vivario, chef de travaux à la Faculté de médecine, décoré de la Croix de guerre belge ;

M. André George, conservateur du matériel, décoré de la Médaille militaire belge avec la couronne des volontaires de guerre ;

M. le Dr Jean Firket, préparateur d'anatomie, décoré de la Croix civique de 1re classe, à titre militaire.

A tous ces vaillants soldats, à tous ces médecins, dont le dévouement a été sublime, j'adresse, avec l'hommage de ma profonde admiration, les plus chaleureuses félicitations de l'Université. (*Longues acclamations.*)

Interprète de la pensée royale, M. le Ministre des Sciences et des Arts m'a fait savoir qu'une promotion exceptionnelle dans les ordres nationaux était accordée à notre corps professoral, pour reconnaître outre les services rendus à la science et à l'enseignement, l'attitude énergique de l'Université devant l'autorité ennemie au cours de la guerre.

Par arrêtés royaux du 19 septembre 1919,

Ont été nommés Grands Officiers de l'Ordre de la Couronne :

M. C. le Paige, Administrateur-Inspecteur, ancien Recteur, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences ;

M. A. Swaen, Pro-Recteur et professeur émérite de la Faculté de médecine ;

M. F. Putzeys, professeur émérite de la Faculté de médecine ;

M. G. Galopin, ancien Recteur, professeur ordinaire de la Faculté de Droit ;

M. Herman Hubert, professeur émérite de la Faculté technique.

Ont été promus ou nommés dans l'Ordre de Léopold :

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Commandeurs : MM. Eugène, Hubert, Recteur de l'Université ;
Ch. Michel.

Officiers : MM. M. Wilmotte ;
L. Parmentier ;
J. P. Waltzing ;
A Doutrepont.

Chevaliers : MM. H. Van der Linden ;
K. Hanquet ;
J. Closon ;
P. Hamelius ;
J. Mansion ;
Edg. Janssens

FACULTÉ DE DROIT

Commandeurs : MM. A. de Senarclens ;
Ch. De Jace.

Officiers : MM. O. Orban ;
E. Mahaim ;
J. Willems.

FACULTÉ DES SCIENCES

Commandeur : M. L. De Koninck.

Officiers : MM. J. Cesaro ;
L. de Locht ;
M. Lohest.

Chevaliers : MM. J. Halkin ;
L. Meurice ;
Ed. Bourgeois ;
E. Colson ;
D. Damas ;
J. Fairon.

FACULTÉ DE MÉDECINE

Commandeurs : MM. L. Fredericq ;
A. Gilkinet ;
J. P. Nuel.

Officiers : MM. X. Francotte ;
F. Fraipont ;
A. Jorissen ;
Ch. Julin ;
F. Henrijean ;
O. Schiffers ;
P. Troisfontaines.

Chevaliers : MM. L. Beco ;
J. Duesberg.

FACULTÉ TECHNIQUE

Commandeur : M. Herman Hubert.

Chevaliers : MM. O. De Bast ;
M. Dehalu ;
A. Delmer ;
A. Renier.

Ont été promus dans l'ordre de la Couronne :

Commandeur : M. Ch. De Jace, professeur ordinaire de la Faculté de Droit.

Officier : M. E. Nihoul, professeur ordinaire de la Faculté Technique.

Décorations étrangères : MM. Eugène Hubert, M. Wilmotte et F. Henrijean ont été promus au grade d'Officier de la Légion d'honneur ;

MM. E. Mahaim, Ed. Bourgeois, M. Laurent et E. Witmeur ont reçu la Croix de Chevalier du même Ordre.

MM. Herman Hubert et Ch. De Jace, secrétaires généraux des ministères belges du Hâvre, ont été nommés Commandeurs de l'Ordre de l'Empire britannique.

Publications

En dépit des circonstances défavorables que nous traversons, l'activité scientifique du corps professoral et du personnel attaché aux divers services universitaires s'est manifestée au cours de cette année par de nombreux et importants travaux.

Faculté de philosophie et lettres.

M. **Eugène Hubert.** — 1. *Le Comte de Mercy-Argenteau et Blumendorf. Dépêches inédites tirées des Archives impériales de Vienne*, 5 janvier 23 septembre 1792 (Mémoires in-4° de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, 2e série, t. IV, 1919).

2. *Un mémoire inédit du duc Albert de Saxe-Teschen à l'Empereur Léopold II, sur l'état des Pays-Bas en 1791* (Bulletins de la Commission royale d'Histoire, 1919).

3. Collaboration à la Revue historique de Paris (tt. CXXVIII, CXXXI).

4. Discours prononcé à la *séance de réouverture de l'Université*, le 21 janvier 1919.

5. Sous presse : *Correspondances inédites des Ministres accrédités auprès de la Cour de Bruxelles par le Roi de France, pendant les années 1780 à 1790.* (Publications in-4° de la Commission royale d'Histoire.)

6. *Les papiers de Zondadari, Nonce du Saint-Siège, à Bruxelles.* (Bull. de la Commission royale d'Histoire, 1919.)

7. *Un recours des protestants d'Aix-la-Chapelle aux Etats-Généraux des Provinces Unies en 1661* (Mélanges de Borman, 1919.)

8. *Comment le célèbre danseur Vestris fut autorisé par Louis XVI à épouser une luthérienne à Tournai* (Mélanges Charles Moeller.)

M. **H. Francotte.** — I. *Études sur Démosthène.* (Musée Belge, 1913.)

1. *Démosthène et la théorique,* (pp 69-91).

2. *La Chronologie des années* 360/59 à 352/1, (pp. 237-257).

3. Le discours contre *Aristocratès,* (pp. 258-270).

4 La date du discours *Peri Syntaxeos,* (pp. 271-278).

5. *Le playdoyer contre Timocratès,* (pp. 279-288).

II. Article, *Industrie en Grèce,* dans Pauly's Realencyclopédie.

M. **M. Wilmotte.** — 1. *Observations sur le Roman de Troie.* (Moyen-Age, mars-avril 1914.)

2. *La chanson de Guillaume et la chanson de Roland.* (Romania, janvier, 1915.)

3. *Le « Rodlieb », notre premier roman courtois.* (Romania, janvier 1916-17.)

4. *Une nouvelle théorie sur l'origine des chansons de geste.* (Revue historique, t. CXX, 1915.)

5. *La patrie de Walthérius* (Revue Historique, t XXIII, 1918).

6. *Le Français à la tête épique,* (1 vol in 18, Paris 1917, Renaissance du livre.)

7. *La Culture française en Belgique.* (La Minerve Française, 1er août 1919.)

8. Compte-rendu du livre de M. Fere. *Recherches sur les sources latines du roman Courtois,* etc. (Romania, 1914, pp. 107-209.)

9. Vingt lectures chroniques, dans la Revue des nations Latines (Paris et Florence 1915-18), sous ce titre : *La vie intellectuelle.*

10. Direction de la « *Collection des cent chefs-d'œuvre étrangers* » (Paris, Renaissance du livre, 9 vol. parus.)

M. **L. Parmentier.** — 1. *L'Épigramme du tombeau de Midas et la question du Cycle épique.* (Bulletin de l'Académie Royale de Belgique, classe des Lettres, 1914, pp. 341-394. (Bruxelles, Lamertin, 56 pages.)

2. Rapport sur le concours du *Prix Joseph de Keyn* (enseignement moyen et art industriel. Ibid., pp. 225 et suiv.).

3. *Notes sur l'Iphigénie à Aulis d'Euripide.* (Ibid., 1919, pp. 465-482.)

4. *Préface à la Traduction d'Aristophane d'Alphonse Willems.* (t. 1. pp. I-XXVII. Paris, Hachette, 1919).

5. *Notes sur l'Électre de Sophocle.* (Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire anciennes. Paris, 1919, pp. 66-77.)

6. *Nécrologie de Victor Chauvin.* (Revue de l'Instruction publique en Belgique, t. 56, 1913, pp. 399 et suivantes.)

7. *Notice sur J. Bidez.* (Almanach des Étudiants Libéraux de l'Université de Gand, 1914.)

M. **J. Waltzing.** — 1. Rapport à la classe des Lettres de l'Académie royale sur le concours de 1914, sixième question : *Faire une étude critique sur les thèses soutenues jusqu'ici sur la parenté qui existe entre l'Apologétique de Tertullien et l'Octavius de Minucius Faber* (Bulletin de la Classe des Lettres, 1914, pp. 201-212).

2 Étude sur le *Codex Fuldensis de l'Apologétique de Tertullien* (Liége, Vaillant-Carmanne; Paris, Champion, 1914-1917. 1 vol. de 524 pages.)

3. *Tertullien. Apologétique.* Texte établi d'après le Codex Fuldensis. (Ibid. 1914, 144 pages.)

4. Direction du Musée Belge et de son Bulletin bibliographique et pédagogique et collaboration à ces revues.

M. **H. Vander Linden.** — 1. *Virgile de Salzbourg et les théories cosmographiques au VIII^e siècle.* (Bulletins de l'Académie royale de Belgique, Classe des Lettres, 1914.)

2. *Le voyage de P. Tafur en Brabant, en Flandre et en Artois.* (Revue du Nord, 1914.)

3. *Alexander VI. and the démarcation of the maritime and colonial Romains of Spain and Portugal, 1493-1494.* (American historical Review, octobre 1916.)

4. *Les Normands à Louvain (884-892).* (Revue Historique, t. CXXIV, 1917.)

5. *Belgium and Luxemburg, 1831-1839.* (The quarterly Review, avril 1918.)

6. *Anglo-Belgian Relations. Past and Present.* (En collaboration avec M. Hamélius. Londres, Constable, 1918).

7. *Vue générale de l'Histoire de Belgique.* (Paris, Payot, 1918.)

8. *Manuel d'Histoire de Belgique. — I. Moyen-Age. II. Temps modernes.* 2^e édition. (Bruxelles, Lamertin, 1919.)

9. Collaboration à la Revue de l'Instruction publique, à la Revue Historique, etc.

M. **P. Hamélius.** — 1. *Bijdragen tot de geschiedenis van het rijm.* (Handelingen van het Tweede Vlaamsch Philologen-congres te Gent, 1914.)

2. *The Travels of Sir John Mandeville.* (Quarterly Review, Londres, 1917.)

3. En collaboration avec M. H. Vander Linden : *Anglo-Belgian relations, past and present.* (Londres, 1918.)

M. **J. Mansion.** — 1. *Celtes et Germains.* 18 pages. (Extrait de la Revue de l'Instruction publique, vol. LVI.)

2. *M. A. Meillet et l'histoire de la Langue Grecque.* 6 pages. (Extrait de la Revue de l'Instruction publique, vol. LVI.)

3. *Les origines du Christianisme chez les Gots.* 25 pages. (Extrait des ANALECTA BOLLANDIANA, vol. XXXIII.)

4. *Westgermanisch.* 16 pages. (Extrait de INDOGERMANISCHE JAHRBUCH, année 1913.)

5. *Oudgermaansche Miscellanea.* 20 pages. (Extrait des LEUVENSCHE BIJDRAGEN, vol. XI.)

6. *La finale Indo-Européenne.* 27 pages. (Extrait du MUSÉON, nouvelle série, vol. XIV.)

7. *Over Namenkunde.* 12 pages. (Extrait des VERSLAGEN EN MEDEDEELINGEN DER KONINKLIJKE VLAAMSCHE ACADÉMIE, 1919.)

8. Collaboration à la REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN BELGIQUE, au BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ET PÉDAGOGIQUE DU MUSÉE BELGE, aux ARCHIVES BELGES, aux VERSLAGEN EN MEDEDEELINGEN DER KONINKLIJKE VLAAMSCHE ACADEMIE, etc.

M. J. Closon. — 1 Secrétariat et direction des ARCHIVES BELGES.

2. Collaboration au MUSÉE BELGE (Liége) et à la REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE (Louvain).

M. E. Janssens. — 1. 10 janvier 1914. *Le Dialogue de Ste Catherine de Sienne.* 5 pages.

2. 10 juillet 1914. *La révélation primitive et les données actuelles de la science.* 5 pages.

M. M. Laurent. — 1. *Les Chefs-d'œuvre de la sculpture.* (Éd. hollandaise, in-4°, 150 pages. Amsterdam, Elsevier, 1915.)

M. J. Capart. — *Les Origines de la Civilisation égyptienne.* Conférence faite à la SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE de Bruxelles, le 27 avril 1914. (Bruxelles, Vromant. in-8°, 34 pages et 16 planches.)

M. **A. Bricteux.** 1. Trois leçons publiques faites à la Salle Académique : *De la Caspienne à la Baltique.* (Souvenirs de voyage en Perse, Russie, Finlande, Suède et Danemark, 1914.)

2. *Comment on prononce l'Anglais.* (Un vol. de X-116 pages grand in-8°. Bruxelles, Lebègue, 1917.)

3. *A travers l'Eldorado persan. (Elbourz et Forêt Caspienne).* En cours de publication dans la revue Le Flambeau. (Bruxelles, 1919.)

4. Une conférence sur *Londres*

5. Une conférence sur *Constantinople.*

6. Coup d'œil sur l'histoire de *La musique en Belgique.* (Seraing, 1916.)

7. *Henri Vieuxtemps.* (Id., 1917.)

8. *César Franck.* (Id., 1919.)

M. **P. Nève.** — 1. *Leçons de Logique.* (1 vol. Liége, Vaillant-Carmanne, 1919.)

2. Collaboration au Bulletin bibliographique du « Musée Belge ».

M. **A. Grégoire.** — 1. *La Phonétique et l'apprentissage de l'Orthographe.* (Paris, Champion, 1914.)

2. *Petit Traité de Linguistique.* (Paris, Champion ; Liége, Dessain, 1915.)

3. *Les sons difficiles de l'anglais.* (Liége, Wijkmann, 1918.)

4. *Petit Traité de prononciation française.* (En collaboration avec L. Goemans. Paris, Champion ; Liége, Bénard, 1919.)

5. *César. Commentaires de la guerre des Gaules.* Texte à l'usage des classes. (Livres I et II, 1918 ; livres V et VI, 1919 ; livres III et IV, 1919.)

6. *Réédition des préparations d'Homère.* (Iliade, chants I et VI.)

Faculté de Droit.

M. **G. Galopin.** — *Les Donations entre vifs et les Testaments.* 1 vol. in 8°, 248 pages. (Impr. Vaillant-Carmanne, Liége.)

M. **O. Orban.** — 1. *Droit Administratif notarial.* Seconde édition complètement remaniée. (Librairie Jacques Godenne, Namur.)

2. *La législation des élections communales en Belgique.* (Revue du Droit public et de la Science politique. Paris, juillet, 1914.)

3. *La Révision par Referendum.* (Sept lettres au Journal de Bruxelles, mars 1919.)

M. **Édouard Van der Smissen.** — 1. *Les Finances de guerre de la Grande Bretagne.* (Revue générale, juin et juillet 1919.)

2. Notes et communications à la Commission d'Étude des réformes à introduire dans l'organisation du Sénat. (1919.)

M. **L. Graulich.** — 1. *Durée du travail dans les mines.* (Broch. in-8°, Impr. Liégeoise, 1913.)

2. *Commentaire pratique de la loi du 10 août 1911 sur l'Interdiction du travail de nuit des Femmes dans l'Industrie.* (Broch. in-8°, Impr. Liégeoise, 1914.)

3. Collaboration à la Revue pratique du Droit Industriel.

Ecole Spéciale de Commerce.

M. **H. Lonay.** — 1. *Sur quelques genres rares ou critiques de Renonculacées.* (Archives de l'Institut botanique de l'Université de Liége, 1914.)

2. *L'Emploi de la Photographie en Sciences botaniques.* (Ibid.)

3. *Plantes économiques des pays chauds. Les Féculents.* (Syllabus de trois leçons publiques faites en la salle académique de l'Université.)

M. **A. Delmer.** — 1. *Le mouvement des combustibles minéraux sur les voies navigables belges.* Etude économique et Cartes. (1919).

2. *Coup d'œil sur l'industrie minière et métallurgique dans les pays étrangers en 1913 et pendant les années de guerre* (Extrait des ANNALES DES MINES DE BELGIQUE, 1919).

3. *Effet utile des ouvriers mineurs en Belgique et dans quelques autres pays.* (Extrait des ANNALES DES MINES DE BELGIQUE. 1919).

4. *Géographie industrielle et commerciale.* 1re partie : *Géographie générale.* (1919.)

M. **O. Calay** (année scolaire 1913-1914). — 1. L'ACTUALITÉ, revue mensuelle de sténographie et de commerce.

2. *Cours de Sténographie*, 4me édition. (Ouvrage adopté par le Conseil de perfectionnement de l'Instruction moyenne).

3. *Les systèmes de sténographie et le caractère intellectuel et scientifique de cette branche.*

4. Sous presse : *Cours de Sténographie*, 5me édition.

Faculté des Sciences.

M. **L. L. de Koninck.** — 1. 4e et dernier volume du *Traité de chimie analytique minérale, qualitative et quantitative.* (992 pages, 1918.)

2. *Sur le dosage oxydimétrique des ferro-cyanures par un bromate alcalin* (en collaboration avec M. V. Joassart, assistant). (BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ CHIMIQUE DE BELGIQUE, 28, [1913], pp. 144).

M. **A. Gravis.** — *Connexions anatomiques de la tige et de la racine.* Note préliminaire. (Bulletin de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique. N° 4, pp. 227-236, avec figures.)

M. **Ém. Colson.** — *The constitution of cyanamide.* (Transations of the Chemical Society, 1917, vol. III.)

M. **M. Guillemin,** chargé de cours. — 1. Un travail intitulé : *Détermination de la séparation de surfaces hélicoïdales à génératrices circulaires. Propriétés. Ombres portées.*

2. Une note intitulée : *Détermination de la nature de la séparation de l'hélicoïde à plan directeur.*

M. **Ch. Fraipont,** chargé de cours. — 1. *Quelques mots sur l'influence des vers de terre dans la formation des limons.* (Ann. Soc. Géol. de Belgique, t. XLI, Bull.)

2. *Un mot sur les fossiles problématiques.* (Ibidem.)

3. *Quelques mots sur l'hydrologie du calcaire tournaisien belge* (avec R. d'Andrimont). (Ann. Soc. Géol. de Belgique, t. XL, Bull.)

4. *A propos des blocs de grès dit « Landénien » dans le limon quaternaire.* (Ibidem.)

5. *Quelques mots sur la formation des cailloux roulés de bois et de tourbe sur le littoral belge.* (Ibidem.)

6. *Encore un mot sur les cailloux roulés de bois et de tourbe des plages belges.* (Ibidem.)

7. *Sur la formation des îles fluviales et expériences de géographie physique* (avec R. d'Andrimont). (Ibidem.)

8. *Sur l'importance des caractères de l'astragale chez l'homme fossile.* (Dissertation inaugurale.) (Bruxelles, Hayez, 1913.)

9. *A propos de la discussion du crâne de Mechta-Chateaudun.* (Bull. soc. préhist. Française, t. XI, 1914.)

10 et 11. Comptes-rendus bibliographiques. (Ann. Soc de Géol. de Belgique, t. XLI, 1914.)

12. *Le préhistorique au XIII^e Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique, tenu à Gand.* (IBIDEM.)

13. *Essais de paleontologie expérimentale.* (GÉOL. FÖRENINGENS I STOCKHOLM, FORHOM, mai 1915.)

14. *L'origine de l'homme.* (BULL. ASS. INGÉN. sortis de l'École de Liége, 1914.)

15. *Les Sciences Anthropologiques.* (Non censuré, Vaillant-Carmanne, 1916.)

16. *Sur quelques phénomènes dus à la circulation de l'eau dans les roches* (avec R. d'Andrimont). (BULL. SOC. GÉOL. DE FRANCE, t. XLII, 4^me série, Paris, 1917.)

17. *Fossiles crétacés sur la roche éruptive de Voroux-Goreux.* (ANN. SOC. GÉOL. DE BELGIQUE, t. XLII, 1919.)

18. *La faune des schistes ordoviciens d'Angers au sondage de Berdaillet à Barenton (Manche)* (avec E. Anthoine). (IBIDEM.)

M. **Henry Janne,** répétiteur de mécanique élémentaire, de mécanique analytique et d'éléments de physique mathématique. — 1. *Coup d'œil sur les méthodes employées pour déterminer la rigidité du globe.* (MÉM. SOC. ROYALE DE LIÉGE (3), t. X, 1914.)

2. *La lampe-valve en radiotélégraphie* (BULL. ASSOC. ING. ÉLECTR., sortis de l'Institut Montefiore, 1919.)

3. *La substitution* $t' = t - \frac{r}{c}$, *les opérateurs différentiels de l'analyse vectorielle et les potentiels retardés.* (ANN. SOC. DE SCIENCES DE BRUXELLES, avril 1919.)

M. **A. Rassenfosse,** chef des travaux de chimie générale. 1. *Contribution à l'étude de la mouture et de la panification. Analyse des farines et des pains* (Publié par la Commission de Mouture et de Panification du Comité Provincial de Secours et d'Alimentation, 1917.)

2. Conférence sur *Les sciences physiques et chimiques dans la vie quotidienne.* Cours donnés aux régentes et institutrices du 4me degré. (Publié par le Bureau de l'Instruction publique de la Ville de Liége, 1916.)

M. **J. Anten,** chef des travaux de géologie. — 1. *Sur la stratigraphie et la tectonique du cambrien supérieur au sud de Vielsalm.* (Ann. Soc. Géol. de Belgique, t. 41.)

2. *Sur la présence de cuivre natif dans le Salmien supérieur à Vielsalm et sur une variété particulière de coticule qu'il accompagne.* (Ann. Soc. Géol. de Belgique, t. 41.)

3. *Sur un procédé pratique pour déterminer la présence de charbon dans les roches broyées.* (Ann. Soc. Géol. de Belgique, t. 41.)

4. *Encore un mot sur l'isolement du charbon par l'acide fluorhydrique dans les roches broyées.* (Ann. Soc. Géol. de Belgique, t. 41.)

5. *Sur la présence de la Cordiérite et de ses produits d'altération dans le revinien de l'Ardenne* (Ann. Soc. Géol. de Belgique, t. 41.)

6. *Sur l'âge de la Kersantite de la ferme de Parensart, près de Huno.* (Ann. Soc. Géol. de Belgique, t. 41).

7. *Sur la présence de Feldspath d'origine clastique et d'une algue calcaire du genre Girvanella dans les psammites du Condroz, assise de Comblain-au-Pont, à Clavier.* (Ann. Soc. Géol. de Belgique, t. 42.)

8. *Sur la présence d'un nouveau gisement de sable tertiaire sur la planchette de Sart lez-Spa.* (Ann. Soc. Géol. de Belgique, t. 42.)

9. *Sur la présence de Disthène, de Staurotide, d'Andalousite et d'autres minéraux des schistes cristallins dans les sables tertiaires de Rocour-lez-Liége et de Sart-lez-Spa.* (Ann. Soc. Géol. de Belgique, t. 42.)

Faculté de Médecine.

M. **Léon Fredericq.** — 1. Archives internationales de physiologie. (Vol. XIV, 1913-1914 et vol. XV, fasc. 1, août 1914-nov. 1918.) (en collaboration avec M. le prof. Héger.)

2. *Compte-rendu du IX^e Congrès international de physiologie.* (Groningue, 2-5 septembre 1915.) Archives internationales de Physiologie, oct. 1913, vol. XIV. (En collaboration avec M. le prof. Héger.)

3. *Action locale de la nicotine sur l'oreillette droite du cœur chez le chien.* (Archives internationales de Physiologie, janvier 1914, vol. XIV, pp. 195-199.)

4. *La vision ultramacroscopique.* (Archives internationales de Physiologie, mai 1914, vol XIV, pp. 310-311.)

5. *Observation directe, sans mutilation, des pulsations cardiaques chez un mollusque gastéropode « Helix fruticum Müll. »* (Archives internationales de Physiologie, juin 1914, vol. XIV, pp. 360.)

6. *Une propriété optique peu connue du sang des mammifères.* (Archives internationales de Physiologie, août 1914-novembre 1918, vol. XV, p. 103.)

7. *Une fonction nouvelle de la salive.* (Archives internationales de Physiologie, août 1914-novembre 1918, vol. XV, p. 104.)

8. *Ueber die Registrierung des Pulses des linken Vorhofes mittelst der « Sonde œsophagienne »* (Zentralblatt für Herz- und Gefässkrankheiten, vol VI, 1914, pp. 381-383.)

9. Rapports, analyses, etc., dans Bull. de l'Acad. Royale des Sciences de Belgique, Acad. de Méd. de Belgique, Biographie nationale.

M. **Ch. Firket.** — 1. *Sur la persistance de nodosités inflammatoires consécutives à des injections de paraffine camphrée.* (Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique, mars 1914.)

2. *Zur frage der strahligen Einschlüsse in Riesenzellen.* (Virchow's Archives, t. 215, 10 mars 1914.)

3. (Avec le Dr O. Krémer.) *Statistique comparative du cancer dans le pays liégeois, d'après les résultats d'autopsies.* (Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique, 1913.)

M. **Ch. Julin.** — 1. *Quelques réflexions à propos de la note préliminaire de M. le Professeur J. Duesberg, sur « Plastosomes et substances organogènes dans l'œuf des Ascidiens ».* (Bulletin de l'Académie royale de Belgique, [classe des Sciences], n° 5, 1913, Bruxelles.)

2. En collaboration avec M. A. Robert, chef des travaux de zoologie à la Sorbonne : *L'appareil hypophysaire de « Ascidia fumigata » Grube. Contribution à l'étude de la classification des Phallusiidées.* (Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, t. 157, Paris.)

3. En collaboration avec M. A. Robert : *Contribution à l'étude de la classification des Phallusiidées. Les genres Phallusia, Ascidia et Ascidiella.* (Bulletin de l'Académie royale de Belgique [classe des Sciences], n° 8, 1913, Bruxelles.)

4. Rapport sur un mémoire relatif à l'*Organogénèse des glandes sexuelles des oiseaux.* (Bulletin de l'Académie royale de Belgique [classe des Sciences, n° 12, 1913, Bruxelles.)

5. *Principes d'une classification naturelle des Tuniciers.* (Bullelin Soc. Zool. France, t. XXXIX, 1914, Paris.)

M. **G. Corin.** — 1. *Une accusation d'outrage à la pudeur démontrée impossible à cause des malformations achondroplasiques de l'accusé.* (Archives internationales de Médecine légale, 1914.)

2. *Recherches sur l'identification des projectiles* (en collaboration avec M. Genonceaux). (Archives internationales de Médecine légale, 1914.)

3. *Les phénomènes cadavériques* (rapport en collaboration avec le Dr E. Stockis, au IVe Congrès de Médecine légale de Langue française, Paris, 1914.)

4. *Perforation de la vessie au cours de manœuvres abortives* (en collaboration avec le Dr E. Stockis). (Archives internationales de Médecine légale, 1914.)

5. *Analyses bibliographiques.* (Archives internationales de Médecine légale, 1914.)

6. Direction et rédaction du vol. V des Archives internationales de Médecine légale.

MM. **E. Malvoz** et **J. Lambinet** (Institut de Bactériologie). — *Infections microbiennes consécutives à la pénétration cutanée des larves de l'Ankylostome.* (Annales de l'Institut Pasteur, juin 1918. Mémoire publié à l'occasion du jubilé de M. E. Metchnikoff.)

M. **L. Beco.** — 1. *Recherches cliniques sur l'action cardio-tonique et diurétique du pituitrine* (Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique, décembre 1913.)

2. *Un cas de myotonie acquia.* (Annales de la Société Médico-Chirurgicale de Liége, 1914.)

M. **J. Duesberg.** — 1. *Plastosomes et substances organogènes dans l'œuf des Ascidiens.* (Bulletin de l'Académie des Sciences de Belgique, 1913.)

2. *Trophospongien und Golgischer Binnenapparat.* (Comptes-rendus de l'Association des Anatomistes, Innsbrück, 1914.)

3. *Recherches cytologiques sur la fécondation des Ascidiens et sur leur développement.* (Contributions to Embryology, Carnegie Institution, 1915.)

4. *Chondriosomes in the cells of fish-embryos.* (American Journal of Anatomy, vol. XXI, 1917.)

5. *Chondriosomes in the testicle-cells of Fundulus.* (American Journal of Anatomy, vol. XXIII, 1918.)

6. *On the interstitial cells of the testicle in Didelphys.* (Biological Bulletin, vol. XXXV, 1918.)

7. *On the present status of the chondriosomes problem.* (Biological Bulletin, vol. XXXVI, 1919.)

8. *Cytoplasmic structures in the seminal epithelium of the opossum.* (Contributions to Embryology, Carnegie Institution, 1919.)

M. **Charles Willems.** — 1. *Traitement des plaies de guerre du crâne et du cerveau.* (Congrès Français de Chirurgie, Paris, octobre 1913.)

2. *La tarsectomie pour pied-bot. Un nouveau procédé opératoire.* (Bulletin de l'Académie de Médecine de Belgique, 1913, et Archives Internationales de Chirurgie, vol. VI, fasc. 4, 1914.)

3. *Les traumatismes du membre inférieur.* (Leçon faite à la Faculté de Médecine de Bruxelles [Leçons sur la *Chirurgie des accidents du travail*] juin, 1914.)

4. *La splénectomie dans les plaies de guerre de la rate.* (Bulletin et Mémoires de la Société de Chirurgie de Paris, septembre 1915.)

5 *Communication préliminaire sur la mobilisation active immédiate dans les lésions articulaires.* (Bulletin de l'Académie de Médecine de Paris, mai 1916.)

6. *Manuel de chirurgie de guerre.* (Paris, Maloine & fils, 1916.)

7. Idem, 2me édition. (Paris, Maloine & fils, 1917.)

8. *Principes généraux du traitement des plaies.* (Conférence chirurgicale interalliée pour l'étude des plaies de guerre, 1re session, Paris, mars 1917.)

9. *Amputations.* (Rapport à la conférence chirurgicale interalliée, 2me session, Paris, mai 1917.)

10. *Plaies pénétrantes de l'abdomen.* (Rapport à la conférence chirurgicale interalliée, 2me session, Paris, mai 1917.)

11. *Les défenses abdominales en chirurgie de guerre.* (Archives Médicales Belges, mai, 1917.)

12. En collaboration avec M le Dr Albert : *La ponction lombaire en chirurgie de guerre.* (Bull. et Mém Soc. de Chirurgie de Paris, 3 octobre 1917.)

13. *Quelques résultats du traitement des lésions articulaires par la méthode de la mobilisation active immédiate.* (Bull. et Mém. Soc. de Chirurgie de Paris, 3 octobre 1917.)

14. *Un appareil à extension sur vis.* (Presse Médicale, Paris, 1917, nº 69.)

15 *Démonstration d'un appareil à extension sur vis.* (Bull. et Mém. Soc. de Chirurgie de Paris, 3 octobre 1917.)

16. *Résultats fonctionnels récents de la mobilisation active immédiate dans les lésions articulaires.* (Bull. et Mém. de la Soc. de Chirurgie de Paris, 7 novembre 1917.)

17. *Traitement des fractures intra-articulaires.* (Rapport à la conférence chirurgicale interalliée, 3me session, Paris, novembre, 1917.)

18. *Présentation de blessés atteints de lésions articulaires, traités par la mobilisation active immédiate.* (Conférence chirurgicale interalliée, 3me session, Paris, novembre 1917.)

19. *Présentation d'un appareil à extension sur vis pour le membre inférieur.* (Conférence chirurgicale interalliée, 3me session, Paris, novembre 1917.)

20. En collaboration avec M. le Dr De Caestecker : *Traitement des corps mobiles du genou par l'arthrotomie suivie de la marche immédiate.* (Bull. et Mém. Soc. de Chirurgie de Paris, 5 décembre 1917.)

21. *Technique de la mobilisation active immédiate dans le traitement des plaies articulaires.* (Bull. et Mém. Soc. de Chirurgie de Paris, 9 janvier 1918.)

22. En collaboration avec M. le Dr Albert : *Suture primitive des plaies cranio-cérébrales.* (Bull. et Mém. Soc. de Chirurgie de Paris, 9 janvier 1918.)

23. En collaboration avec M. le Dr Goormaghtigh : *La correction des angulations latérales dans les fractures de la cuisse et de la jambe au moyen de l'appareil à extension sur vis.* (Bull. et Mem. de la Société de Chirurgie de Paris, 6 février 1918.)

24. *La mobilisation active immédiate. Méthode générale de traitement des lésions articulaires.* (Archives Médicales Belges, 1918, n° 3.)

25. *Projections intra-articulaires. Extraction. Fermeture totale. Mobilisation active immédiate. Résultat fonctionnel.* (Bull. et Mém. Soc. de Chirurgie de Paris, 13 mars 1918.)

26. *Blessés atteints d'arthrite purulente et traités par l'arthrotomie simple, suivie de mobilisation active immédiate. Résultat fonctionnel.* (Bull. et Mém. Soc. de Chirurgie de Paris, 13 mars 1918.)

27. En collaboration avec M. le Dr Goormaghtigh : *La tolérance des os pour les vis à extension.* (Bull. et Mém. Soc de Chirurgie de Paris 10 avril 1918.)

28. *Les pseudarthroses consécutives aux plaies de guerre.* (Rapport à la Conférence chirurgicale interalliée, 4me session, Paris, mars 1918.)

29. En collaboration avec M. le Dr Depage. *L'ostéosynthèse dans le traitement des fractures de guerre.* (Conférence chirurgicale interalliée, 4me session, Paris, mars 1918.)

30. *A propos de la transfusion du sang.* (Conférence chirurgicale interalliée, 4me session, Paris, mars, 1918)

31. *Traitement de l'arthrite purulente par l'arthrotomie simple, suivie de mobilisation active immédiate. Technique et résultats.* (Bull. et Mém. Soc. de Chirurgie de Paris, 19 juin 1918.)

32. *Suture primitive de la dure-mère dans les plaies cranio-cérébrales.* (Bull. et Mém. Soc. Chirurgie de Paris, 24 juillet 1918.)

33. *Les blessures de guerre de l'articulation de la hanche.* (Conférence chirurgicale interalliée, 5me session, Paris, novembre, 1918.)

34 En collaboration avec M. le Dr De Caestecker : *La marche immédiate après l'extirpation des corps mobiles du genou. Dix-sept observations.* (Archives Médicales Belges, décembre, 1918.)

35. En collaboration avec M. le Dr De Caestecker : *La marche immédiate après l'extirpation des corps mobiles du genou. Treize nouvelles observations.* (Soc. de Chirurgie de Paris, 8 janvier 1919.)

36. *Note préliminaire sur la mobilisation active immédiate dans le traitement des lésions articulaires. Indications, technique, résultats.* (Académie de Médecine de Belgique, 28 mars, 1919.)

37. *Treatment of purulent arthritis by wide arthrotomy followed by immediate active mobilization.* (Surgery, Gynecology and Obstetrics, Chicago, June, 1919)

38. *Immediate active mobilization in the treatment of gunshot wounds of joints.* (Medical Record, New-York, June 7 and June 14, 1919.)

M. L. Weekers. — 1. *Thermothérapie des ulcères progressifs de la cornée* (Archives d'Ophtalmologie, 1913, p. 681.)

2. *La prophylaxie de la conjonctivite des nouveaux-nés.* (Journal d'Accouchement, 1914, n° 19.)

3. *Les nouvelles opérations dirigées contre le glaucome chronique.* (Annales de la Société Médic.-Chirurg. de Liége, janvier 1914)

4. *Infiltration gommeuse syphilitique de la conjonctive.* (Bullet. de la Société Belge d'Ophtalm., avril 1914.)

5. *L'Organe de la Vision et les Arsénicaux utilisés contre la Syphilis.* (Scalpel, n° 2, juillet 1914.)

6. *Les Astigmates à l'Armée.* (Annales d'Oculistique, janvier 1916.)

7. *L'Héméralopie de Guerre.* (Bulletin de l'Académie de Médecine de France, mars 1916.)

8. *La Cécité nocturne chez les Soldats.* (Archives d'Ophtalmologie, 1916.)

9. *Les enseignements de la guerre au sujet de l'Ophtalmie Sympathique.* (Annales d'Oculistique, avril 1917.)

10. *L'Organisation du service d'Ophtalmologie à l'Armée.* (Annales d'Oculistique, octobre 1917.)

11. En collaboration avec J. Finket. *Les manifestations oculaires de la spirochétose ictéro-hémorragique.* (Archives d'Ophtalmologie, septembre 1917.)

12. *Résultats d'une expérience faite dans l'Armée belge, avec un casque à visière mobile pour la protection des yeux.* (Conférence interalliée d'ophtalmologie de guerre, Paris, mars 1918. Compte-rendu de la Société d'Ophtalmologie.)

13. *L'Héméralopie, symptôme de surmenage.* (Archives d'Ophtalmologie, juillet-août 1918, p. 203.)

14 *Iritis récidivante dans la Spirochétose ictéro-hémorragique.* (Archives d'Ophtalmologie, décembre 1918.)

M. **F. Schoofs,** chargé de cours. — *Importance des causes d'erreur dans le dosage des matières grasses du pain.* (Bulletin de l'Académie Royale de médecine de Belgique, octobre 1919.)

M. **L. Delrez,** chargé de cours. — 1. *Propriétés physio-pathologiques des transsudats et exsudats.* (Mémoire présenté à l'Académie Royale de Médecine de Belgique en mai 1914.)

2. *Le rôle de la flore cutanée dans la contamination des plaies de guerre* (en collabor. avec M. Levaditi de l'Institut Pasteur de Paris) in Ambulance de l'Océan, t. I, fasc. II, 1917. (Masson, Paris.)

3. *Contribution à l'étude des propriétés physio pathologiques des exsudats, spécialement des exsudats des plaies* (Ibid., t. I, fasc. II, 1917.)

4. *Sur l'origine cutanée des streptocoques adaptés dans les plaies de guerre* (en collab. avec M. Levaditi.) COMPTES-RENDUS DE L'ACAD. DES SCIENCES DE PARIS, 1er octobre 1917.)

5. *Arthrites purulentes du genou traitées par l'arthrotomie et la mobilisation.* (En collab. avec M. A. Depage.)(BULL. ET MÉM. SOC DE CHIRURGIE DE PARIS, 1917.)

6. *Le traitement des plaies du pied.* (En collab. avec M. A. Depage. Conférence chirurgicale interalliée, Paris, mars 1918. Voir aussi AMBULANCE OCÉAN, t. II, fasc. I, 1918.)

7. *Restauration fonctionnelle précoce par le travail des blessés.* (Interallied Conference on After Care of disabled Men., London 1918.)

8. *Le mécanisme de l'élimination des microbes introduits dans la circulation.* (En collab. avec M. P. Govaerts.) (AMBULANCE OCÉAN, t. II, fasc. I.)

9. *Plaies de guerre des articulations.* (IBID., t. II, fasc. I.)

10. *Traitement des plaies des mains.* (Conférence chirurgicale interalliée, Paris, novembre 1918. Rapport.)

11. *Epanchements sanguins des cavités séreuses.* (ARCH. MÉD. BELGES, déc. 1918.)

12. *Le traitement de l'arthrite purulente du genou.* (BULL. ET MÉM. DE LA SOC. DE CHIRURGIE DE PARIS, mai 1919.)

13. *Plaies de guerre des articulations.* (ARCH MÉD. BELGES, mars 1919.)

14. *Alexandre de Winiwarter.* Notice biographique.

M. **Eug. Stockis,** chargé de cours. — 1. *Les écoles de police scientifique.* (REVUE DE DROIT PÉNAL, 1913.)

2. *Notes de technique dactyloscopique*, t. I à IV. (ARCH. INTERN. DE MÉDECINE LÉGALE, 1913.)

3. *Le sous-classement des empreintes palmaires* (en collaboration avec le Dr Lecha-Marzo.) (ARCH. D'ANTHROP. CRIM., 1913.)

UNIVERSITÉ DE LIÈGE L G BIBLIOTHÈQUE

4. *La subclasificacion de las impressiones palmares.* (Id.) (PROTOCOLO MÉDICO-FORENSE, 1913.)

5. *Méthode photographique pour l'identification des projectiles d'armes à feu.* (Comptes-rendus du 2e Congrès de médecine légale de langue française, Paris 1913.)

6. *Méthode de photographie des empreintes sur les objets convexes.* (ARCH. INTERN. DE MÉDECINE LÉGALE, juil 1913.)

7. *A propos de la photographie des surfaces convexes et de la déformation perspective.* (ID., ID 1914.)

8. *Le dosage de la silice dans le sang des noyés* (en collaboration avec le Prof. Corin, Congrès de Paris, 1913.)

9. *Coxa vara traumatique.* (BULL. MÉD. DES ACCIDENTS DE TRAVAIL, 1914.)

10. *Abcès cérébral traumatique.* (ID., ID., 1914.)

11. *Le classement monodactylaire et la recherche des malfaiteurs par l'identification des traces digitales.* (REVUE DE DROIT PÉNAL, 1914, et ARCH. INTERN. DE MÉDECINE LÉGALE, 1914.)

12. *Alphonse Bertillon.* (ARCH. INTERN. DE MÉDECINE LÉGALE, 1914.)

13. *Procédimiento de revelacion de las escrituras secretas de los detenidos.* (ARCHIVOS DE PSIQUIATRIA Y CRIMINOLOGIA, BUENOS AIRES, 1914.)

14. *Les phénomènes cadavériques.* (Rapport en collaboration avec M. le Prof. Corin, au 4me Congrès de médecine légale de langue française, à Paris, mai 1914.)

15. Compte-rendu du 4me Congrès de médecine légale de Paris, 1914. (REVUE DE DROIT PÉNAL, 1914.)

16. *Perforation de la vessie au cours de manœuvres abortives.* (En collab. avec M. le prof. Corin.) (ARCH. INTERN. DE MÉDECINE LÉGALE, 1914.)

Analyses bibliographiques pour les ARCH. INTERN. DE MÉDECINE LÉGALE, REVUE CRITIQUE DE LA POLICE SCIENTIFIQUE. (REV. DE DROIT PÉNAL.) Collaboration à la REVUE DE MÉDECINE LÉGALE, de Paris, à la POLICIA CIENTIFICA DE MADRID, etc.

M **M. Brouha**, agrégé spécial, sous directeur de l'Ecole des sages-femmes. — 1. *L'infection puerpérale endogène.* (Scalpel et Liége Médical.)

2. *La rate ectopique dans ses rapports avec la gynécologie et l'obstétrique.* (Idem.)

3. *La protection des mères, la consultation des femmes enceintes, l'asile de la mère.* (Idem.)

M **Lejeune**, Directeur du laboratoire d'électro-radiologie. — 1. *Calcul de la vésicule biliaire décelé par la radiographie.* (In Bull. et Mém. de la Société de Radiologie Médicale de France, juin 1914.)

2. *Radiographie d'estomac : ulcère calleux.* (Ibid., juin 1914.)

3. *A propos de l'interprétation des images radiographiques de la région rénale : calculs du péritoine.* (Ibid., juin 1914.)

4. *Cinquante-deux mois d'hôpital pendant l'occupation allemande.* (Archiv. d'Électricité Médicale, expér. et clin. Bordeaux, août 1919.)

M. **de Winiwarter, H.**, agrégé spécial en Sciences anatomiques. — 1. *L'hétérochromosome chez le chat.* (Bull. Acad. roy. Belg., 1914.)

2. *Les mitoses de l'epithélium séminal du chat.* (Sous presse.)

3. *Les symptômes de l'appendicite chez l'enfant.* (Scalpel et Liége-Médic., 1914.)

4. Divers articles de critique dans le Scalpel et Liége-Médical.)

5. Sommaire de leçons publiques faites sous le Patronage de la Ville de Liége.

M. **Plumier-Clermont**, agrégé spécial et chef de travaux à la clinique médicale. — *L'action du chlorhydrate d'émétine sur la circulation pulmonaire. Recherches expérimentales.* (Bull de l'Acad. royale de Médecine de Belgique, t. IV, XXIX, 2, 29 mars 1919, pp. 353-369.)

M. **R. Vivario**, chef des travaux de pharmacie. — 1. *Recherche de l'alcool méthylique dans les spiritueux.*

2. *Recherches sur le pouvoir bactéricide des solutions de crésol savonneux.*

M. **J. Bartholomé**, assistant de pharmacie. — *Le Beurre au point de vue physique.* (JOURNAL DE PHARMACIE, 1914.)

M. **Dr Henri Fredericq**, assistant de Physiologie, médecin de bataillon de 2e cl. de réserve. — 1. *Qu'est-ce que la contraction cardiaque?* (BIOLOGICA, Paris, 15 oct. 1913, pp. 298 à 308, 6 figures.)

2. *Théories de la Narcose.* (LE SCALPEL, 1913, 11 p.)

3. *La pathogénie du pouls alternant.* (LA BIOLOGIE MÉDICALE, Paris, novembre 1913, 19 pages, 4 figures.)

4. REVUE DE PHYSIOLOGIE. (Avec M. Léon Fredericq.)

REVUE GÉNÉRALE DES SCIENCES, Paris, 30 déc. 1913, pp. 931-940.

5. *Recherches expérimentales sur la physiologie cardiaque d'Octopus vulgaris.* (BULL. ACAD. ROY. BELGIQUE, 1913, pp. 758-791, et ARCH. INTERN. DE PHYSIOLOGIE, t. XIV, 1914, pp. 128-151, 9 figures.)

6. *La loi du « Tout ou rien » est-elle applicable aux fibres nerveuses.* (ZEITSCHR. F. ALLG. PHYSIOL., Bonn, 1914, t. XVI, pp. 213-222, 3 fig.)

7. *Les bases expérimentales des théories actuelles des arythmies cardiaques.* (LA BIOLOGIE MÉDICALE, Paris 1914, pp. 177-195 et 221-250.)

8. *Critique de l'emploi des épreuves de l'atropine et du nitrite d'amyle dans le diagnostic des tradycardies.* (BULL. ACAD. ROY. DE MÉDECINE, Bruxelles, 25 juillet 1914, et ARCH. MALADIES CŒUR, Paris, septembre 1916, 5 pages, 2 fig.)

9. *Blocks intracardiaques et rythmes autonomes du cœur.* (ARCHIVES MÉDICALES BELGES, mai 1917, 11 pages.)

10. *Grande tolérance d'un Addisonien vis-à-vis de l'Adrénaline* (avec M. P. Nolf). (Archives Médicales Belges, août 1917, 6 pages, 2 fig.)

11. *Le réflexe oculo-cardiaque.* (Archives Médicales Belges, janvier 1918 15 pages, 2 fig.)

12. *Notice confidentielle relative à la pathologie et à la thérapeutique d'urgence des produits dits asphyxiants utilisés par l'ennemi.* (Imprimerie du G. Q. G. de l'armée belge, 1918, 16 pages.)

13. *Les lois d'adaptation du cœur.* Archives Médicales Belges, déc. 1918, 7 pages.)

14. *Un cas curieux de pneumothorax.* (Arch. Méd. Belges, mars 1919, 6 pages, 1 fig.)

15. *Morphologie de la leucocytose post-traumatique*, (Travaux de l'Amb. Océan, t. II, fasc. 2, 1919.)

16. *Réactions sanguines chez les blessés et les opérés.* (Arch. Médicales Belges, 1919.)

17. Nombreuses analyses dans les Archives Médicales Belges.)

M. le Dr **Maurice Dubois**, assistant de clinique infantile. — 1. *Sur un cas de Dolichosténomélie.* (Annales de la Société Médico chirurgicale de Liége, octobre 1913.)

2. *De la sérothérapie de la méningite à méningocoques, à propos d'un cas singulier.* (Le Scalpel et Liége-Médical, nº 23, 7 décembre 1913.)

3. *Zur Dolichostenomelie.* (Zeitschrift für angewandte Anatomie und Konstitutionslehre, Bd. I, H. 3, 1914.)

4. *De l'Anaphylaxie sérique; ses accidents, leur prophylaxie et leur traitement.* (Le Scalpel et Liége-Médical, nº 31, 1er février 1914.)

5. *Mégacôlon ou Maladie de Hirschsprung.* (Annales de la Société Médico-Chirurgicale de Liége, juin 1914.)

6. *La Pratique médicale allemande dans un hôpital de l'arrière.* (Hôpital universitaire de Liége, 1914-1918. PARIS-MÉDICAL, 15 février 1919.)

7. *Analyses des travaux allemands de médecine infantile.* (in LE NOURRISSON, Paris, 1913 et 1914.)

M. le Dr **Alph. Leroy,** assistant de la clinique des maladies mentales, médecin de bataillon de 2me classe de réserve. 1. (En collaboration avec le Dr A. Bienfait) : *Traitement du tétanos par les injections intrarachidiennes de sulfate de magnésie.* (In LE CADUCÉE, 15 sept. 1915, p. 85.)

2. *Troubles mentaux de guerre.* (In ARCHIVES MÉDICALES BELGES, pp. 40 à 61, janvier 1919.)

M. le Dr **Félix Dossin**, assistant de la clinique médicale. — 1. *Deux cas de méningite cérébro-spinale à pneumocoques.* (LE SCALPEL et LIÉGE-MÉDICAL, 1914.)

2. *Le diagnostic de l'urémie.* (LE SCALPEL et LIÉGE-MÉDICAL, 1914.)

3. *Un cas d'hémorragie méningée avec aphasie sensorielle.* (LE SCALPEL et LIÉGE-MÉDICAL, 1914.)

M. le Dr **Jacques Roskam**, assistant de clinique médicale. — 1. *Action locale de la température sur les parois des vaisseaux sanguins.* (BULL. DE L'ACAD. ROY. DE BELGIQUE, classe des Sciences, nº 11, pp. 980-993, 1913.)

2. *Action des variations de température sur la vessie.* (BULL. DE L'ACAD. ROY. DE BELGIQUE, classe des Sciences, nº 11, pp. 995-1003, 1913.)

3. *Quelques observations sur l'origine et la propagation de l'onde de contraction dans le cœur de l'anguille.* (BULL. DE L'ACAD. ROY. DE BELGIQUE, classe des Sciences, nº 12, pp. 1119-1126, 1913.)

4. *Le traitement local des porteurs de bacilles diphtériques.* (ARCHIVES MÉDICALES BELGES, nº 5, mai 1917, pp. 406-412.)

5. *Les accidents comateux au cours de la sérothérapie antiméningococcique par voie rachidienne et les méningo-épendymites cloisonnées.* (Archives Médicales Belges, n° 11, novembre 1917, pp. 1019-1029.)

6. *La désinfection des porteurs de bacilles diphtériques.* (Annales de l'Institut Pasteur, t. XXXII, n° 6, juin 1918, pp. 255-269.)

7. (En collaboration avec MM. P. Nolf, A. Colard et A. Dulière) : *L'épidémie de dysenterie bacillaire de 1917 au front belge.* (Archives Médicales Belges, n° 5, mai 1918, pp. 521-540.)

M. le Dr **Georges Leplat**, assistant d'embryologie. — 1. *Les plastosomes des cellules visuelles et leur rôle dans la différenciation des cônes et des bâtonnets.* (Anatomischer Anzeiger, Bd. 45.)

2. *Localisation des premières ébauches oculaires chez les vertébrés.* (Pathogénie de la Cyclopie. Anatomischer Anzeiger, Bd 46.)

3. *Note sur un cas de contusion de l'œil par suite d'explosion.* (Archives Médicales Belges, 1917.)

M. le Dr **Paul Delava**. — 1. *Etude des effets de la compression oculaire sur la circulation et la respiration.* (Bulletin de la classe des Sciences de l'Acad. Royale de Belgique, n. 4, 1914, pp. 196 à 220, 13 figures.)

2. *Etude expérimentale des modifications circulatoires et respiratoires lors de la compression oculaire.* (Comptes-rendus des séances de la Soc. de Biologie de Paris, t. LXXVI, 1914, n° 13, pp. 555-556.)

3. *Etude expérimentale des effets de la compression oculaire après l'administration de morphine, de chloroforme, d'atropine, de pilocarpine et d'adrénaline.* (Compte-rendu de la Soc. de Biologie de Paris, t. LXXVI, 1914, n° 14, pp. 631-632.)

4. *Phénomènes extrasystoliques produits par la compression oculaire chez le chien intoxiqué par le chlorure de baryum.* (Compte-rendu de la Soc. de Biologie de Paris, t. LXXVI, 1914, n° 15, pp. 719 à 721.)

5. *Contribution à l'étude de la microfibrillation du myocarde.* (Archives internationales de Physiologie, Liége, 1914, vol. XV, fascic. I, pp. 99 à 102.)

Faculté Technique.

M. **Herman Hubert.** — (1913.) 1. *Le VI^e^ Congrès de l'Association Internationale pour l'Essai des matériaux.* (Revue Universelle.)

2. *Les méthodes actuelles d'essai et l'Association internationale pour l'essai des matériaux.*

3. *Recent progress in the design of large blast furnace gaz engines with special reference to Belgian practice*, 1915.

4. *A Lecture on Energy*, 1915.

5. *Belgian industries before the war.* (Dans l'Engineer, 5 articles.

6. Nombreux articles dans l'Indépendance Belge et Everyman.

M. **E. Prost.** — 1. *Essais de corrosion de zincs de compositions diverses.* (Bull. Soc. Chimique de Belgique, t. XXVIII, 1914.)

2. *Contribution à l'étude du rôle du soufre dans la réduction des blendes.* (Rev. Universelle des Mines, juillet 1914.)

M. **Ed. Nihoul.** — **(1915.)** 1. *Note sur le dosage de l'azote dans le cuir.* (Collegium, The Journal of the international Association of Leather Trades' Chemists, London, édition 12 janvier 1915.)

2. *Tannage au tonneau.* (Ibidem, juin-juillet 1915 et Halle aux Cuirs de Paris, août 1915.)

3. *A propos de l'analyse des cuirs.* (IBIDEM, juillet-août 1915.)

4. *Extraction des matières tannantes et détermination de l'extrait aqueux dans les cuirs.* (IBIDEM, septembre 1915.)

5. *Drum Tanning.* (LEATHER TRADES' YEAR BOOK, ORGAN OF THE UNITED TANNER'S FEDERATIONS OF GREATH BRITAIN AND IRELAND, p. 180, 1915 et HIDE AND LEATHER, TANNERY TOPICS, Chicago, 3 juillet 1915.)

6. Publication du journal COLLEGIUM, journal de l'Association Internationale des Chimistes des Industries du cuirs, édition de Londres. (En collaboration avec M. le professeur Lamb, du Technical College de Londres, année 1915.)

(1916.) — 1. *Tanning of Sole Leather in Soutern Belgium and in French Ardennes.* (LEATHER TRADES' REVIEW, London, janvier à mai 1916.)

2. *Physical tests for modern vegetable tanned Leather.* (THE LEATHER WORLD, juin 1916.)

3. *Tannage à l'alun.* (COLLEGIUM, The Journal of the international Association of Leather Trades' Chemists. London Edition, août 1916.)

4. *Note sur quelques matières tannantes du Congo Belge ; possibilité de les utiliser à la fabrication des extraits secs.* (IBIDEM, novembre 1916.)

5. *A propos des acides lactique et butyrique.* (IBIDEM, novembre-décembre 1916.)

6. Publication du COLLEGIUM, London Edition. Journal de l'Association Internationale des Chimistes des Industries du cuir. En collaboration avec M. le professeur Lamb, du Technical College de Londres, année 1916.

(1917.) — 1. *Alum Tannage.* (JOURNAL OF THE INTERNATIONAL ASSOCIATION OF LEATHER TRADES CHEMISTS LONDON, Edition p. 69, avril 1917.)

2. *Prospection des matières tannantes au Congo Belge.* (Bulletin Agricole du Congo Belge, vol. II, 1917.)

3. Publication du Collegium, London Edition (janvier à juin 1917). En collaboration avec M. le professeur Lamb, du Technical College de Londres.

4. Publication du Journal of the Society of Leather Trades' Chemists. En collaboration avec M. le professeur Dr H. R. Procter, de l'Université de Leeds. Juillet à décembre 1917.

(**1918.**) — 1. *The Manufacture of Solid Extracts in the Colonies.* (The Leather Trades' Year Book. Organ of the United Tanners' Federation of Great Britain and Ireland, 1918, p. 129.)

2. *A propos de la conservation des peaux par la dessication Mode d'action des rayons solaires.* (The Journal of the Society of Leather Trades' Chemists, janvier 1918.)

3. *La question des matières tannantes au Congrès d'agriculture coloniale.* (Ibidem, p. 239, septembre 1918.)

4. Publication du Journal of the Society of Leather Trades' Chemists. (En collaboration avec M. le professeur Dr H. R. Procter, de l'Université de Leeds. Année 1918.)

5. Articles et Comptes-rendus dans « The Leather World » de Londres et la « Halle aux Cuirs » de Paris.

(**1919.**) — 1. *La tension superficielle et les réactions colloïdales dans les phénomènes du tannage.* (Journal de la Société des Chimistes des Industries des Cuirs, juillet 1919.)

2. *Les Tannins synthétiques et leur emploi en tannerie.* (« Chimie et Industrie », Journal de la Société de Chimie Industrielle de France, août 1919.)

3. *Utilisation des sous-produits de Tannerie.* (Bulletin de la Bourse aux Cuirs de Liége, septembre 1919.)

4. Rapports sur l'*Expertise des échantillons de peaux envoyées du Congo au Département des Colonies en 1918 et 1919* et *Rapports relatifs au tannage dans notre colonie.* (Renseignements de l'Office Colonial, année 1919.)

5. Publication du Journal of the Society of Leather Trades' Chemists. (En collaboration avec M. le Professeur Dr H. R. Procter, de l'Université de Leeds, 1919.)

6. Collaboration à la rédaction de la revue Chimie et Industrie, de Paris, 1919.

M. **A. Renier,** chargé de cours à la Faculté technique. — 1. *Compte-rendu sommaire de la XII^e session du Congrès Géologique International.* (Bull. Soc. Belge Géologie, etc., t. XXVII, Proc.-verb., pp. 184-188.)

2. *La Belgique aux âges géologiques.* (Syllabus de quatre leçons publiques faites à la Salle académique, les 3, 10 et 17 décembre 1913 et 7 janvier 1914.)

3. *Les gisements houillers de la Belgique. Chap. VI-VII.* (Ann. Mines Belgique, t. XIX, 1914, 1er livre, pp. 3-36.)

4. *Compte-rendu de l'excursion du jeudi 21 mai 1914 dans le houiller des environs de Liège.* (Bull. Soc. Belge Géologie, etc., t. XXVIII Proc.-verb., pp. 96-100.)

5. *L'assise de Châtelet dans le bassin du Couchant de Mons.* (Ann. Soc. Geolog. Belgique, t. XLI, pp. B.272-285, 1 fig.)

6. *Comment exécuter et utiliser le lever géologique de travaux miniers spécialement dans les charbonnages en Belgique.* (Brochure de 28 × 21 cent. de 14 pages. Montigny-le-Tilleul, Blasse-Servais.)

7. *Quelques nouveaux échantillons de végétaux à structure conservée du Westphalien de la Belgique.* (Ann. Soc. Géol. Belgique, t. XLI, pp. B. 334-339.)

8. *Les gisements houillers de la Belgique. Chap. VIII.* (Ann. Mines Belgique, t. XX, 1919, 1er livre, pp. 227-258.)

9 *Les gisements houillers de la Belgique. Chap. IX.* (Ann. Mines Belgique, t. XX, 1919, 2e livre, pp. 433-540.)

10. *Les relations géologiques du bassin houiller du Nord de la France avec les gisements belges.* (Bull. Ass. Ing. Ecole Liége, 1919, fasc. 1, pp. 15-29.)

11. *Les gisements houillers de la Belgique. Chap. X et XI (pars.).* (Ann. Mines Belgique, t XX, 1919, 3e livr., pp. 871-975, fig. 1-9, pl. V-VI.)

12. *Les relations stratigraphiques et tectoniques des gisements houillers de Liége et des plateaux de Herve.* (Ann. Soc. Géol. Belgique, t. XLII, pp. B. 79-88.)

13. *La géologie de guerre.* (Mouvement Géographique, t. XXXII, nos 35 et 36, colonnes 409-415, 421-425, 31 août-7 septembre 1919.)

M. **Paul Chantraine**, chargé de cours. — *Calcul des Constructions en béton armé.* (Editeur, M. Thône, Liége, 1918)

M. **V. Firket,** répétiteur. — Octobre 1913. Dans les Annales des Mines de Belgique : 1. T. XIX, 1re livr. 1914 : *Le bassin houiller du Nord de la Belgique, situation au 1er janvier 1914.*

2. T. XIX, 2e livr., 1914 : *Recherche des causes de l'explosion d'une chaudière à vapeur à foyers intérieurs.*

3. Idem : Traduction d'une note de M. C. F. Burgess sur *La corrosion des chaudières considérées comme une action électro-chimique.*

4. T. XIX, 3e livr. 1914 : *Le bassin houiller du Nord de la Belgique, situation au 30 juin 1914.*

5. T XX, 3e livr. 1919 : *Le bassin houiller du Nord de la Belgique, situation au 30 juin 1919*

M. **Joseph Carlier**, répétiteur du cours d'exploitation des chemins de fer. — Août 1914-septembre 1919. — 1. *The Solution of the Traction Equation of a vehicle in motion by the Power Meter.* (Voir l'ELECTRICIAN, de Londres, 3 déc. 1915.)

2. *La Solution de l'Equation de Traction d'un véhicle en mouvement par le puissance-mètre.* (GÉNIE CIVIL, de Paris du 12 juin 1915.)

3. *La Traction Electrique* (Conférence du 20 juin 1915, faite devant un groupe d'ingénieurs belges). (Publié par LA LUMIÈRE ELECTRIQUE, de Paris, du 20 juin 1915.)

4. *La Mesure de l'Accélération du mouvement horizontal et ses déductions.* (LUMIÈRE ELECTRIQUE, de Paris, de 1916.)

5. *Les Chemins de fer en Angleterre* (en collaboration avec M. H. Dedroog). (GÉNIE CIVIL, de Paris, des 30 oct. 1915 au 12 août 1916.)

6. *Traction monophasée et Traction continue à haute tension.* (LUMIÈRE ELECTRIQUE, du 21 oct. 1916)

7. *L'Application de la condensation aux locomotives à vapeur.* (GÉNIE CIVIL, de Paris, du 3 juin 1916.)

8. *Les chemins de fer aux Etats-Unis.* (GÉNIE CIVIL, des 3-10 et 17 novembre 1917.)

9. *La grosse traction aux Etats-Unis d'Amérique.* (REVUE GÉNÉRALE DE L'ELECTRICITÉ des 14 et 21 juillet 1917.)

10. *L'Adaptation des Chemins de fer à la lutte industrielle et économique.* (GÉNIE CIVIL des 20 et 27 janvier 1917.)

11. *Comment exploiter au mieux les voies ferrées*, français et anglais. (GÉNIE CIVIL du 2 mars 1918.)

12. *Le Matériel roulant aux Etats Unis d'Amérique.* (REVUE GÉNÉRALE DE L'ELECTRICITÉ du 30 mars 1918)

13. *Un mot sur l'Electrification des grands chemins de fer aux Etats-Unis d'Amérique.* (REVUE GÉNÉRALE DE L'ELECTRICITÉ du 29 juin 1918.)

14. *Electrical Reconstruction in Belgium.* (Electrical Review, de Londres, du 2 août 1918.)

15. *La Reconstitution de la Belgique au point de vue électrique.* (Génie Civil du 10 août 1918.)

16. *La Reconstitution de la Belgique au point de vue électrique eu vue de l'économie du charbon.* (Revue Générale de l'Electricité du 19 octobre 1918.)

17. *L'importance des freins rapides dans l'exploitation des chemins de fer.* (Revue Générale de l'Electricité du 7 septembre 1918.)

18. *The heating of trains and the problem of coal saving* (conférence du 26 sept. 1918, faite à Londres devant l'Institution of Locomotive Engineers). (Bulletin de l'Institution of Locomotive Engineers, sept.-oct. 1918.)

19. *La Sécurité de la Circulation des trains de chemin de fer.* (Les répétiteurs de signaux sur les locomotives système César.) (Bulletin de la Soc. Belge des Electriciens, avril-juin 1919.)

M. **Adolphe Breyre,** ingénieur au Corps des Mines, répétiteur à l'Université. — 1. *La sécurité de la signalisation électrique acoustique dans les mines.* (Annales des Mines de Belgique, 1914, 1re livraison.)

2. *Règlements et instructions sur la police des Mines.* (2e édition, Narcisse, Bruxelles, 1914.)

3. *La situation des industries belges après les dévastations allemandes,* analyse détaillée d'une publication officielle. (Ann. des Mines de Belgique, 2e livr. 1919.)

M. **J. Küntziger,** assistant à l'Institut électrotechnique Montefiore. — *Le calcul des dimensions des armatures à courant continu.* (La Lumière Electrique, nº 44, nov. 1913, Paris.)

2. *Note sur un procédé graphique de calcul de la reluctance des dentures à encoches ouvertes.* (Bulletin Scientifique de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Institut Electrotechnique Montefiore, 4me série, t. Ier, 1919, Gauthier-Villars, Paris.)

Bibliothèque.

M. **Joseph Brassinne**, professeur et bibliothécaire en chef *Etudes liégeoises — Histoire, archéologie, bibliographie.* (Liége, D. Cormaux, 1919. 1 vol. 8°)

M. **Defrecheux, Joseph**, sous-bibliothécaire. — 1. *In memoriam.* Fernand Defrecheux. (Dans Journal de Pharmacie de Belgique, n° 7, du 16 février 1919. Avec portrait.)

2. Collaboration à la Biographie Nationale

Bibliothèque

Pendant l'année académique 1913-1914 (clôturée par l'invasion au 1er août 1914) le nombre des volumes et documents divers inscrits dans nos catalogues, s'est élevé à 10.986.

Il se décompose comme suit :

Manuscrits	3
Volumes	3640
Brochures	1231
Cartes et plans	12
Thèses et dissertations académiques	6100

Une bonne partie de ces volumes nous a été procurée par la générosité d'institutions et de particuliers à qui

nous sommes heureux d'exprimer notre gratitude. (1)

La salle de lecture a reçu 20.028 lecteurs, auxquels 25.082 volumes ont été communiqués. D'autre part, plus de 600 personnes ont fréquenté la salle de travail. 3731 lecteurs ont emprunté, à domicile, 4957 volumes.

Le registre du Cabinet des Périodiques et celui de la Salle Wittert ayant disparu au cours de l'occupation, il est impossible d'indiquer, à leur sujet, les chiffres de fréquentation.

Au cours de la période qui s'est écoulée du 18 novembre 1918 — date de la réouverture de la Bibliothèque par l'autorité légitime — au 30 septembre de l'année courante, la salle de lecture a été fréquentée par 2747 lecteurs, qui ont consulté 3389 volumes.

Le prêt à l'extérieur signale pour le même laps de temps, 1161 emprunteurs, auxquels 2181 volumes ont été communiqués. De son côté, le cabinet des périodiques a reçu 233 lecteurs.

Les accroissements de nos collections se chiffrent par 58 manuscrits, 1203 volumes et 161 brochures.

Tous ces chiffres sont évidemment très faibles. Mais il convient de noter que la Bibliothèque a traversé une période de réorganisation, et que le crédit dont elle dispose s'est trouvé, presque en totalité, absorbé par l'acquisition des périodiques parus de 1915 à 1918. D'autre part, les conditions dans lesquelles les services ont dû fonctionner n'étaient pas faites pour attirer le public. Le mobilier de

---

En voici la liste :

MM. Alexandre ; E. Beco ; Ch Bihot ; Cateaux ; J. Claude ; Dabin ; Dardenne ; de Heen ; Delacre ; Delvaux de Fenffe ; de Koninck ; de Nimal ; L. Descans ; Dewalque ; J. Duesberg ; Firket ; H. Francotte ; G. Gilson ; Godeaux ; Gouvernement portugais ; Gravis ; L. Halkin ; Henoul ; E. Hubert ; Legrand ; Lombardus ; Masius ; Mathieu ; Ménage ; Neuberg ; Olschki ; H. Schwers ; L. Servais ; Stenstrand ; Tahon ; Terlinden ; Troisfontaines ; van Gansen ; Vauthey ; M. Vincent.

la salle de lecture et du cabinet des périodiques avait complètement disparu. Force a été de se contenter de meubles incommodes, en attendant les nouvelles tables et les nouveaux sièges, qui ne tarderont plus à être placés dans ces salles.

Nous sommes heureux de constater que de nombreux donateurs ont tenu à contribuer à la reconstitution de nos collections ; on en trouvera ci-dessous la liste.

Qu'il nous soit cependant permis de signaler d'une façon toute particulière le beau geste de la Société de l'Histoire de France qui nous a généreusement envoyé toutes les publications qu'elle avait fait paraître de 1914 à 1918.

Que tous ceux qui ont contribué à l'enrichissement de notre dépôt, veuillent bien trouver ici l'expression de notre gratitude.

Pour permettre au public de juger de l'état dans lequel les Allemands avaient mis les locaux universitaires, une exposition groupant environ 180 photographies a été organisée à la Salle Wittert. Certaines de ces photographies montrent les salles antérieurement à l'invasion ; d'autres clichés, pris par les soins de l'administration allemande, en mars et avril 1917, permettent de juger l'œuvre des bandits qui ont pillé l'Université pendant la première partie de l'occupation ; la troisième série de photographies, la plus nombreuse, a été exécutée immédiatement après l'armistice et fait voir les locaux universitaires tels que les troupes allemandes les avaient abandonnés. Des volumes déchirés ou dépouillés de leur reliure complétaient cette exposition suggestive, qui a été visitée par plus d'un millier de personnes.

Installations universitaires

J'ai eu l'honneur de vous exposer, l'an dernier, l'état lamentable dans lequel se trouvaient nos laboratoires, à la suite de l'occupation prolongée de la soldatesque allemande.

L'Institut de physiologie avait beaucoup souffert, les instituts de chimie générale, de chimie industrielle, de métallurgie avaient été véritablement détruits de fond en comble.

Vous devinez le travail auquel il a fallu se livrer et les sacrifices qu'il a fallu faire pour les rétablir, ou du moins pour permettre aux professeurs de recommencer le mieux possible leur enseignement pratique.

Il est vraiment regrettable que, mû par un scrupule de délicatesse absolument excessif, le Gouvernement n'ait pas donné suite à la décision, arrêtée d'abord par le Conseil des Ministres, de réquisitionner dans les établissements scientifiques de l'ennemi les appareils indispensables à la mise en marche immédiate de nos cours. Ce n'eût été là que la juste réparation d'une spoliation odieuse. *(Applaudissements.)*

Les efforts accomplis pour relever nos instituts de leurs ruines ont été considérables. S'il reste beaucoup à faire, du moins a-t-on pourvu aux nécessités les plus pressantes.

Le Gouvernement a fait voter par la législature des crédits s'élevant à une somme totale de 2,750,000 francs. Nous l'en remercions sincèrement. Grâce à ces subsides, nous sommes assurés de voir nos locaux suffisamment restaurés dans le cours de l'année académique qui s'ouvre aujourd'hui. Nous pouvons compter pour cela sur le zèle éclairé de M. l'Administrateur-Inspecteur et des Directeurs d'instituts, dont l'activité méritoire ne se ralentit pas.

Je dois rendre ici un hommage tout spécial à Sa Majesté le Roi. Notre Souverain S'est vivement intéressé à la situation dont nous avons souffert, et Il a bien voulu faire des démarches actives auprès de Ses ministres, afin de nous obtenir les crédits indispensables à la réfection de nos locaux dévastés et pillés.

Au nom de l'Université tout entière, maîtres et élèves, j'adresse à Sa Majesté l'expression de notre profonde gratitude pour Sa généreuse et toute puissante intervention. (*Applaudissements prolongés.*)

M. le Lt-Colonel John van Schaik, chef de la Croix Rouge Américaine en Belgique, a remis à M. le Dr Beco, professeur à la Faculté de Médecine, une somme de vingt mille francs pour la clinique médicale de Liége, plus une collection d'appareils radiographiques, dont la valeur est estimée à huit mille francs.

Le même généreux donateur a fait parvenir dix mille francs à M. le Dr Nuel, professeur d'ophtalmologie, et la même somme à M. le Dr Delrez, chargé du cours de clinique chirurgicale, afin de leur permettre de reconstituer l'outillage des services universitaires dont la direction leur est confiée.

Le Conseil académique a voté une adresse exprimant à M. le Lt-Colonel van Schaik la vive reconnaissance de l'Université.

M. le Docteur Hogge, chargé de cours à la Faculté de Médecine, a vu la gratitude de ses clients — auxquels se sont joints plusieurs de ses amis — se traduire par un don de cent mille francs, destiné à doter l'Université de Liége d'une installation convenable pour l'enseignement

de l'urologie et du traitement des affections relevant de cette branche de la chirurgie

Cet enseignement, organisé depuis longtemps dans tous les pays civilisés, n'avait pu jusqu'à ce jour prendre naissance à Liége, faute de locaux indispensables à son installation.

M. le docteur Hogge a réussi, avec le concours de l'Administration des Hospices, à édifier un pavillon très élégant, qui sera prochainement inauguré, et qui comblera une lacune de notre enseignement médical.

M. E. Walter Maunder, surintendant du Département solaire de l'Observatoire de Greenwich a fait don à la Bibliothèque de notre Institut d'Astronomie de l'*Atlas Stellarum variabilium*. Il a motivé l'envoi de cet ouvrage célèbre du P. Hagen, S. J., par son désir de rendre hommage à notre patrie, et de lui offrir un faible témoignage de la reconnaissance de l'Angleterre pour les services rendus par la Belgique à la cause commune

Notre défunt collègue A. de Winiwarter a légué sa bibliothèque médicale à M. le Docteur Delrez. Celui-ci a fait déposer cette précieuse collection de livres dans un des locaux du laboratoire de chirurgie, où, sous le titre de « Bibliothèque de Winiwarter », elle sera mise à la disposition des professeurs de la Faculté de Médecine, de leurs assistants et des élèves.

Cette décision honore hautement notre distingué collègue, je l'en remercie au nom des professeurs et des élèves de la Faculté ainsi favorisée par sa riche donation.

Enfin, hier, m'a été notifié un nouveau don particulièrement précieux.

La famille de Victor Chauvin, l'éminent orientaliste, dont le souvenir est resté si vivace dans le cœur de ses anciens collègues et de ses élèves, offre à l'Université la riche bibliothèque que notre défunt ami avait formée par plus d'un demi siècle de recherches, poursuivies avec une rare compétence et une patience admirable. Elle comprend plus de six mille volumes. La section sémitique de notre bibliothèque se trouve ainsi accrue dans des proportions considérables, et cette donation est pour l'Université une véritable bonne fortune.

Cette partie des locaux portera désormais le nom de *Salle Victor Chauvin*. Elle rappellera aux générations à venir le nom et les œuvres d'un maître, dont la réputation avait franchi nos frontières, et qui jouissait d'universelles sympathies. Que la famille Chauvin reçoive ici l'expression de notre vive gratitude.

J'ai à vous parler maintenant d'un des faits les plus importants et les plus heureux qui aient marqué cette année académique.

Le 9 septembre dernier, je recevais de M. Emile Francqui une lettre vraiment émouvante.

L'éminent Ministre d'Etat me faisait savoir que le Comité national de secours et d'alimentation, considérant les ruines accumulées par les barbares dans les locaux universitaires, s'était préoccupé de procurer au monde savant belge les ressources nécessaires pour restaurer nos laboratoires dévastés, et le mettre à même de dispenser à la jeunesse belge la formation générale et les connaissances scientifiques, dont la possession est de plus en plus impérieusement exigée par les conditions de la vie moderne et de la concurrence entre les nations.

La Commission américaine de secours à la Belgique *(Commission for Relief in Belgium)* répondit à l'appel du Comité national, en décidant de consacrer au développement et au perfectionnement de notre enseignement universitaire le reliquat des fonds demeurés à sa disposition et provenant, soit de dons charitables, soit de bénéfices réalisés par des concours volontaires et des exemptions ou remises de taxes.

Ces fonds devaient, dans la pensée des donateurs, servir à l'allocation de subsides destinés à favoriser les progrès de l'enseignement supérieur. De plus, on constituerait une fondation, dont les revenus permettraient aux jeunes gens bien doués et peu fortunés de poursuivre des études scientifiques, « sans qu'il fût fait de distinction » entre eux à raison de leurs croyances, de leurs opinions, » de leur langue maternelle, de l'établissement d'instruction » d'où ils sortent, de l'Université à laquelle ils appar- » tiennent ou de celle qu'ils se proposent de fréquenter. »

A cette lettre était joint un chèque de quatre millions deux cent trente-deux mille huit cent quatre francs et vingt-trois centimes, premier à compte sur une somme approximative de vingt millions de francs.

La donation américaine est sans précédent en Belgique. Elle n'a guère d'analogie que dans le monde anglo-saxon, où les possesseurs de grandes fortunes se plaisent à perpétuer leur nom par d'importantes fondations dans les Universités.

Le revenu annuel du capital attribué à l'Université de Liége atteindra environ un million de francs. C'est un budget considérable ; mais il ne s'agit pas de couvrir nos dépenses ordinaires ; il n'est pas question de décharger l'Etat belge de ses obligations. La donation américaine a

pour but essentiel de développer, d'agrandir, de perfectionner notre établissement.

Il faut penser avant tout à l'extension de notre domaine, de notre champ d'action. Combien de fois dans le passé, des demandes pressantes des facultés n'ont-elles pas été écartées par des raisons budgétaires ? Combien de fois chacun de nous n'a-t-il pas fait le rêve d'un enseignement plus étendu, d'une installation matérielle plus complète. et n'a-t-il pas été arrêté par la pensée que l'on solliciterait en vain une augmentation considérable de crédit ?

Aujourd'hui, ces rêves peuvent être caressés de nouveau. Sans doute tous les projets ne doivent pas être adoptés sans une critique vigilante, mais l'objection budgétaire a singulièrement perdu de sa force, et l'on ne devra plus reculer devant l'achat d'instruments coûteux, devant l'extension des laboratoires et des instituts.

Un des grands bienfaits de la donation, c'est qu'elle aura comme corollaire l'octroi de la personnalité civile aux Universités de l'Etat. C'est l'Université elle-même qui gérera ses fonds, qui aura la responsabilité et la joie de créer autour d'elle de nouvelles installations scientifiques. N'est-ce pas une vie nouvelle, une perspective riante d'avenir qui s'ouvre devant nous ?

Mais ce n'est pas seulement l'intérêt direct et exclusif de notre Université qu'il faut envisager. La pensée des donateurs est de faire à la Belgique — à la Belgique qu'ils ont sauvée de la faim — le plus grand, le plus précieux des cadeaux, et ils assurent aux universités un patrimoine, dont elles pourront disposer de façon autonome, pour le faire servir au développement de la science désintéressée.

C'est que ces citoyens d'un monde, qu'on dit trop souvent utilitaire, connaissent la valeur sociale de la science. Savoir, c'est pouvoir ! Ils veulent à tout jamais accroître notre grandeur, et ils savent qu'il n'en est pas de plus effective, de plus belle que la grandeur scientifique.

Petit pays, resserré entre d'étroites frontières, la Belgique a donné au monde le spectacle d'un peuple grand par son travail, son industrie, son commerce et disons le aussi avec fierté, par son endurance et ses vertus militaires. La diplomatie l'a récemment élevé au rang honorifique de grande puissance, pour reconnaître d'une façon éclatante le concours qu'elle a apporté à la défense de la Liberté et du Droit. Le comité pour l'assistance à la Belgique vient d'ajouter un fleuron à cette couronne. Elle lui donne l'occasion de devenir le flambeau de l'humanité.

Faire en sorte que tout jeune homme doué des aptitudes nécessaires soit mis à même d'aborder les études supérieures, que les universités soient en mesure de fournir à tous les moyens voulus, obtenir ainsi que l'élite ne soit plus détournée de son but élevé par des besognes indignes d'elle, mais donne, dans tous les domaines scientifiques, un rendement maximum, n'est-ce pas véritablement l'organisation de la Science dans la démocratie moderne ?

Devant un auditoire comme celui-ci, il n'est pas besoin de démontrer que la Science pure est la condition de tous les progrès pratiques. C'est la vérité même, non seulement dans le domaine des sciences naturelles, mais dans celui des sciences morales et politiques, où tant d'erreurs, tant de fautes, je dirai même tant de catastrophes sociales naissent de l'ignorance, de la méconnaissance des leçons du passé, ignorance et méconnaissance qui sont communes aux dirigeants et aux dirigés.

La donation américaine est le produit d'une pensée généreuse et avisée à la fois.

Notre pays se glorifiait de posséder un nombre proportionnellement considérable d'universités et d'étudiants.

Sans doute, c'était là un élément favorable, mais, avouons-le sans détour, nos études supérieures avaient une tendance fâcheuse à s'orienter, dans une trop large mesure, vers un but professionnel.

Voici qu'une occasion inespérée nous est offerte de pousser notre effort vers des cîmes plus hautes.

Nous avons la confiance que la Belgique ne faillira pas à cette noble et suprême mission. L'Université de Liége, à coup sûr, aura à cœur de perpétuer, de développer, de rendre plus féconde encore l'œuvre de tant de maîtres qui sont sa gloire.

Tout ce que nous possédons de zèle et d'ardeur sera mis en œuvre pour accomplir ce devoir sacré. Nous aurons ainsi la conscience, non seulement de concourir aux progrès de la civilisation, mais encore d'être utiles à la Belgique, en contribuant à lui attirer la bienveillance et le respect des autres peuples.

Comme l'écrivait notre Conseil académique aux généreux donateurs :

« Si quelque tourmente menaçait une fois encore notre » indépendance, un de nos titres les plus puissants aux » sympathies étrangères serait l'intensité et l'originalité » de notre production scientifique

» Celle-ci est également la condition d'un patriotisme » vraiment noble et éclairé. Elle fournit aux esprits élevés » leur meilleur motif d'être fiers de leur pays, de son » rôle et de son action dans le monde. Elle prêterait à la » résistance contre toute attaque étrangère une force, » une conscience, un bon droit et une dignité, qui la » rendraient invincible, en lui assurant à nouveau l'aide » fraternelle de toutes les notions vouées au culte des » choses idéales. » (*Applaudissements.*)

Messieurs les Etudiants,

Au début de cette année, lorsque j'ai été investi de la dignité rectorale, je vous ai exhortés au travail, je vous

ai demandé de vous mettre à l'œuvre pour regagner le temps perdu, et j'ai exprimé l'espoir de vous voir conserver la dignité de conduite traditionnelle parmi ceux qui vous ont précédés sur ces bancs.

Je n'ai pas fait en vain appel à vos bons sentiments et à votre raison. Vous avez compris que la loi du travail et de l'effort gouverne le monde, et qu'il faut s'y soumettre, sous peine de succomber.

Vos professeurs sont unanimes à attester que vous avez fait des efforts méritoires, que votre application a été soutenue, que vous avez donné des preuves d'une maturité remarquable, fruit d'une douloureuse expérience acquise pendant les années tragiques.

D'autre part, vous avez suivi avec déférence les conseils que j'ai eu l'occasion de vous donner, et je n'ai pas dû faire usage une seule fois des pouvoirs disciplinaires que me confèrent nos règlements. Je vous en félicite et je suis fier de vous.

Continuez dans cette voie ; préparez-vous aux luttes de l'existence par des études sérieuses et patientes ; efforcez-vous d'acquérir les talents, à l'aide desquels, un jour, vous vous rendrez utiles au pays ; que le sentiment du devoir guide dès à présent et à jamais toutes vos actions

Et persuadez-vous bien que « la Science est encore ce » qu'il y a de meilleur dans la vie : elle retrempe les » esprits, les élève au-dessus des banalités journalières, » et leur communique quelques parcelles de sa sereine » grandeur. » (1)

Messieurs,

Je me fais un agréable devoir de remercier les autorités qui ont bien voulu honorer cette cérémonie de leur pré-

(1) L. VANDERKINDERE. *Discours aux étudiants de Bruxelles*, 1881.

sence et prouver ainsi l'intérêt qu'elles portent aux progrès de l'enseignement supérieur.

Je remercie tout spécialement les chefs de l'armée, qui, après avoir conduit nos étudiants à la victoire, viennent aujourd'hui les encourager dans les travaux pacifiques de nos Facultés.

L'Université leur en est profondément reconnaissante.

Je déclare ouverte l'année académique 1919-1920.

VIVE LE ROI ! *(Longues acclamations et cris de Vive le Roi !)*

Le Lieutenant Général Comte Leman a pris ensuite la parole en ces termes :

« Monsieur le Recteur,

» L'ovation qui vient de m'être faite m'a profondément » ému, et, puisque l'Université, par ses acclamations, » veut bien me louer d'avoir accompli mon devoir dans » la défense de Liége, je m'incline devant elle avec recon- » naissance.

» Toutefois, ma conscience ne me permet d'accepter » ces éloges que pour les reporter immédiatement sur » mes vaillants collaborateurs d'alors, parmi lesquels je » ne manque jamais de compter la valeureuse population » liégeoise.

» Le remarquable discours que vous avez prononcé, » Monsieur le Recteur, est un monument de votre grand » savoir et de votre ardent patriotisme. Vos paroles, dites » dans ce temple de la science, au nom d'un corps profes- » soral illustre, le lendemain d'une guerre titanesque, » m'ont vivement impressionné : j'ai vibré avec vous. Ce » terrible cataclysme international a prouvé que la Nation

» possède dans ses grands établissements d'instruction
» supérieure un immense capital d'énergie à utiliser pour
» faire de notre chère Belgique l'édifice social le plus
» beau et le plus fort qui se puisse concevoir.

» Je tiens du reste à rendre un hommage spécial aux
» admirables vertus civiques dont les professeurs des
» Universités belges ont fait preuve pendant l'occupation
» allemande et à l'héroïsme de la jeunesse universitaire
» qui a vaillamment versé son sang sur tous nos champs
» de bataille. » *(Applaudissements prolongés.)*

(La séance est levée à une heure, après une nouvelle exécution de la BRABANÇONNE.*)*